



**PROSPECTUS**

Mai 2021

**Amundi Index Solutions**

A Luxembourg UCITS

## TABLE DES MATIÈRES

<b>À L'INTENTION DES INVESTISSEURS POTENTIELS</b>	<b>6</b>
<b>DESCRIPTION DES COMPARTIMENTS</b>	<b>8</b>
<b>Compartiments gérés passivement</b>	<b>10</b>
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANSITION CTB	11
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE TRANSITION CTB	14
AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA	17
AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL <sup>(1)</sup>	20
AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN	22
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS	25
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE	28
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN	30
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA	32
AMUNDI INDEX MSCI WORLD	34
AMUNDI CAC 40	36
AMUNDI EURO STOXX 50	38
AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA	41
AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE	44
AMUNDI FTSE MIB	46
AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE	48
AMUNDI JAPAN TOPIX	51
AMUNDI JPX-NIKKEI 400	53
AMUNDI MSCI BRAZIL	55
AMUNDI MSCI CHINA	57
AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA	59
AMUNDI MSCI EM ASIA	61
AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA	63
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS	65
AMUNDI MSCI EUROPE	67
AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND	69
AMUNDI MSCI EUROPE EX UK	71
AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH	74
AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR	76
AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR	78
AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR	80
AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR	83
AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR	85
AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR	87
AMUNDI MSCI INDIA	89
AMUNDI MSCI NORDIC	91
AMUNDI MSCI SWITZERLAND	93
AMUNDI MSCI USA	95
AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR	97
AMUNDI MSCI WORLD	100
AMUNDI MSCI WORLD ENERGY	102
AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE	104
AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS	106
AMUNDI NASDAQ-100	108
AMUNDI RUSSELL 2000	110

AMUNDI S&P 500	112
AMUNDI S&P 500 BUYBACK	114
AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY	116
AMUNDI SMART CITY	118
AMUNDI SMART FACTORY	120
AMUNDI STOXX EUROPE 600	122
AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE	124
AMUNDI PRIME EMERGING MARKETS	127
AMUNDI PRIME EUROPE	129
AMUNDI PRIME EUROZONE	131
AMUNDI PRIME GLOBAL	134
AMUNDI PRIME JAPAN	136
AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL CAP	138
AMUNDI PRIME USA	140
AMUNDI INDEX MSCI EM ASIA SRI	142
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI	145
AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI	149
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI	152
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI	155
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI	158
AMUNDI INDEX MSCI USA SRI	161
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI	164
AMUNDI MSCI UK IMI SRI	167
AMUNDI DAX 50 ESG	170
AMUNDI S&P 500 ESG	172
AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT	174
AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT	177
AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS	180
AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT	184
AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT	187
AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT	190
AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT	193
AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT	196
AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT	200
AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT	203
AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT	206
AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT	208
AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT	211
AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG	214
AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI	217
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI	220
AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y	223
AMUNDI INDEX US CORP SRI	226
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	229
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	232
AMUNDI EURO ISTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	235
AMUNDI iCPR EURO CORP CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	238
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5	241
AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M	243
AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5	245
AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND <sup>(1)</sup>	247

AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y <sup>(1)</sup>	249
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG <sup>(1)</sup>	251
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES <sup>(1)</sup>	253
AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE	255
AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX*	261
AMUNDI EURO CORPORATES	268
AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX*	276
AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3*	283
AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE*	289
AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX	296
AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND <sup>(1)</sup>	301
AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE	303
AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE <sup>(1)</sup>	308
AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE <sup>(1)</sup>	313
AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 <sup>(1)</sup>	318
AMUNDI US TREASURY 1-3 <sup>(1)</sup>	324
AMUNDI US TREASURY 3-7 <sup>(1)</sup>	328
AMUNDI US TREASURY 7-10 <sup>(1)</sup>	332
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES	336
AMUNDI PRIME EURO GOV BONDS 0-1Y	339
AMUNDI PRIME EURO GOVIES <sup>(1)</sup>	341
AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES <sup>(1)</sup>	344
AMUNDI PRIME US CORPORATES	347
AMUNDI PRIME US TREASURY <sup>(1)</sup>	350
AMUNDI PRIME US TREASURY BOND 0-1 Y	352
<b>NOTES RELATIVES AUX FRAIS DU COMPARTIMENT</b>	<b>354</b>
<b>DESCRIPTION DES RISQUES</b>	<b>358</b>
RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES	358
RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES	363
<b>POLITIQUES GÉNÉRALES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>364</b>
VALEURS MOBILIÈRES ET OPÉRATIONS AUTORISÉES	364
<b>EXIGENCES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION</b>	366
<b>FONDS D'INDICE</b>	367
LIMITES DESTINÉES À ÉVITER TOUTE INFLUENCE NOTABLE	367
FONDS NOURRICIERS	368
GESTION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION GLOBALE AUX RISQUES	368
Méthodes de réplification pour le compartiments objets d'une gestion passive	369
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET LES TECHNIQUES</b>	<b>372</b>
TYPES D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS AUXQUELS LES COMPARTIMENTS PEUVENT AVOIR RECOURS	372
OBJECTIFS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS	372
TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES	373
GESTION DES GARANTIES POUR OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ ET TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES	373
DESCRIPTION RÉSUMÉE DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES	374
RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL	375
<b>RÉGLEMENTATION SUR LES INDICES DE RÉFÉRENCE</b>	<b>378</b>
<b>INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS</b>	<b>380</b>
<b>Classes d'actions</b>	<b>380</b>
INTITULÉS DE BASE DES CLASSES D' ACTIONS	380

CLASSES D' ACTIONS – SUFFIXES	381
CLASSES DISPONIBLES	381
<b>Politiques relatives aux classes d'actions</b>	<b>382</b>
ÉMISSION ET DÉTENTION	382
POLITIQUE DE DIVIDENDES	382
AUTRES POLITIQUES	382
<b>Achat, conversion, rachat et transfert d'actions</b>	<b>383</b>
SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE	383
INFORMATION RELATIVE À TOUTES LES OPÉRATIONS À L'EXCEPTION DES TRANSFERTS ET DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE	383
ACHAT D' ACTIONS	383
CONVERSION D' ACTIONS	384
RACHAT D' ACTIONS	384
TRANSFERT D' ACTIONS	384
MARCHÉ SECONDAIRE POUR LES CLASSES D' ACTIONS UCITS ETF	385
<b>Méthode de calcul de la valeur liquidative</b>	<b>386</b>
<b>Fiscalité</b>	<b>387</b>
<b>Droits que nous nous réservons</b>	<b>388</b>
<b>Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme</b>	<b>389</b>
<b>Confidentialité des données à caractère personnel</b>	<b>390</b>
<b>Information destinée aux investisseurs de certains pays</b>	<b>390</b>
<b>LA SICAV</b>	<b>391</b>
<b>Prestataires de services de la SICAV</b>	<b>393</b>
<b>LA SOCIÉTÉ DE GESTION</b>	<b>396</b>

# À L'INTENTION DES INVESTISSEURS POTENTIELS

## TOUT INVESTISSEMENT COMPORTE DES RISQUES

Comme pour tout investissement, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Rien ne garantit que ces compartiments atteindront leurs objectifs ou réaliseront un niveau de performances donné.

L'investissement dans un compartiment n'est pas un dépôt bancaire. La valeur de votre investissement peut augmenter ou baisser, de sorte que vous courez le risque de perdre de l'argent. Aucun des compartiments présentés dans ce prospectus ne se veut un plan d'investissement complet, et tous ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs.

Avant d'investir dans un compartiment, vous devez avoir conscience des risques, des frais et des conditions de cet investissement. Vous devez également vous assurer que les caractéristiques de l'investissement sont compatibles avec votre propre situation financière et votre tolérance aux risques.

En tant qu'investisseur potentiel, il vous incombe de connaître et de respecter la législation et la réglementation qui vous concernent, et de connaître les conséquences fiscales éventuelles de vos investissements. Avant d'investir, nous recommandons à chaque investisseur de consulter un conseiller en investissement, un conseiller juridique et un conseiller fiscal.

Veillez noter que tout écart entre les devises des titres en portefeuille, les devises des classes d'actions et votre devise nationale vous expose à un risque de change. Par ailleurs, si la classe d'actions dans laquelle vous avez investi communique ses performances dans une devise autre que votre devise nationale, la performance réelle de votre investissement pourrait être très différente de la performance officielle de la classe d'actions.

## QUI PEUT INVESTIR DANS CES COMPARTIMENTS ?

Diffuser le présent prospectus, chercher à vendre ces actions ou investir dans celles-ci n'est légal que dans la mesure où les actions sont enregistrées à des fins de vente au public ou si la vente n'est pas interdite par la législation ou la réglementation locales. Le présent prospectus ne constitue en rien une offre ou sollicitation dans tout pays où une telle offre ou sollicitation est interdite.

Ces actions ne sont pas enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission (USA) ni auprès d'aucune autre instance américaine, fédérale ou autre. Par conséquent, à moins que la SICAV ait établi que cela ne constituerait pas une violation de la législation américaine relative aux valeurs mobilières, ces actions ne sont pas offertes ou vendues à un « Résident américain », ou pour le compte ou le bénéfice d'un « Résident américain ».

Pour de plus amples informations au sujet des restrictions sur la possession d'actions, ou afin de demander l'aval du conseil d'administration sur un investissement dans une classe restreinte (voir la section « Politiques relatives aux classes d'actions »).

## À QUELLES INFORMATIONS SE FIER ?

Votre décision d'investir dans un compartiment doit se baser sur la lecture du présent prospectus, du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) correspondant, du formulaire de demande (le cas échéant) et du dernier rapport annuel du compartiment.

Ces documents doivent être diffusés ensemble (avec, le cas échéant, tout rapport semestriel de publication plus récente), le

Pris ensemble, ces documents présentent l'intégralité de l'information reconnue concernant les compartiments et la SICAV. Le conseil d'administration ne saurait être tenu responsable de toute affirmation ou information relative aux compartiments ou à la SICAV qui ne figure pas dans ces documents. En cas de divergence des traductions du présent prospectus, sa version anglaise fait foi.

## Définitions

Les termes employés dans cet encadré prennent le sens suivant dans le présent prospectus : Les mots et expressions dont la définition figure dans le texte de la Loi de 2010 mais pas dans les présentes ont le sens que leur donne la Loi de 2010.

**Loi de 2010** La loi du Luxembourg du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, tel qu'amendée.

**Statuts** Les statuts de la SICAV, tels qu'amendés.

**Participant autorisé** Un investisseur institutionnel, teneur de marché ou courtier agréé par la SICAV aux fins des opérations de souscription et/ou de rachat d'actions UCITS ETF d'un compartiment de la SICAV.

**Devise de référence** Devise dans laquelle un compartiment tient la comptabilité de son portefeuille et calcule sa valeur liquidative.

**Conseil d'administration** Conseil d'administration de la SICAV.

**Jour ouvrable** Jour (qui ne peut être ni un samedi, ni un dimanche) défini dans la « Description du compartiment » correspondante.

**Règlement « Disclosure » ou SFDR** : Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel qu'il peut être amendé, complété, consolidé, remplacé sous quelque forme que ce soit ou modifié périodiquement.

**Instrument assimilé à une action** Valeur mobilière ou instrument qui réplique des actions ou est basé sur des actions, y compris les warrants sur actions, les droits de souscription, les droits d'acquisition, les instruments dérivés intégrés basés sur des actions ou des indices d'actions et dont l'effet économique est une exposition exclusive à des actions, et les certificats représentatifs d'actions comme les ADR ou GDR. Les P-Notes sont des instruments dérivés intégrés exclus de la présente définition. Les compartiments qui ont l'intention d'en acquérir l'indiqueront expressément dans leur politique d'investissement.

**ESG** : enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

**Noté ESG** : titre possédant une note ESG ou couvert par Amundi Asset Management à des fins d'évaluation ESG ou par un tiers réglementé reconnu pour la délivrance de notations et d'évaluations ESG professionnelles.

**Europe** Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et leurs territoires ; Albanie, Andorre, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, San Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Cité du Vatican, Union européenne, Fédération de Russie (CEI).

**VLI** Valeur liquidative intrajournalière déclarée par la SICAV ou par une personne désignée par celle-ci, concernant des actions/compartiments de type ETF.

**Investisseur Institutionnel** Investisseur considéré comme « investisseur institutionnel » au sens de l'article 175 de la Loi de 2010 et des règles ou recommandations de la CSSF.

**Catégorie Investment Grade** Noté au moins BBB- par S&P, Baa3 par Moody's et/ou BBB- (par Fitch).

**DICI** Document d'information clé pour l'investisseur

**OFT** Opération de financement sur titres, telle que défini dans le Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (règlement SFTR)

**Amérique latine** Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Salvador, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela.

**État membre** État membre de l'UE ou de l'Espace économique européen.

présent prospectus n'étant valide qu'accompagné des autres documents. En achetant des actions de ces compartiments, vous êtes réputé avoir accepté les conditions énoncées par ces documents.

# DESCRIPTION DES COMPARTIMENTS

## Présentation des compartiments

Tous les compartiments décrits dans les présentes font partie d'AMUNDI INDEX SOLUTIONS, une SICAV à compartiments multiples. Cette SICAV propose aux investisseurs une gamme de compartiments aux objectifs et stratégies divers. Elle gère les actifs de ces compartiments pour le compte des investisseurs.

La présente section décrit les objectifs d'investissement de chaque compartiment, les principaux titres dans lesquels il peut investir, ainsi que d'autres grandes caractéristiques. Par ailleurs, tous les compartiments sont assujettis aux politiques et restrictions générales décrites à la section « Politiques générales d'investissement ».

Le conseil d'administration de la SICAV a la responsabilité globale des activités commerciales et d'investissement de la SICAV, y compris des activités d'investissement de chacun des compartiments. Le conseil d'administration a délégué la gestion au jour le jour des compartiments à la société de gestion, laquelle a délégué certaines de ses responsabilités à divers gestionnaires d'investissement et autres prestataires de services.

Il reste responsable de l'agrément prudentiel et du contrôle de la société de gestion. Davantage d'informations concernant la SICAV, le conseil d'administration, la société de gestion et les prestataires de services sont fournies dans les sections « La SICAV » et « La Société de gestion ».

Concernant les commissions et frais pouvant être exigibles dans le cadre de vos investissements, voir les sections suivantes :

- Commissions maximales relatives à la souscription, à la conversion et au rachat d'actions : la présente section (classes principales), ainsi que la section « Investir dans les compartiments » (toutes classes).
- Commissions annuelles maximales déduites de votre investissement : la présente section ainsi que la section « Classes d'actions ».

Frais réels récents : DICI applicable ou dernier rapport financier de la SICAV.

Frais pour la conversion de devises, les transactions bancaires et les honoraires des conseillers financiers : votre conseiller financier, l'agent de transfert (section « La SICAV ») ou d'autres prestataires de services, selon le cas.

**MOAN** (Moyen-Orient et Afrique du Nord) Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Tunisie et Émirats arabes unis.

**VL** Valeur liquidative, soit la valeur d'une action.

**Prospectus** Le présent document, tel qu'amendé de temps à autre.

**SICAV** Amundi Index Solutions, SICAV luxembourgeoise.

**Rapports destinés aux actionnaires** Rapport annuel et rapports semestriels de la SICAV.

**Facteurs de durabilité** : questions environnementales, sociales et de personnel, respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption et les actes de corruption.

**Investissement durable** : (1) un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré par exemple au moyen d'indicateurs clés en matière d'utilisation efficace des ressources concernant (i) l'utilisation d'énergie, (ii) d'énergies renouvelables, (iii) de matières premières, (iv) d'eau et de terres, (v) en matière de production de déchets, (vi) d'émissions de gaz à effet de serre ou (vii) en matière d'effets sur la biodiversité et l'économie circulaire, ou (2) un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social (en particulier un investissement qui contribue à la lutte contre les inégalités ou qui favorise la cohésion sociale, l'intégration sociale et les relations de travail), ou (3) un investissement dans le capital humain ou des communautés économiquement ou socialement défavorisées, pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.

**Risques en matière de durabilité** : événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ; cela comprend notamment les risques liés au changement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles, à la dégradation de l'environnement, aux violations des droits de l'homme, à la corruption et aux actes de corruption, ainsi qu'aux questions sociales et de personnel.

**Jour de Transaction** Jour pendant lequel les demandes reçues et acceptées peuvent être traitées, suivant les conditions définies dans la « Description du compartiment » correspondante.

**TRS** : swaps sur rendement total (Total return swaps).

**Résident américain** L'une des personnes suivantes :

- résident des États-Unis, fiducie dont l'un des fiduciaires est un résident des États-Unis, ou succession dont un résident des États-Unis est exécuteur ou administrateur ;
- société ou société en nom collectif de droit américain (fédéral ou d'un État) ;
- agence ou succursale d'une entité étrangère située aux États-Unis ;
- compte non discrétionnaire ou compte assimilé (autre qu'une succession ou une fiducie) détenu par un négociant ou autre fiduciaire visé par les critères ci-dessus, ou pour le compte de l'une des personnes visées ci-dessus ou ci-dessous ;
- société ou société en nom collectif de droit non américain constituée par l'une des personnes ci-dessus, et dont la principale finalité est le placement dans des titres non enregistrés en vertu de la Loi de 1933, à moins d'être constituée et détenue par ;
- des investisseurs agréés qui ne sont ni des personnes physiques, ni des successions, ni des fiducies.

**Résident fiscal américain** L'une des personnes suivantes :

- citoyen ou résident des États-Unis, ou succession d'une telle personne ;
- société ou société en nom collectif de droit américain (fédéral ou d'un État) ;
- fiducie qui, dans une large mesure, est sous le contrôle de l'une des personnes visées ci-dessus et qui relève essentiellement de la juridiction d'un tribunal des États-Unis.

**nous** La SICAV, agissant par le biais du conseil d'administration ou de tout prestataire de services décrit dans le présent prospectus, exception faite du réviseur d'entreprises et de tout distributeur.

**vous** Tout actionnaire, ancien, actuel ou futur, ou son agent.

**Symboles des devises**

**AUD** dollar australien

**MXN** Peso mexicain

**CAD** dollar canadien

**NOK** couronne norvégienne



**CHF** franc suisse

**CZK** couronne tchèque

**DKK** couronne danoise

**HUF** forint hongrois

**JPY** yen japonais

**NZD** dollar néo-zélandais

**PLN** zloty polonais

**RMB** renminbi chinois

**RON** leu roumain

**SEK** couronne suédoise

**THB** Bath thaïlandais

# Compartiments gérés passivement

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe Climate Change CTB Select (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplique de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice MSCI Europe Climate Change CTB Select est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (l'« Indice parent ») représentatif des titres de moyenne et grande capitalisation dans 15 pays développés d'Europe (en décembre 2020). L'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui pondère les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la dénomination de l'indice de référence « EU Climate Transition Benchmark » (EU CTB). La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4 %.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 30 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice sera construit comme suit :

- l'Univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les actions de moyenne et grande capitalisation qui représentent 85 % de la capitalisation totale pour la zone géographique couverte par l'Indice parent).

- l'Univers initial est construit en excluant des titres de l'Univers d'investissement sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés non notées par MSCI ESG Research aux fins de l'initiative Low Carbon Transition Assessment.
2. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées telles que définies par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons

Chaque société restante à l'issue du processus de filtrage se voit assortie d'une pondération en fonction de sa capitalisation boursière, de son Score combiné Low Carbon Transition (LCT)\* et de l'intensité de ses émissions de carbone afin d'accroître l'exposition des sociétés participant aux opportunités liées à la transition climatique et de diminuer l'exposition de celles exposées aux risques inhérents à la transition climatique.

- l'Univers éligible est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers initial en excluant ceux admissibles sur la base des critères suivants :

1. les sociétés qui ont été confrontées à de très graves controverses concernant les questions ESG,

2. les sociétés impliquées dans la production de tabac, de charbon et d'énergie thermique à base de charbon.

- l'Indice parent et l'Univers éligible sont tous deux divisés en deux sous-univers\*\* : « impact climatique élevé » et « impact climatique faible ».

- l'Univers final est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers éligible moyennant la pondération :

des univers à « Impact climatique élevé » et à « Impact climatique faible » conformément à leurs allocations respectives dans l'Indice parent et des titres sur la base de leurs objectifs et des engagements que les sociétés émettrices respectives ont pris pour répondre aux exigences minimales de la dénomination de l'indice de référence « EU Climate Transition Benchmark » (EU CTB). La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4 %.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez vous reporter à la méthodologie des indices MSCI Climate Change CTB Select disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\* Pour plus d'informations sur le Score combiné ou sur la méthodologie de calcul des notes LCT et de l'intensité des émissions de carbone, veuillez consulter la méthodologie des indices MSCI Climate Change CTB Select disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\*\* Pour plus d'informations sur les univers et la classification, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEUTBNE.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI Europe Climate Change CTB Select.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplique directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Style
Réplique de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
AMUNDI INDEX SOLUTIONS 12	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,42 %	0,08 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,08 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANSITION CTB (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Climate Change CTB Select (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplique de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Climate Change CTB Select est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI World (l'« Indice parent ») représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés (en décembre 2020). L'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la dénomination de l'indice de référence « EU Climate Transition Benchmark » (EU CTB).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 30 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice sera construit comme suit :

- l'Univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les actions de moyenne et grande capitalisation qui représentent 85 % de la capitalisation totale pour la zone géographique couverte par l'Indice parent).

- l'Univers initial est construit en excluant des titres de l'Univers d'investissement sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés non notées par MSCI ESG Research aux fins de l'initiative Low Carbon Transition Assessment.
2. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées telles que définies par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons

Chaque société restante à l'issue du processus de filtrage se voit assortie d'une pondération en fonction de sa capitalisation boursière, de son Score combiné Low Carbon Transition (LCT)\* et de l'intensité de ses émissions de carbone afin d'accroître l'exposition des sociétés participant aux opportunités liées à la transition climatique et de diminuer l'exposition de celles exposées aux risques inhérents à la transition climatique.

- l'Univers éligible est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers initial en excluant ceux admissibles sur la base des critères suivants :

1. les sociétés qui ont été confrontées à de très graves controverses concernant les questions ESG,

2. les sociétés impliquées dans la production de tabac, de charbon et d'énergie thermique à base de charbon.

- l'Indice parent et l'Univers éligible sont tous deux divisés en deux sous-univers\*\* : « impact climatique élevé » et « impact climatique faible ».

- l'Univers final est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers éligible moyennant la pondération :

des univers à « Impact climatique élevé » et à « Impact climatique faible » conformément à leurs allocations respectives dans l'Indice parent et des titres sur la base de leurs objectifs et des engagements que les sociétés émettrices respectives ont pris pour répondre aux exigences minimales de la dénomination de l'indice de référence « EU Climate Transition Benchmark » (EU CTB). La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4 %.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez vous reporter à la méthodologie des indices MSCI Climate Change CTB Select disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\* Pour plus d'informations sur le Score combiné ou sur la méthodologie de calcul des notes LCT et de l'intensité des émissions de carbone, veuillez consulter la méthodologie des indices MSCI Climate Change CTB Select disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\*\* Pour plus d'informations sur les univers et la classification, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXWOTBNE.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI World Climate Change CTB Select.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplique directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Style
Réplique de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
AMUNDI INDEX SOLUTIONS 15	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,37 %	0,13 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,13 %
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE TRANSITION CTB (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des moyennes et grandes capitalisations des pays développés. Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés développés des moyennes et grandes capitalisations (Univers mondial) pondéré en fonction de la capitalisation de marché. L'indice applique plusieurs filtres de sélection des actions à son Univers mondial ainsi que plusieurs systèmes de pondération pour obtenir une composition visant à atteindre son objectif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Univers mondial se compose d'actions de moyenne et grande capitalisations des marchés développés. Pour optimiser la liquidité de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC, les titres affectés à cet Univers mondial sont ceux de sociétés situées dans des pays qui :

- ont récemment présenté les plus importants volumes et fréquences de négociation ;
- présentent les plus fortes capitalisations boursières flottantes par rapport à tous les titres de l'univers d'investissement sous-jacent.

Par conséquent, les titres ainsi affectés constituent l'Univers de référence, qui regroupe près de 2 000 titres (ci-après « les 2 000 titres »).

On applique quatre filtres de sélection des titres à l'Univers de référence pour créer des sous-indices :

- critère de « valorisation » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la valorisation boursière la plus faible, c'est-à-dire le coefficient de valorisation le plus élevé (valeur comptable de la société divisée par sa valeur boursière) ;
- critère de « taille » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la plus faible capitalisation boursière ;
- critère de « momentum » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant généré les plus gros rendements sur les 12 mois ayant précédé cette sélection (le rendement pris en compte est celui du titre avec réinvestissement des dividendes) ;
- critère de « volatilité » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant présenté la plus faible volatilité au cours des 12 mois ayant précédé cette sélection.

Chacun de ces quatre groupes d'environ 1 000 titres constitue un sous-indice.

On applique cinq méthodes de pondération aux titres composant ces quatre sous-indices :

- déconcentration maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération identique à chaque composant (pondération égale) ;
- décorrélation maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base d'une matrice de corrélation. L'objectif est de minimiser la volatilité attendue du portefeuille, en partant de l'hypothèse d'une volatilité identique de chacun des titres ;
- diversification du risque (« diversifié, pondéré ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant de manière à ce qu'il contribue à parts égales au risque total du sous-indice, mesuré sur la base de sa volatilité historique au cours des 12 mois ayant précédé la sélection ;
- volatilité minimale (« volatilité minimale efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa volatilité historique et de sa corrélation avec les autres composants sur les 12 mois ayant précédé la sélection, de manière à minimiser la volatilité attendue du portefeuille ;
- maximisation du ratio de Sharpe (« ratio de Sharpe maximal efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa contribution au ratio de Sharpe attendu. Les composants qui contribuent le plus au ratio de Sharpe attendu se voient attribuer une pondération relativement plus élevée que celle des composants qui y contribuent le moins. Le ratio de Sharpe mesure le rendement par rapport au risque pris, ce risque correspondant à la volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection.

La pondération des titres constituant chacun des quatre sous-indices se fait en calculant pour chaque titre une pondération moyenne reposant sur les cinq méthodes de pondération ci-dessus.

Ces quatre sous-indices servant à la constitution de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC se voient ensuite attribuer une pondération sur la base de la méthode dite de la « contribution égale au risque ». En d'autres termes, chaque sous-indice doit contribuer à parts égales au risque relatif mesuré en comparant l'écart de suivi à l'Univers de référence pondéré par la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par ERI Scientific Beta (« SciBeta »).

Les indices SciBeta officiels sont des indices calculés par SciBeta et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SBDXRHMN

Reuters : .SBDXRHMN.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [scientificbeta.com](http://scientificbeta.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplique ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Petites et moyennes capitalisations
Réplique de l'indice	Style
Fonds d'investissement	Durabilité

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.
- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements dans le cadre d'un portefeuille diversifié par le biais d'une exposition « Smart Beta » à des actions de sociétés de pays développés.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire aux États-Unis.

Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,36 %	0,14 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,11 %	0,14 %
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'INDICE Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (L'« INDICE STRATÉGIQUE ») DONT IL EST QUESTION ICI EST LA PROPRIÉTÉ D'EDHEC RISK INSTITUTE ASIA LTD (« ERIA »). IL FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION PAR LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA, DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ERI SCIENTIFIC BETA. L'INDICE STRATÉGIQUE EST CALCULÉ PAR ERI SCIENTIFIC BETA SUR LA BASE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE L'EDHEC RISK INSTITUTE.

CHACUNE DES PARTIES CONVIENT QUE LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA N'EST NI SPONSORISÉ NI AVALISÉ PAR ERIA. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE (Y COMPRIS GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET OU À UN USAGE PARTICULIER) CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTE DONNÉE COMPRIS DANS CELUI-CI OU LIÉE À CELUI-CI. EN PARTICULIER, ERIA NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ, À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE, À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, AUX RÉSULTATS LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE STRATÉGIQUE ET/OU À SA COMPOSITION, À LA SOLVABILITÉ DE TOUTE ENTITÉ, OU À LA PROBABILITÉ DE SURVENANCE D'UN ÉVÉNEMENT DE CRÉDIT OU DE TOUT ÉVÉNEMENT SIMILAIRE (QUELLE QU'EN SOIT LA DÉFINITION) EU ÉGARD À UNE OBLIGATION, AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. ERIA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE (AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUT AUTRE MOTIF) VIS-À-VIS DES PARTIES OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN CAS D'ERREUR AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE. ERIA N'EST AUCUNEMENT TENU DE SIGNALER UNE TELLE ERREUR AUX PARTIES OU À TOUTE AUTRE PERSONNE. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À L'OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR OU DE VENDRE DES ACTIONS DU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA OU À LA CAPACITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE DE RÉPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHÉS CONCERNÉS, NI CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTS PRODUITS OU TRANSACTIONS METTANT EN JEU CE DERNIER, NI AU FAIT DE SUPPORTER TOUT RISQUE S'Y RAPPORANT. ERIA N'EST EN RIEN TENU DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'UNE PARTIE QUELCONQUE LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE STRATÉGIQUE. NI ERIA, NI AUCUNE PARTIE PROCÉDANT À L'ACHAT OU À LA VENTE DE PARTS DU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DE TOUT ACTE OU DE TOUTE INACTION DE LA PART D'ERIA DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE L'ADAPTATION, DU CALCUL ET DE LA GESTION DE L'INDICE STRATÉGIQUE.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed est un indice d'actions représentatif des sociétés immobilières et des fonds de placement immobilier cotés à l'échelle mondiale.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

Les indices FTSE officiels sont des indices calculés par FTSE et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TRNGLE

Reuters : .TFTENGLE.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Investissements immobiliers
Réplication de l'indice	Durabilité
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis.

Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,19 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,14 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %*	1,00 %	0,10 %	0,14 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») OU PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») OU PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (COLLECTIVEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN CONCÉDANT DE LICENCE NE DONNE QUELQUE GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE EPRA/NAREIT DEVELOPED (L'« INDICE ») ET/OU AU NIVEAU OÙ SE SITUE L'INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI AC Far East Ex Japan (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice MSCI AC FAR EAST EX JAPAN est un indice d'actions représentatif des marchés à moyenne et à grande capitalisation à travers 2 Marchés développés (hormis le Japon) et 7 Marchés émergents d'Extrême-Orient.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI AC Far East Ex Japan est disponible sur Bloomberg et Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : NDEUCFEX

Reuters : .dMIFX0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI AC Far East Ex Japan.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**Loi allemande sur la fiscalité des investissements** : Au moins 55% de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence dans des actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans les fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère des Finances allemand) et les UCITS ou UCIs ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Petites et moyennes capitalisations
Réplication de l'indice	Durabilité
Risque géographique lié à la Chine	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

Défaillance

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays émergents.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGF

Reuters : .dMIEF00000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

### Sous-gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd. (segment asiatique du portefeuille uniquement)

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Durabilité

Réplcation de l'indice

Risque géographique lié à la Chine

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
---------------	-----------

Opérationnel  
**Mode de gestion des risques**

Pratiques standard  
Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 15 pays développés d'Europe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7EU

Reuters : .MIEU00000NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :**  
**Jour de Transaction +1**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %*	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Japan (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Japan est un indice d'actions représentatif des segments des grandes et moyennes capitalisations du marché japonais.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Japan Index est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDLJN

Reuters : .dMIJP0000NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Japan.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de répllication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la répllication directe avec une répllication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle répllication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de répllication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Yen japonais

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Répllication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI JAPAN (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI North America (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI North America est un indice d'actions représentatif des segments des grandes et moyennes capitalisations des marchés américains et canadiens.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI North America est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : NDDUNA

Reuters : .MINA00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI North America.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplification ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDUWI

Reuters : .MIWO00000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 % <sup>†</sup>	1,00 %	0,08 %	0,10 %

\*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

<sup>†</sup> Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI WORLD (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice CAC 40 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice CAC 40 est un indice d'actions représentatif des 40 principaux titres négociés sur la Bourse de Paris.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Euronext.

L'indice CAC 40 est calculé par Euronext, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice CAC 40 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NCAC

Reuters : .PX1NR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice CAC 40.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [euronext.com](http://euronext.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Réplication de l'indice	Marché
Fonds d'investissement	Durabilité
Gestion	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Euronext N.V. ou ses filiales détiennent tous les droits de propriété (intellectuelle) à l'égard de l'Indice. Euronext N.V. ou ses filiales ne sponsorisent pas et n'avalisent pas l'émission et l'offre du produit et n'ont aucun autre engagement à cet égard. Euronext N.V. et ses filiales déclinent toute responsabilité pour des inexactitudes des données sur lesquelles l'indice repose, pour des fautes, erreurs ou omissions dans le calcul et/ou la diffusion de l'indice, ou pour la manière dont il est appliqué en rapport avec son émission et son offre.

« CAC® » et « CAC 40® » sont des marques déposées d'Euronext N.V. ou de ses filiales.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice EURO STOXX 50 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice EURO STOXX® 50 est un indice d'actions représentatif des titres des 50 principales sociétés des pays développés de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice EURO STOXX 50 comprend des actions qui couvrent tous les secteurs économiques, choisies en fonction du niveau de capitalisation de marché, de la liquidité et de l'importance dans leur secteur.

Chaque action composant l'Indice est pondérée sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice EURO STOXX 50 est calculé quotidiennement, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice EURO STOXX 50 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SX5T

Reuters : .STOXX50ER

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice EURO STOXX 50.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [stoxx.com](http://stoxx.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Durabilité

Réplication de l'indice

Fonds d'investissement

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management autrement que pour l'octroi de licence de l'indice EURO STOXX 50® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice EURO STOXX 50 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et refusent toute garantie concernant :
- les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50, les porteurs de parts de celui-ci ou tout autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice EURO STOXX 50® et des données comprises dans celui-ci ;
- l'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO STOXX 50 et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice EURO STOXX 50® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice EURO STOXX 50® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou d'autres tierces parties.



# AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des moyennes et grandes capitalisations de marchés européens développés (tel que défini dans la méthodologie de l'Indice). Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés européens développés de moyennes et grandes capitalisations (Univers mondial) pondéré en fonction de la capitalisation de marché. L'indice applique plusieurs filtres de sélection des actions à son Univers mondial ainsi que plusieurs systèmes de pondération pour obtenir une composition visant à atteindre son objectif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Univers mondial se compose d'actions de moyennes et grandes capitalisations des marchés européens développés.

Pour optimiser la liquidité de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC, les titres affectés à cet Univers mondial sont ceux de sociétés situées dans des pays qui :

- ont récemment présenté les plus importants volumes et fréquences de négociation ;
- présentent les plus fortes capitalisations boursières flottantes par rapport à tous les titres de l'univers d'investissement sous-jacent.

Par conséquent, les titres ainsi affectés constituent l'Univers de référence, qui regroupe près de 600 titres (ci-après « les 600 titres »).

On applique quatre filtres de sélection des titres à l'Univers de référence pour créer des sous-indices :

- critère de « valorisation » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la valorisation boursière la plus faible, c'est-à-dire le coefficient de valorisation le plus élevé (valeur comptable de la société divisée par sa valeur boursière) ;
- critère de « taille » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la plus faible capitalisation boursière ;
- critère de « momentum » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant généré les plus gros rendements sur les 12 mois ayant précédé cette sélection (le rendement pris en compte est celui du titre avec réinvestissement des dividendes) ;
- critère de « volatilité » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant présenté la plus faible volatilité au cours des 12 mois ayant précédé cette sélection.

Chacun de ces quatre groupes d'environ 300 titres constitue un sous-indice.

On applique cinq méthodes de pondération aux titres composant ces quatre sous-indices :

- déconcentration maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération identique à chaque composant (pondération égale) ;
- décorrélation maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base d'une matrice de corrélation. L'objectif est de minimiser la volatilité attendue du portefeuille, en partant de l'hypothèse d'une volatilité identique de chacun des titres ;
- diversification du risque (« diversifié, pondéré ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant de manière à ce qu'il contribue à parts égales au risque total du sous-indice, mesuré sur la base de sa volatilité historique au cours des 12 mois ayant précédé la sélection ;
- volatilité minimale (« volatilité minimale efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa volatilité historique et de sa corrélation avec les autres composants sur les 12 mois ayant précédé la sélection, de manière à minimiser la volatilité attendue du portefeuille ;
- maximisation du ratio de Sharpe (« ratio de Sharpe maximal efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa contribution au ratio de Sharpe attendu. Les composants qui contribuent le plus au ratio de Sharpe attendu se voient attribuer une pondération relativement plus élevée que celle des composants qui y contribuent le moins. Le ratio de Sharpe mesure le rendement par rapport au risque pris, ce risque correspondant à la volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection.

La pondération des titres constituant chacun des quatre sous-indices se fait en calculant pour chaque titre une pondération moyenne reposant sur les cinq méthodes de pondération ci-dessus.

Ces quatre sous-indices servant à la constitution de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC se voient ensuite attribuer une pondération sur la base de la méthode dite de la « contribution égale au risque ». En d'autres termes, chaque sous-indice doit contribuer à parts égales au risque relatif mesuré en comparant l'écart de suivi à l'Univers de référence pondéré par la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par ERI Scientific Beta (« SciBeta »).

Les indices SciBeta officiels sont des indices calculés par SciBeta et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Scientific Beta Extended Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SBREHMHN

Reuters : .SBREHMHN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [scientificbeta.com](http://scientificbeta.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Style
Réplication indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'INDICE Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (L'« INDICE STRATÉGIQUE ») DONT IL EST QUESTION ICI EST LA PROPRIÉTÉ D'EDHEC RISK INSTITUTE ASIA LTD (« ERIA »). IL FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION PAR LE COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA, DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ERI SCIENTIFIC BETA. L'INDICE STRATÉGIQUE EST CALCULÉ PAR ERI SCIENTIFIC BETA SUR LA BASE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE L'EDHEC RISK INSTITUTE.

CHACUNE DES PARTIES CONVIENT QUE LE COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA N'EST NI SPONSORISÉ, NI AVALISÉ PAR ERIA. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE (Y COMPRIS GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET OU À UN USAGE PARTICULIER) CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTE DONNÉE COMPRISE DANS CELUI-CI OU LIÉE À CELUI-CI. EN PARTICULIER, ERIA NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ, À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE, À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, AUX RÉSULTATS LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE STRATÉGIQUE ET/OU À SA COMPOSITION, À LA SOLVABILITÉ DE TOUTE ENTITÉ, OU À LA PROBABILITÉ DE SURVENANCE D'UN ÉVÉNEMENT DE CRÉDIT OU DE TOUT ÉVÉNEMENT SIMILAIRE (QUELLE QU'EN SOIT LA DÉFINITION) EU ÉGARD À UNE OBLIGATION, AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. ERIA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE (AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUT AUTRE MOTIF) VIS-À-VIS DES PARTIES OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN CAS D'ERREUR AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE. ERIA N'EST AUCUNEMENT TENU DE SIGNALER UNE TELLE ERREUR AUX PARTIES OU À TOUTE AUTRE PERSONNE. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À L'OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR OU DE VENDRE DES ACTIONS DU COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA OU À LA CAPACITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE DE RÉPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHÉS CONCERNÉS, NI CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTS PRODUITS OU TRANSACTIONS METTANT EN JEU CE DERNIER, NI AU FAIT DE SUPPORTER TOUT RISQUE S'Y RAPPORTANT. ERIA N'EST EN RIEN TENU DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'UNE PARTIE QUELCONQUE LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE STRATÉGIQUE. NI ERIA, NI AUCUNE PARTIE PROCÉDANT À L'ACHAT OU À LA VENTE DE PARTS DU COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DE TOUT ACTE OU DE TOUTE INACTION DE LA PART D'ERIA DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE L'ADAPTATION, DU CALCUL ET DE LA GESTION DE L'INDICE STRATÉGIQUE.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe est un indice d'actions représentatif des principaux titres immobiliers et des sociétés de placement immobilier cotés et négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Strategy est une sous-catégorie de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed.

L'Univers initial de sociétés est composé de sociétés présentant les classifications ICB suivantes : Supersector Real Estate, Subsector Heavy Construction et Subsector Home Construction.

L'Univers initial peut être élargi par FTSE Russell avec d'autres sociétés classifiées ICB (Industry Classification Benchmark) comprenant des directives énoncées par EPRA, NAREIT et le Comité de conseil régional.

Les activités immobilières pertinentes sont définies comme étant la propriété, la négociation et le développement de l'immobilier produisant un rendement.

Les sociétés immobilières doivent avoir réalisé, au cours du dernier exercice complet, au moins 75 % de leur EBITDA total à partir d'activités immobilières pertinentes.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe strategy est calculé quotidiennement et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NEPRA  
Reuters : .TFTRPRAL

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Investissements immobiliers
Réplcation de l'indice	Petites et moyennes capitalisations
Réplcation indirecte	Durabilité
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MIB (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MIB est un indice d'actions représentatif des 40 premiers titres négociés sur les marchés italiens.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MIB est calculé par FTSE sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice FTSE MIB est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TFTMIB

Reuters : .TFTMIB

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE MIB.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Action	Gestion
Réplification de l'indice	Marché
Réplification indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE MIB N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MIB (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility est un indice d'actions représentatif des sociétés d'infrastructure cotées à l'échelle mondiale, dont la croissance des bénéfices est la plus stable.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les critères d'éligibilité à l'Indice sont les suivants :

- Action cotée.
- Pas de restriction à la négociation imposée aux étrangers.
- Valeur quotidienne moyenne négociée d'au moins 5 millions d'euros sur les six mois.
- Capitalisation boursière minimale de 500 millions d'euros.
- Société classée comme « Infrastructure Company » dans le FactSet Revere Business and Industry Classification System (RBICS).

Dans l'univers de constitution de l'indice, on sélectionne les 100 actions dont les revenus présentent la volatilité la plus faible.

La méthodologie et les modes de calcul de Solactive font que le nombre d'actions constituant l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility peut varier, sans jamais dépasser les 100 actions.

Chaque action composant l'Indice est pondérée sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant. Elle fait l'objet d'une pondération maximale de 4 %. L'exposition sectorielle maximale est de 25 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive officiels sont des indices calculés par Solactive et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SOLGILEV

Reuters : .SOLGILEV.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Réplcation indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles



Contreparties  
Opérationnel

Liquidité  
Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice TOPIX (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice TOPIX est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché japonais.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

L'indice TOPIX comprend toutes les actions japonaises cotées à la « Section One » de la Bourse de Tokyo et pondère les sociétés par leur capitalisation boursière ajustée du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Topix.

L'indice TOPIX est calculé par S&P, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice TOPIX est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TPXDDVD

Reuters : .TOPXDV

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice TOPIX.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [jpx.co.jp](http://jpx.co.jp).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplification indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Action	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Durabilité
Réplification de l'indice	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - DAILY HEDGED CHF	CHF	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,38 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,38 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED GBP	GBP	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,38 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,38 %	0,10 %
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF - JPY	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE/LES FONDS N'EST/NE SONT PAS SPONSORISÉ(S), APPROUVÉ(S), DISTRIBUÉ(S) OU PROMU(S) PAR LA TOKYO STOCK EXCHANGE, INC. (FOURNISSEURS D'INDICES). Le/les fournisseur(s) ne fait / ne font aucune déclaration quant à l'adéquation d'un investissement. Une description intégrale des indices est disponible auprès de la Tokyo Stock Exchange, Inc. (les fournisseurs).

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice JPX-Nikkei 400 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice JPX-Nikkei 400 est un indice d'actions représentatif de l'univers d'investissement des actions japonaises cotées sur les deux premières sections du Tokyo Stock Exchange ainsi que sur les marchés « Mother » et JASDAQ.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

L'indice JPX-Nikkei 400 se compose d'actions qui sont notées sur la base de critères quantitatifs (pour 40 % chacun, le rendement des capitaux propres au cours des 3 dernières années, et le bénéfice d'exploitation au cours des 3 dernières années, et pour 20 % la capitalisation boursière) et qualitatifs en fonction de la gouvernance d'entreprise (présence au conseil d'administration d'administrateurs indépendants, adoption de la norme IFRS, publication des informations en anglais). Les critères qualitatifs et quantitatifs sont pondérés du même coefficient.

Les 400 actions présentant la note globale la plus élevée sont incorporées dans l'index.

Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Nikkei.

L'indice JPX-Nikkei 400 est calculé par JPX-Group et Nikkei sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice JPX-Nikkei 400 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPNKNTR

Reuters : .JPXNK400NTR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice JPX-Nikkei 400.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [jpx.co.jp](http://jpx.co.jp).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplication indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Action	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Durabilité
Réplication de l'indice	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - DAILY HEDGED CHF	CHF	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED GBP	GBP	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF - JPY	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'« Indice » et l'indice « JPX-Nikkei Index 400 Total Return » (or « JPX-Nikkei Index 400 Net Total Return ») (ci-après dénommés collectivement l'« Indice ») sont des éléments sous copyright calculé selon une méthodologie créée et développée indépendamment par la Japan Exchange Group, Inc. et la Tokyo Stock Exchange, Inc. (ci-après dénommées collectivement « groupe JPX ») et Nikkei Inc. (ci-après dénommée « Nikkei »), et le groupe JPX et Nikkei sont conjointement propriétaires des droits d'auteur et de toute autre propriété intellectuelle faisant partie de l'Indice lui-même et de la méthodologie utilisée pour le calculer.

Les marques déposées et toute autre propriété intellectuelle relative aux marques qui représentent l'Indice appartiennent au groupe JPX et à Nikkei.

Le groupe JPX et Nikkei ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400. À part l'octroi de licences à Amundi Asset Management pour certaines marques déposées et l'utilisation du mot « Indice » en relation avec le compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400, le groupe JPX et Nikkei n'ont aucune relation avec ce compartiment. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management d'une part et le groupe JPX et Nikkei d'autre part n'accorde de droit à aucun tiers.

AMUNDI JPX-NIKKEI 400 est géré exclusivement au risque d'Amundi Asset Management, et le groupe JPX et Nikkei n'assument aucune obligation ou responsabilité pour la gestion ou les opérations du compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400. Le groupe JPX et Nikkei ne sont pas responsables de l'exactitude et du calcul d'AMUNDI ETF.

Le groupe JPX et Nikkei n'ont aucune obligation de publier l'« Indice » de façon continue et n'assumeront aucune responsabilité en cas d'erreur, de délai, d'interruption, de suspension et d'arrêt de la publication du « JPX-Nikkei Index 400 ».

Le groupe JPX et Nikkei se réservent le droit d'effectuer à l'avenir tout changement dans l'« Indice » quant à la sélection des actions qui le composent et de ses méthodes de calcul. Le groupe JPX et Nikkei se réservent le droit d'interrompre ou d'arrêter définitivement la publication de l'« Indice » sans la moindre obligation ou responsabilité envers Amundi Asset Management ou tout autre tiers.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Brazil (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Brazil est un indice d'actions représentatif des valeurs les plus importantes du marché brésilien.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Brazil est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEBRA

Reuters : .dMIBR0000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Brazil.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplcation indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI BRAZIL (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI China H (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI China H est un indice d'actions représentatif des titres des sociétés de grandes et moyennes capitalisations chinoises constituées en Chine continentale et négociées à Hong Kong.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

L'indice MSCI China H comprend des actions de sociétés de Chine continentale qui sont cotées à Hong Kong. Ces actions sont soumises à la réglementation chinoise mais sont libellées en dollars de Hong Kong (HKD). Les actions China H sont destinées aux investisseurs qui ne sont pas résidents de la Chine.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché sous-jacent. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI China H est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSCHHNU  
Reuters : .dMICNH0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI China H.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplcation indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI CHINA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Eastern Europe ex Russia (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Eastern Europe ex Russia est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés des pays émergents d'Europe de l'Est, à l'exclusion de la Russie.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Eastern Europe ex Russia est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7MEXRU  
Reuters : .dMIME60000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Eastern Europe ex Russia.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplification indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Asia (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets Asia est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents d'Asie (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets Asia est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEGFA  
Reuters : .dMIMS0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets Asia.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplcation indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EM ASIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Latam (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets Latam est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents d'Amérique latine (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets Latam est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGFL

Reuters : .dMILA0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets Latam.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplcation indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF – USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGF

Reuters : .dMIEF0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplcation indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 15 pays développés d'Europe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEE15N

Reuters : .dMIEU00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe ex Switzerland (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ex Switzerland est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion de la Suisse.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe ex Switzerland est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEEXZN  
Reuters : .dMIEUC0000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe ex Switzerland.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,20 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe ex UK (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ex UK est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion du Royaume-Uni.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe ex UK est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDUE15X

Reuters : .dMIUG00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe ex UK.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Réplication indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties  
Opérationnel

Liquidité  
Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 (heure d'Europe centrale) au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du Jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable et un jour ouvrable bancaire en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,09 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE EX UK (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Growth (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Growth est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) représentant des titres de croissance.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Growth est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice MSCI Europe Growth se compose d'actions d'entreprises ayant du potentiel de croissance des bénéfices et dont les ratios financiers sont en général supérieurs aux moyennes de leur secteur et de leur marché, ce qui pourrait entraîner une hausse de leur cours.

Les caractéristiques du style d'investissement basé sur la croissance pour l'établissement de l'indice reposent sur cinq variables : le taux de croissance à long terme du bénéfice par action (BPA), le taux de croissance à court terme du BPA, le taux de croissance interne actuelle, la tendance à long terme de croissance du BPA et la tendance à long terme de croissance du chiffre d'affaires par action.

Chaque action reçoit un score de croissance puis est incorporée dans l'indice de croissance. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante et de son score de croissance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Growth est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSGEUNTR

Reuters : .dMIEU0000GNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Growth.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe High Dividend Yield (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés des pays européens présentant les rendements de dividendes les plus élevés dans leurs pays développés respectifs (tels que définis dans la méthodologie de l'indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice est conçu pour refléter la performance des actions dans l'indice MSCI Europe (à l'exception des FPI) présentant des revenus de dividendes et des caractéristiques de qualité supérieures que les rendements de dividendes moyens étant à la fois durables et persistants.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1EUHDVD

Reuters : .dMYEU0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe High Dividend Yield.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés à moyenne capitalisation négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Mid Cap est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe cherche à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. L'indice MSCI Europe Mid Cap cherche à couvrir environ les titres des 15 % (+/-5 %) de sociétés les plus petites de l'indice MSCI Europe.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MMDUEURN

Reuters : .dMIEU000M0NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Petites et moyennes capitalisations
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI Europe Low Size Factor (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est un indice d'actions représentatif d'un portefeuille d'actions incluses dans l'indice MSCI Europe et sélectionnées pour obtenir une volatilité absolue la plus faible possible pour le portefeuille tout en respectant les exigences prédéfinies de diversification du risque (telles que, par exemple, les pondérations minimums et maximums des titres, secteurs et/ou pays par rapport à l'indice MSCI Europe). La volatilité du portefeuille est une mesure du risque consistant à quantifier l'amplitude des variations de valeur du portefeuille, tant à la hausse qu'à la baisse, sur un laps de temps défini. En conséquence, plus la volatilité est élevée, plus l'investissement dans ce portefeuille sera considéré comme risqué et plus les risques de perte et/ou les attentes de plus-value seront élevés. Une volatilité faible n'est toutefois pas synonyme d'investissement sans risque.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est composé d'actions incluses dans l'indice MSCI Europe. Ces actions sont sélectionnées sur la base d'une technique quantitative systématique d'optimisation appliquée en deux étapes, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe vise à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché sous-jacent.

La constitution de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility se fait en deux temps :

1. Élaboration d'une série d'exigences en matière de diversification du risque telles que des pondérations minimales et maximales à appliquer à chaque titre, à chaque secteur et à chaque pays de manière à obtenir une structure de portefeuille similaire à celle de l'indice MSCI Europe ;
2. Sélection et pondération des titres du portefeuille à l'aide de sa matrice d'optimisation quantitative systématique (modèle Barra Optimizer), qui tient compte :
  - de la volatilité historique absolue des titres,
  - des exigences en matière de diversification du risque, et
  - des corrélations avec les composants de l'indice MSCI Europe.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MAEUVOE

Reuters : .dMIEU0000YNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).



## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Style
Réplication indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Momentum (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Momentum est un indice d'actions représentatif des titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) ayant affiché les meilleures performances au cours des 6 et 12 mois précédant le dernier jour de rebalancement de l'indice.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Momentum est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

Les actions comprises dans l'indice MSCI Europe Momentum sont sélectionnées sur la base d'une stratégie de détention des titres qui ont affiché la meilleure performance au cours des 6 et 12 mois précédant le dernier jour de rebalancement de l'indice, sachant que la hausse du prix de ces titres a tendance à se poursuivre sur le court terme, généralement sur 6 à 12 mois. Cependant, toutes les surperformances potentielles de l'indice MSCI Europe Momentum par rapport à l'indice MSCI Europe ne sont pas garanties.

Chaque titre obtient des cotes de dynamisme et est alors placé dans l'indice correspondant. Chaque titre de l'indice est pondéré conformément à la capitalisation boursière ajustée du flottant et à sa cote de dynamisme.

Aucun titre ne peut avoir une pondération supérieure à 5 % à chaque date de rebalancement.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Momentum est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MAEUMMT

Reuters : .dMIEU0MOMONEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Momentum.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Quality (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Quality est un indice d'actions représentatif des titres négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) présentant un potentiel de croissance de qualité à long terme.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Quality est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice vise à capturer les performances d'action de croissance de qualité en identifiant les actions ayant un score de qualité élevé. Le score de qualité prend en compte principalement trois variables fondamentales : un rendement des capitaux propres élevé, une croissance annuelle stable des bénéfices et un faible niveau d'endettement. Toutefois, il n'y a pas de garantie que l'indice MSCI Europe Quality obtienne sur le long terme de meilleures performances que l'indice MSCI Europe. Chaque titre se voit attribuer un score en fonction de ces critères.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière et de ce score.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Quality est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7EUQU

Reuters : .dMIEU0000vNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Quality.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Value (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Value est un indice d'actions représentatif des principaux titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) présentant des caractéristiques du style valeur globale.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Value est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice MSCI Europe Value se compose d'actions d'entreprises qui sont sous-évaluées par le marché par rapport à la valeur de leurs actifs et à la croissance de leur profit, en conséquence de quoi la juste valeur de ces titres est susceptible d'augmenter.

Les caractéristiques du style d'investissement basé sur la Valeur pour l'établissement de cet indice reposent sur trois variables : le quotient entre la valeur comptable et le cours de l'action, le quotient entre le bénéfice par action (BPA) à 12 mois et le cours de l'action, et le rendement des dividendes.

Chaque action reçoit un score de valeur puis est incorporée dans l'indice de valeur. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante et de son score de valeur.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Value est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSVEUNTR

Reuters : .dMIEU0000VNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Value.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Style
Réplcation indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI India (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI India est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché indien.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice cherche à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché indien. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI India est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDEUSIA

Reuters : .dMIIN00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI India.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplification indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,70 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,70 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI INDIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Nordic Countries (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Nordic Countries est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Nordic Countries est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDENCN  
Reuters : .dMIND00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Nordic Countries.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI NORDIC (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Switzerland (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Switzerland est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché suisse.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice cherche à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché suisse. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Switzerland est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDESZN

Reuters : .dMICH00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Switzerland.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - CHF	CHF	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI SWITZERLAND (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI USA est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des États-Unis. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI USA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEUSN

Reuters : .dMIUS00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Remboursement anticipé et prolongation
Réplification indirecte	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,18 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,18 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA Minimum Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

Le MSCI USA Minimum Volatility est un indice d'actions.

L'indice MSCI USA Minimum Volatility Strategy mesure la performance d'une stratégie de variance minimum appliquée à l'univers d'actions des grandes et moyennes capitalisations des États-Unis sélectionnées sur la base d'un modèle d'optimisation quantitative systématique (le modèle Barra Optimizer). Ce modèle cherche à obtenir la volatilité absolue la plus basse possible pour le portefeuille via des exigences de diversification des risques prédéfinis (c.-à-d. pondération minimale et maximale des titres, secteurs en ce qui concerne l'indice MSCI USA) de la structure de portefeuille proche de celle de l'indice MSCI USA.

La volatilité du portefeuille est une mesure du risque consistant à quantifier l'amplitude des variations de valeur du portefeuille, tant à la hausse qu'à la baisse, sur un laps de temps défini. En conséquence, plus la volatilité est élevée, plus l'investissement dans ce portefeuille sera considéré comme risqué et plus les attentes de plus-value et/ou les risques de perte seront élevés. Une volatilité faible n'est toutefois pas synonyme d'investissement sans risque.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Le calcul de l'indice repose sur l'optimisation de l'indice MSCI USA, son indice cadre, en USD, en visant un risque absolu aussi réduit que possible (compte tenu d'une série de critères). La constitution de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Strategy se fait en deux temps :

1. Élaboration d'une série d'exigences en matière de diversification du risque (pondérations minimales et maximales à appliquer à chaque titre et à chaque secteur) de manière à obtenir une structure de portefeuille similaire à celle de l'indice MSCI USA ;

2. Choix et pondération des titres du portefeuille à l'aide de sa matrice d'optimisation quantitative systématique (modèle Barra Optimizer), qui tient compte :

- de la volatilité historique absolue des titres,
- des exigences en matière de diversification du risque, et
- des corrélations avec les composants de l'indice MSCI USA.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI USA Minimum Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1USMVOL

Reuters : .MIUS000YNUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA Minimum Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Réplcation indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le ticker est : MSDEWIN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,28 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,28 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Energy (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Energy est un indice d'actions représentatif des titres des principales sociétés du secteur de l'énergie, selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard), négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI World Energy est une sous-catégorie de l'indice MSCI World. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World Energy est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDWUENR

Reuters : .dMIWO0EN00NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World Energy.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD ENERGY (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World ex Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World ex Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion des pays européens.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World ex Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEWEUN

Reuters : .dMIWOE0000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World ex Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Financials (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Financials est un indice d'actions représentatif des titres des principales sociétés du secteur financier, selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard), négociés sur les marchés d'actions des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI World Financials est une sous-catégorie de l'indice MSCI World. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World Financials est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDWUFNCL

Reuters : .dMIWO0FN00NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World Financials.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice NASDAQ-100 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice NASDAQ-100 est un indice d'actions représentatif des titres émis par des sociétés non financières cotées au NASDAQ, un marché américain qui inclut spécifiquement les titres américains et non américains.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

L'indice reflète la performance d'entreprises de tous les grands secteurs d'industrie, y compris les industries informatiques de matériel et de logiciel, les télécommunications, le commerce de gros et de détail et les biotechnologies. Il ne contient pas d'action d'entreprises financières, y compris les entreprises d'investissement.

Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Nasdaq.

L'indice NASDAQ-100 est calculé par NASDAQ OMX sur la base des cours de clôture officiels du marché boursier NASDAQ sur lequel se négocient les titres composant l'indice.

L'indice NASDAQ-100 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : XNDX

Reuters : .XNDX

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice NASDAQ-100.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [indexes.nasdaqomx.com](http://indexes.nasdaqomx.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplication indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Action	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Durabilité
Réplication de l'indice	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Ce ou ces produits ne sont pas sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par The NASDAQ OMX Group, Inc. ou ses affiliés (NASDAQ OMX, et ses affiliés sont conjointement appelés les « Sociétés »). Les Sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions relatives au(x) Produit(s). Les Sociétés ne font aucune espèce de déclaration, condition ou garantie, expresse ou implicite, à l'attention des porteurs de parts du ou des Produits ou de tout membre du public concernant la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans le ou les Produits en particulier, ou quant à la capacité de l'indice Nasdaq-100® à répliquer la performance générale des marchés boursiers. L'unique relation des Sociétés avec Amundi Investment Solutions (« Amundi Asset Management ») repose sur l'octroi sous licence des marques déposées NASDAQ®, OMX®, NASDAQ OMX®, Nasdaq-100® et Nasdaq-100 Index®, de certains noms commerciaux des Sociétés et de l'indice Nasdaq-100 Index®, qui est défini, constitué et calculé par NASDAQ OMX sans tenir compte d'Amundi Asset Management ni du ou des Produits. NASDAQ OMX n'est nullement tenu de prendre en compte les besoins d'Amundi Asset Management ou des porteurs de parts du ou des Produits lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'indice Nasdaq-100 Index®. Les Sociétés ne sont responsables ni de la détermination des cours du ou des Produits, ni de son calendrier d'émission, ni des quantités à émettre, pas plus que de la définition ou du calcul de l'équation permettant la conversion en numéraire de ses actions, toutes activités auxquelles les Sociétés ne prennent aucune part. Les Sociétés déclinent toute obligation ou responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du ou des Produits.

LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI LA CONTINUITÉ DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU DES DONNÉES Y FIGURANT. AUCUNE DES SOCIÉTÉS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI ASSET MANAGEMENT, LES PORTEURS DE PARTS DU OU DES PRODUITS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVERTIES DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Russell 2000 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Russell 2000 est un indice d'actions représentatif de 2 000 titres de sociétés à petites capitalisations négociés sur les bourses américaines.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Russell 2000 est une sous-catégorie de l'indice Russell 3000, qui représente environ 99 % du marché des actions cotées aux États-Unis.

L'indice Russell 2000 comporte les 2 000 plus petites entreprises, selon la capitalisation boursière, parmi celles qui composent le Russell 3000.

L'indice Russell 3000 exclut :

- les actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 30 millions de dollars américains ;
- les actions dont le cours est inférieur à un dollar américain ;
- les actions négociées sur les marchés de gré à gré ;
- les fonds fermés, les « sociétés en nom collectif à responsabilité limitée », les « fiducies de redevance », etc. ;
- les certificats représentatifs d'actions américaines (ADR) et non américaines ;
- les fonds de placement immobilier et sociétés en nom collectif cotés en bourse.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Russell.

L'indice Russell 2000 est calculé sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice Russell 2000 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : RU20N30U

Reuters : .RUTNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Russell 2000.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Petites et moyennes capitalisations
Réplification indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
UCITS ETF – USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'« indice Russell 2000 » (l'« Indice ») est une marque déposée de Frank Russell Company (« Russell ») et est utilisé sous licence par Amundi Asset Management. Le compartiment AMUNDI RUSSELL 2000 n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par Russell ou par les entreprises du London Stock Exchange Group (« LSEG ») (conjointement les « Concédants de licence ») et aucun des Concédants de licence ne fait de déclaration et n'émet de garantie, expresse ou implicite, quant (i) aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice (sur lequel se base le compartiment AMUNDI RUSSELL 2000), (ii) le niveau dudit Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement et (iii) l'adéquation de l'Indice avec l'objectif pour lequel il a été choisi comme base du compartiment AMUNDI RUSSELL 2000. Aucun des Concédants de licence n'a fourni ou ne fournira de conseil ou de recommandation quelconque à Amundi Asset Management ou à ses clients en matière de finances ou d'investissement en relation avec l'Indice. L'Indice est calculé par Russell ou par son agent. Aucun des Concédants de licence ne peut être (a) tenu pour responsable (à titre de négligence ou à tout autre titre) vis-à-vis de toute personne relativement à toute erreur touchant l'Indice ni (b) être tenu de signaler à quiconque une telle erreur.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P 500 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 est un indice d'actions représentatif des 500 premiers titres par capitalisation boursière négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

L'indice S&P 500 est calculé par S&P sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'Indice.

L'indice S&P 500 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPTR500N

Reuters : .SPXNTR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [eu.spindices.com](http://eu.spindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Réplification indirecte
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Action	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Durabilité
Réplification de l'indice	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,18 %	0,10 %
UCITS ETF - DAILY HEDGED GBP	GBP	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,04 %	0,05 %
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P 500 N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P 500 Buyback (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 Buyback est un indice d'actions représentatif des 100 sociétés de premier plan composant l'indice S&P 500 et affichant le ratio de rachat le plus élevé au cours des 12 derniers mois

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice S&P 500 Buyback se compose de 100 entreprises de premier plan de l'indice S&P 500 qui ont racheté des actions au cours des 12 derniers mois. À chaque date de mise à jour de l'Indice, un ratio de rachat des parts de l'entreprise est calculé en faisant le quotient du montant payé en numéraire par cette entreprise pour racheter ses propres actions au cours des 12 mois précédents, sur la capitalisation boursière totale de l'entreprise au début de cette période de 12 mois.

Les actions composant l'indice S&P 500 Buyback sont toutes affectées d'une pondération égale à chaque date de mise à jour de l'Indice.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

L'indice S&P 500 Buyback Strategy est calculé sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice S&P 500 Buyback est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPBUYUN

Reuters : .SPBUYUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500 Buyback.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur eu.spindices.com.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Style
Réplification indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %
UCITS ETF – USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P 500 BUYBACK N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P Global Luxury (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P Global Luxury est un indice d'actions composé de 80 des plus grandes sociétés cotées en bourse engagées dans la production ou la distribution de produits de luxe ou la prestation de services de luxe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers se compose d'actions cotées sur les marchés développés et émergents. Chaque action reçoit un score d'exposition au secteur du luxe, en fonction de la description de son activité, du secteur dont proviennent ses revenus et de la perception du marché.

Les actions des entreprises de luxe sont classées par capitalisation boursière décroissante et par score décroissant d'exposition au secteur du luxe. Les 80 les mieux classées sont sélectionnées pour composer l'indice.

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation et de son score d'exposition au secteur du luxe. Aucune composante ne représente plus de 8 % de l'indice.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

Il est calculé par S&P, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice S&P Global Luxury est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPGLGUN

Reuters : .SPGLGUNT

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P Global Luxury.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [eu.spindices.com](http://eu.spindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %
UCITS ETF – USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Solactive Smart City (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice vise à refléter le rendement des actions de sociétés qui œuvrent dans des secteurs liés au développement des villes de demain. En particulier, toutes les entreprises concernées appartiennent à l'une des six Catégories suivantes : Infrastructure publique, Technologie, Commerce électronique, Domotique, Divertissement et Soins de santé (chacune une « Catégorie »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Au 29 mars 2019, 64 secteurs différents ont été associés aux six Catégories.

Les actions comprises dans l'Indice ont une cotation principale dans un des pays développés et des pays émergents, tels que définis selon la Classification des pays de Solactive (cf. <https://www.solactive.com/documents/>). Les actions qui sont cotées à la bourse de Shanghai ou à la bourse de Shenzhen doivent être disponibles à l'achat et à la vente par le biais du programme Northbound Stock Connect.

Les Sociétés incluses dans l'Indice doivent générer au moins 50 % de leurs revenus annuels à partir d'un ou de plusieurs secteurs prédéfinis en rapport avec le thème de la ville intelligente.

Pour faire partie de l'Indice, les actions doivent constituer une Capitalisation boursière d'au moins 1 milliard d'euros et une valeur quotidienne moyenne des échanges d'au moins 5 millions d'euros sur 1 mois, et sur une période de 6 mois précédant le jour de la sélection.

En outre, les sociétés font l'objet d'un contrôle relatif à leur implication dans des ventes d'armes controversées. Si elles font l'objet de controverses ou de risques vis-à-vis des principes du Pacte mondial des Nations Unies (Recherche en fonction des normes), elles sont alors exclues.

Chaque jour de sélection, chacune des Catégories se voit affecter une pondération de 100 % divisée par le nombre de Catégories (6) dans l'Indice.

Au sein de chaque Catégorie, les composants reçoivent une pondération identique, qui est de 2 % maximum par composant.

Si une Catégorie comporte moins de 10 composants, la pondération supplémentaire ne pouvant pas leur être attribuée du fait de ce plafonnement à 2 % sera redistribuée de manière égale entre les autres Catégories de l'Indice.

L'Indice comprend les composantes à petites, moyennes et grandes capitalisations.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive Smart City officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice Solactive Smart City est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLSCNTR

Reuters : .SOLSCNTR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice Solactive Smart City.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Réplication indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Solactive Smart Factory (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice vise à refléter la performance des actions de sociétés qui opèrent dans des secteurs liés au thème de l'usine intelligente, c'est-à-dire la transformation du secteur manufacturier et du marché industriel en général grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation. En particulier, toutes les entreprises concernées appartiennent à l'une des cinq Catégories suivantes : Robotique avancée, Cloud & Big Data, Cyber-sécurité, Réalité augmentée & Impression 3D et Internet des objets (IoT) (chacune une « Catégorie »).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Au 29 mars 2019, 30 secteurs différents ont été associés aux cinq Catégories. Les actions comprises dans l'Indice ont une cotation principale dans un des pays développés et des pays émergents, tels que définis selon la Classification des pays de Solactive (cf. <https://www.solactive.com/documents/>). Les actions qui sont cotées à la bourse de Shanghai ou à la bourse de Shenzhen doivent être disponibles à l'achat et à la vente par le biais du programme Northbound Stock Connect.

Les Sociétés incluses dans l'Indice doivent générer au moins 50 % de leurs revenus annuels à partir d'un ou de plusieurs secteur prédéfinis en rapport avec le thème de l'usine intelligente.

Pour faire partie de l'indice, les actions doivent présenter une capitalisation boursière d'au moins 1 milliard d'euros et une valeur quotidienne moyenne des échanges d'au moins 5 millions d'euros sur 1 mois, sur une période de 6 mois précédant le jour de la sélection.

En outre, les sociétés font l'objet d'un contrôle relatif à leur implication dans des ventes d'armes controversées. Si elles font l'objet de controverses ou de risques vis-à-vis des principes du Pacte mondial des Nations Unies (Recherche en fonction des normes), elles sont alors exclues.

Chaque jour de sélection, chacune des Catégories se voit affecter une pondération de 100 % divisée par le nombre de catégories (5) dans l'indice.

Au sein de chaque Catégorie, les composants reçoivent une pondération identique, qui est de 2 % maximum par composant.

Si une catégorie comporte moins de 10 composants, la pondération supplémentaire ne pouvant pas leur être attribuée du fait de ce plafonnement à 2 % sera redistribuée de manière égale entre les autres Catégories de l'Indice.

L'Indice comprend les composantes à petites, moyennes et grandes capitalisations.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive Smart Factory officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice Solactive Smart Factory est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLSFN

Reuters : .SOLSFN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice Solactive Smart Factory.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité

Réplication indirecte

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice STOXX Europe 600 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice STOXX® Europe 600 est un indice d'actions représentatif des 600 premiers titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice STOXX Europe 600 comprend des actions qui couvrent tous les secteurs économiques et qui sont choisies pour leur niveau de capitalisation boursière, leur liquidité et leur pondération sectorielle.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice STOXX Europe 600 est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice STOXX Europe 600 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SXXR

Reuters : .STOXXR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice STOXX Europe 600.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [stoxx.com](http://stoxx.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Petites et moyennes capitalisations
Réplification indirecte	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative +1**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice STOXX Europe 600® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice STOXX Europe 600 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et récuse toute garantie concernant :
- les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice STOXX Europe 600® et des données comprises dans celui-ci ;
- l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice STOXX Europe 600 et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice STOXX Europe 600® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice STOXX Europe 600® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ou d'autres tierces parties.

# AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est un indice d'actions composé de sociétés évoluant dans un large éventail de secteurs et qui investissent massivement dans le développement de nouvelles technologies d'intelligence artificielle (IA). Ces sociétés sont considérées comme étant bien positionnées pour tirer parti de l'adoption accrue des technologies d'IA.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 comprend des titres composant l'indice STOXX Developed and Emerging Total Market.

L'indice STOXX Developed and Emerging Total Market couvre 95 % de la capitalisation boursière ajustée du flottant des pays développés et émergents. Les titres sont sélectionnés en fonction du nombre de brevets IA accordés à leurs émetteurs. Deux paramètres pertinents pour l'évolution d'une société dans le domaine de l'intelligence artificielle sont calculés :

- Exposition de l'IA à la propriété intellectuelle : définie comme le ratio entre le nombre de brevets IA octroyés à une société au cours des trois dernières années et le nombre total de brevets accordés à cette société au cours de la même période. Il fournit une indication de l'importance de la recherche en IA et des applications de l'IA dans les activités globales de chaque société.

- Contribution de l'IA : définie comme le ratio entre le nombre de brevets IA octroyés à une société au cours des trois dernières années et le nombre total de brevets accordés à toutes les sociétés composant l'univers de l'indice. Il fournit une indication de l'importance de la recherche en IA et des applications de l'IA de chaque société dans les activités globales liées à l'IA des sociétés composant l'univers de l'indice.

Les sociétés composant l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 sont analysées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- Exposition : les sociétés qui se situent au-dessus du 25e centile dans les deux paramètres susmentionnés (exposition de l'IA à la propriété intellectuelle et contribution de l'IA) seront incluses dans l'indice. Aux fins du calcul du 25e centile de chaque paramètre, les sociétés présentant une valeur égale à zéro dans ce paramètre seront ignorées.

- Liquidité minimale : une valeur de négociation quotidienne moyenne (ADTV) sur 3 mois supérieure à 5 000 000 EUR.

- Lignes d'actions multiples : si une société est présente avec plusieurs inscriptions dans un indice, seule la ligne la plus liquide sera conservée.

Les actions de l'indice ont des pondérations équivalentes.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'Indice.

Les indices Stoxx officiels sont calculés en utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : STXAA5R

Reuters : .STXAA5R

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [stoxx.com](http://stoxx.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Réplication indirecte	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
- les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et des données comprises dans celui-ci ;
- l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ou d'autres tierces parties.

# AMUNDI PRIME EMERGING MARKETS

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation à travers 26 pays émergents (en octobre 2020).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les composantes de l'Indice sont représentatives de la majorité des 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante de 26 pays émergents (en octobre 2020).

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions du flottant par le prix de négociation de la classe d'actions au jour de sélection.

L'indice Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD est le total des actions sélectionnées dans chaque pays.

Ces actions sont pondérées en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'Indice Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : SEMLMCUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplification ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Durabilité

Réplification de l'indice

Risque géographique lié à la Chine

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,04 %	0,08 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation des 15 pays européens développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont cotées et négociées dans 15 pays développés d'Europe : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Pour chaque pays, les composantes indicielles sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

L'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap regroupe les titres sélectionnés de chaque pays.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SEULMCEN

Reuters : .SEULMCEN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :**  
**Jour de Transaction +1**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation à travers 10 pays développés de la zone euro (en octobre 2020).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes de l'Indice sont représentatives de la majorité des 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante de 10 pays développés de la zone euro. Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal (en octobre 2020).

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions de flottant par le prix de négociation de la classe d'actions au jour de sélection.

Les actions sont pondérées en fonction de la capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

L'indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles.

La valeur de l'Indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SEZLMCN

Reuters : .SEZLMCN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplification ».

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible**

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
---------------	-----------

Opérationnel  
**Mode de gestion des risques**

Pratiques standard  
Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés français et allemands. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont cotées et négociées dans 23 pays développés : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis.

Pour chaque pays, les composantes indicielles sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

L'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap regroupe les titres sélectionnés de chaque pays.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SDMLMCUN

Reuters : .SDMLMCUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés de moyenne à grande capitalisation notées et négociées au Japon.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et correspondent aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SJPLMCN

Reuters : .SJPLMCN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Yen japonais

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive United Kingdom Mid and Small Cap ex Investment Trust Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive United Kingdom Mid and Small Cap ex Investment Trust Index est un indice d'actions représentatif des marchés des moyennes et petites capitalisations cotées et négociées au Royaume-Uni.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Livre sterling
- Composition de l'Indice

L'univers de départ comprend tous les titres qui composent l'indice parent, à savoir l'indice Solactive GBS United Kingdom All Cap Index. L'indice parent est composé d'actions de petites, moyennes et grandes capitalisations couvrant tous les segments du marché des actions internationales britannique.

Les titres sont classés par ordre décroissant de leur capitalisation boursière totale. Les 100 premières actions sont exclues de l'univers des titres admissibles.

Les critères d'inclusion se fondent ensuite sur les éléments suivants :

- les titres doivent être cotés sur le London Stock Exchange
  - la devise de négociation est la GBP
  - les titres actuellement inclus dans l'Indice exigent une Valeur quotidienne moyenne négociée d'au moins 750 000 USD sur les périodes précédentes respectives de 1 mois et 6 mois pour demeurer admissibles à l'inclusion, et
  - pour devenir éligibles, les titres actuellement non inclus dans l'Indice nécessitent une Valeur quotidienne moyenne négociée d'au moins 1 000 000 USD sur les périodes précédentes respectives de 1 mois et 6 mois
- Parmi les titres restants, les 150 titres dont la capitalisation boursière à flottant libre est la plus élevée sont sélectionnés comme constituants de l'Indice. Ces constituants sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière ajustée en fonction du flottant libre.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive United Kingdom Mid and Small Cap ex Investment Trust Index est disponible sur Bloomberg et Reuters. À la date du présent Prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLUKMSN

Reuters : .SOLUKMSN

La performance répliquée est le prix de clôture de l'Indice Solactive United Kingdom Mid and Small Cap ex Investment Trust Index.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplification ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Livre sterling

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Action	Marché
Réplification de l'indice	Petites et moyennes capitalisations
Fonds d'investissement	Volatilité
Gestion	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier Jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	GBP	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés de moyenne et grande capitalisation notés et négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les actions sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

-des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicelles ;

- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SUSLMCN

Reuters : .SUSLMCN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Emerging Markets (EM) Asia (l'« Indice parent »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de pays émergents en Asie (tels que définis dans la méthodologie de l'indice). L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'Indice parent :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour rester admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles cohérentes avec celles de l'Indice parent. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'Indice parent.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative)
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXMSFFNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplique directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplique » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable
Réplique de l'indice	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet à Hong Kong, en Corée du Sud et à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EM ASIA SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 26 pays émergents (en septembre 2020). L'indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice cadre :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les réserves de combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles et géographiques conformes à celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur et zone géographique de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEFSXNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

### Sous-gestionnaire

Amundi Japan Ltd. (segment asiatique du portefeuille uniquement)

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable

Réplication de l'indice

Risque géographique lié à la Chine

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties  
Opérationnel

**Mode de gestion des risques**

Liquidité  
Pratiques standard  
Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taiwan. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	USD	-	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI EMU (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 10 pays développés (en septembre 2020) de l'Union économique et monétaire européenne. L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'Indice cadre :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les réserves de combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles cohérentes avec celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEMXNE

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**  
AMUNDI INDEX SOLUTIONS 150

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 15 pays développés d'Europe (en septembre 2020). L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'Indice cadre :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les réserves de combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles cohérentes avec celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEUSXNE

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).



## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,13 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Japan (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation du marché japonais. L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'Indice cadre.

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour rester admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles cohérentes avec celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXJPSXNY

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Yen japonais

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI INDEX (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI INDEX À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Pacific ex Japan (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 4 des 5 pays développés de la région Pacifique, hors Japon (en septembre 2020). L'indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection des meilleures sociétés parmi les indices régionaux qui constituent l'Indice cadre.

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole et gaz, le charbon thermique, les combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles et géographiques conformes à celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur et zone géographique de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une répllication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de répllication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la répllication directe avec une répllication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle répllication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de répllication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise Fonds d'investissement

- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXPJSXNE

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Instruments dérivés

Marché émergent

Action

Réplication de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Opérationnel

**Mode de gestion des**

**risques**

Gestion

Marché

Investissement durable

Liquidité

Pratiques standard

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Australie et à Hong Kong. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI INDEX (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI INDEX À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI USA (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation du marché américain. L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'Indice cadre :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les réserves de combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles cohérentes avec celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXUSSXNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	USD	-	4,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,13 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI USA SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTIE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI World (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés (en septembre 2020). L'indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels est construit en appliquant une combinaison d'exclusions en fonction de certaines valeurs et d'un processus de sélection des meilleures sociétés de l'Indice cadre :

Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités commerciales telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole & gaz, le charbon thermique, les réserves de combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG\*\* égale ou supérieure à A et une Notation MSCI ESG Controversies\*\*\* égale ou supérieure à 4 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI SRI doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à BB et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'Indice cible des pondérations sectorielles et géographiques conformes à celles de l'Indice cadre. Cette méthodologie a pour but d'inclure les titres des sociétés affichant les notes ESG les plus élevées, à hauteur de 25 % de la capitalisation boursière de chaque secteur et zone géographique de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative),
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXWOSXNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	USD	-	4,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI United Kingdom IMI (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de petite, moyenne et grande capitalisation du marché britannique et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'indice cadre.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Livre sterling
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice cadre :

1. Tout d'abord, les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées telles que définies par MSCI ESG Research\*, notamment l'énergie nucléaire, le tabac, l'alcool, les jeux de hasard, les armes controversées, les armes conventionnelles, les armes civiles, le pétrole et gaz, le charbon thermique, les combustibles fossiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et les divertissements pour adultes sont exclus.

2. Les sociétés restantes sont alors notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice.

- Les composantes existantes de l'indice doivent avoir une Notation MSCI ESG Rating\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à 1.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Les composantes sont classées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- la notation MSCI ESG,
- tendance ESG (tendance ESG positive préférée à une tendance ESG neutre, et tendance ESG neutre préférée à une tendance ESG négative)
- la composition actuelle de l'indice (les composantes existantes sont préférées à celles qui ne le sont pas),
- scores ESG ajustés selon les secteurs, et
- capitalisation boursière flottante en baisse.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\* Pour plus d'informations sur les activités et MSCI Research, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [msci.com](https://www.msci.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplcation directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplcation », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Action	Petites et moyennes capitalisations
Réplcation de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

La valeur de l'indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXGBISNG

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier Jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF DR - GBP	GBP	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI UK IMI SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI INDEX (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI INDEX À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice DAX 50 ESG (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice DAX 50 ESG réplique la performance des 50 actions les plus importantes et les plus liquides du marché allemand qui affichent une performance comparable sur la base de leurs critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'Indice se compose de titres inclus dans l'indice HDAX, qui est représentatif des grandes et moyennes sociétés dont les titres sont négociés sur le marché boursier allemand et dont le siège social ou opérationnel est situé en Allemagne.

L'univers HDAX englobe l'ensemble des sociétés représentées dans les indices DAX (l'indice allemand des valeurs de premier plan qui suit la performance des 30 sociétés les plus grandes et les plus liquides cotées sur le marché boursier allemand), MDAX (composé des 60 sociétés les plus importantes après le DAX en termes de capitalisation boursière et de chiffre d'affaires) et TecDAX (comprenant les 30 valeurs technologiques les plus importantes et les plus liquides en termes de capitalisation boursière et de chiffre d'affaires).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers de l'Indice est défini par toutes les actions incluses dans l'Indice HDAX.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

- Les sociétés identifiées comme non conformes selon l'évaluation Global Standards Screening\* de Sustainalytics sont exclues,
- Selon Sustainalytics, les entreprises opérant dans le domaine des armes controversées, des contrats militaires, du tabac, de l'énergie nucléaire ou du charbon thermique ne sont pas admissibles à la sélection.

L'indice sélectionne ensuite les 50 titres les plus importants et les plus liquides en fonction des critères quantitatifs de la capitalisation boursière flottante, du volume du carnet de commandes et du score ESG de Sustainalytics.

Chaque composante de l'Indice est ensuite pondérée par sa capitalisation boursière flottante avec un plafond de 7 %.

\*L'évaluation Global Standards Screening identifie les sociétés qui enfreignent ou risquent d'enfreindre les règles et normes internationales communément acceptées, inscrites dans les Principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), les Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies (UNGP) et leurs conventions sous-jacentes.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par STOXX.

La valeur de l'Indice DAX 50 ESG est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : DAXESGN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice DAX 50 ESG.

La méthodologie sous-tendant cet indice STOXX, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composantes indiciaires sous-jacentes sont disponibles sur [stox.com](http://stox.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplification ».

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible**

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucune autre relation avec Amundi Asset Management que l'octroi de licence pour DAX 50 ESG Index® et les marques de commerce associées, à des fins d'utilisation en relation avec l'AMUNDI DAX 50 ESG.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas l'AMUNDI DAX 50 ESG.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans l'AMUNDI DAX 50 ESG ni dans aucun autre titre.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation de l'AMUNDI DAX 50 ESG.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou au marketing de l'AMUNDI DAX 50 ESG.
- Ne prennent aucunement en compte les besoins du compartiment AMUNDI DAX 50 ESG ou des porteurs de parts du compartiment AMUNDI DAX 50 ESG dans le cadre de la détermination, de la formulation ou du calcul de l'Indice DAX 50 ESG, et n'ont aucune obligation de le faire.

STOXX et ses concédants n'assument aucune responsabilité en relation avec le compartiment AMUNDI DAX 50 ESG. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
- Les résultats qui doivent être réalisés par l'AMUNDI DAX 50 ESG, les porteurs de parts de l'AMUNDI DAX 50 ESG ou toute autre personne en relation avec l'utilisation de l'indice DAX 50 ESG et des données que l'Indice DAX 50 ESG Index® comporte ;
- L'exactitude ou l'exhaustivité de l'Indice DAX 50 ESG et de ses données ;
- La qualité marchande et l'adaptation à un objectif particulier, ou l'utilisation, de l'Indice DAX 50 ESG Index® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'Indice DAX 50 ESG Index® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques profits non réalisés, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI DAX 50 ESG ou d'autres tierces parties.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice S&P 500 ESG (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 ESG (l'« Indice ») est un indice élargi pondéré par la capitalisation boursière qui mesure la performance des titres qui répondent aux critères de durabilité, tout en conservant une pondération globale au niveau sectoriel similaire à celle de l'indice S&P 500 (l'« Indice cadre »). L'indice S&P 500 est un indice d'actions représentatif des titres de premier plan négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers initial de l'Indice S&P 500 ESG comprend tous les titres qui composent son Indice cadre.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

1. Les sociétés impliquées dans des activités commerciales impliquant le tabac, les armes controversées et (à partir de septembre 2020) le charbon thermique sont exclues ;
2. Les sociétés dont les scores du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) sont disqualifiants\* sont exclues ;
3. Les sociétés qui n'ont pas de score S&P DJI ou avec un score S&P DJI ESG\* qui tombe dans les 25 % les plus faibles des scores ESG de chaque groupe industriel GICS sont exclues. L'univers global de cette catégorisation est défini comme le regroupement des sociétés S&P Global LargeMidCap et S&P Global 1200 à la fin du mois de mars de l'année précédente.

L'Indice vise 75 % de la capitalisation boursière flottante de chaque groupe industriel au sein du S&P 500 en utilisant le score S&P DJI ESG comme caractéristique principale. Les constituants sont sélectionnés par ordre décroissant de score S&P DJI ESG.

Les composantes de l'Indice sont pondérées par la capitalisation boursière ajustée au flottant.

\*Pour plus d'informations sur le score S&P DJI et le score UNGC, consultez la méthodologie de l'Index disponible sur [www.spdji.com](http://www.spdji.com)

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

L'indice S&P 500 ESG est calculé par S&P sur la base des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indiciaires.

La valeur de l'Indice S&P 500 ESG est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : SPXESUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500 ESG.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [eu.spindices.com](http://eu.spindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Investissement durable

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P 500 ESG N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC QUANT À L'OPPORTUNITÉ D'UN INVESTISSEMENT DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VL DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORTANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI China ESG Leaders Select 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI China ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI China (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de sociétés chinoises de moyenne à grande capitalisation recouvrant des actions A, des actions H, des actions B, des Red chips, des P chips et des titres étrangers (p.ex. des ADR) et émis par des entreprises assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre. L'Indice est construit en appliquant une combinaison d'exclusions en fonction de certaines valeurs et un processus de sélection des meilleures sociétés de l'Indice MSCI China. L'Indice est construit comme suit :

1. Tout d'abord, avec l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités commerciales, notamment : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.

2. Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés avec les notations ESG les plus élevées et qui représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la classification Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI China ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXCNEGNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI China ESG  
AMUNDI INDEX SOLUTIONS 174

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable
Réplification de l'indice	
Risque géographique lié à la Chine	

Leaders Select 5% Issuer Capped .

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en [PAYS]. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EM ex China Region ESG Leaders Select 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EM ex China Region ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Emerging Markets ex China (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 26 des 27 pays émergents (en janvier 2021) à l'exclusion de la Chine et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre. L'Indice est construit en appliquant une combinaison d'exclusions en fonction de certaines valeurs et un processus de sélection des meilleures sociétés de l'Indice cadre. L'Indice est construit comme suit :

1. Tout d'abord, avec l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités commerciales, notamment : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.

2. Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés avec les notations ESG les plus élevées et qui représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la classification Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EM ex China Region ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEFEGNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EM ex China Region ESG Leaders Select 5% Issuer Capped .

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements)** : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable
Réplification de l'indice	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

#### **Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en [PAYS]. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EM ESG Leaders 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EM ESG Leaders 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Emerging Markets (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 26 pays émergents et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre.

Les titres sont sélectionnés en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice MSCI Emerging Markets en :

1. excluant premièrement les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités en rapport avec : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées et les armes à feu civiles.

2. Les sociétés restantes sont alors notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EM ESG Leaders 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEME5NU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EM ESG Leaders 5% Issuer Capped.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable

Réplication de l'indice

Risque géographique lié à la Chine

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taiwan. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EMU ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EMU ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI EMU (l'« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 10 pays développés (en septembre 2020) de l'Union économique et monétaire européenne et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre.

L'Indice est construit en appliquant une combinaison d'exclusions en fonction de certaines valeurs et d'un processus de sélection des meilleures sociétés de l'Indice MSCI EMU.

L'Indice est construit comme suit :

- Tout d'abord, à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités commerciales, notamment : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.
- Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :
  - Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.
  - Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.
- Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EMU ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXEMUEL5

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EMU ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	



**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,15 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI INDEX (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI INDEX À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation des 15 pays européens développés et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre.

Les titres sont sélectionnés en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice MSCI Europe en :

1. excluant premièrement les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités en rapport avec : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.

2. Les sociétés restantes sont alors notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEUESL5

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI USA ESG Leaders Select 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI USA (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation du marché américain et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre.

Les titres sont sélectionnés en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice MSCI USA en :

1. excluant premièrement les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités en rapport avec : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.

2. Les sociétés restantes sont alors notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à 3 pour être admissibles.

- Les composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI USA ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXUSESL5

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.



# AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI World (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation des 23 pays développés et émis par des sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans chaque secteur de l'Indice cadre.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'Indice cadre.

Les titres sont sélectionnés en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur les valeurs et un processus de sélection supérieur aux sociétés de l'indice MSCI World en :

1. excluant premièrement les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités en rapport avec : l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles et le charbon thermique.

2. Les sociétés restantes sont alors notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et reçoivent une notation qui détermine leur admissibilité à l'inclusion dans l'Indice :

- Les sociétés qui ne sont pas des composantes existantes des indices MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG\* égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies\*\* égale ou supérieure à « 3 » pour être admissibles.

- Les composantes existantes de l'indice MSCI ESG Leaders doivent avoir une Notation MSCI ESG égale ou supérieure à « BB » et une Notation MSCI ESG Controversies égale ou supérieure à 1 pour être admissibles.

3. Un processus de sélection supérieur est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné. La méthodologie vise à inclure les titres des sociétés dont les notations ESG les plus élevées représentent 50 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur de la Global Industry Classification Standard (GICS) de l'Indice cadre.

Chaque composante est pondérée proportionnellement à sa capitalisation boursière flottante et plafonnée à 5 %.

\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXWOESL5

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 (heure d'Europe centrale) au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du jour suivant qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EM ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EM ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Emerging Markets (« Indice cadre »), représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation de 26 pays émergents. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice cadre, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles dans l'Indice sont déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice cadre sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
2. Sociétés qui, selon la méthodologie utilisée, ont soulevé de sévères controverses en matière de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
3. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées tel que défini par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
4. Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG combiné est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- (i) la notation ESG existante attribuée par MSCI\* ; et
- (ii) le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

\* Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EM ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEFESUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EM ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Action	Investissement durable

Réplication de l'indice

Risque géographique lié à la Chine

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur le marché de Hong Kong, en Corée du Sud ou à Taiwan. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI EMU (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation des 10 pays développés de l'Union économique et monétaire européenne. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice cadre, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles sont déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice cadre sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
2. Sociétés qui, selon la méthodologie utilisée, ont soulevé de sévères controverses en matière de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
3. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées tel que défini par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
4. Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG combiné est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- (i) la notation ESG existante attribuée par MSCI ; et
- (ii) le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

\* Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEMESUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).



## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation des 15 pays européens développés. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice cadre, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles sont alors déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice cadre sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
2. Sociétés qui, selon la méthodologie utilisée, ont soulevé de sévères controverses en matière de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
3. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées tel que défini par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
4. Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG global est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- (i) la notation ESG existante attribuée par MSCI\* ; et
- (ii) le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

\* Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEUESUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI JAPAN (« Indice parent »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation du marché japonais. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie d'investissement qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice parent, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles sont déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice parent sur la base des critères suivants :

- Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
- Sociétés qui ont soulevé de sévères controverses en matière de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
- Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées telles que définies par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
- Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG combiné est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- la notation ESG existante attribuée par MSCI ; et
- le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : MXJPSUNJ

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](http://msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Yen japonais

### Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF DR	JPY	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI USA (« Indice cadre »), représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation du marché américain. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice cadre, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles sont déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice cadre sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
2. Sociétés qui, selon la méthodologie utilisée, ont soulevé de sévères controverses en matière de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
3. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées tel que défini par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
4. Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG combiné est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- (i) la notation ESG existante attribuée par MSCI\* ; et
- (ii) le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

\* Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXUSESUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).



## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI World (« Indice cadre »), représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui accroît l'exposition par rapport à l'Indice cadre, dans des sociétés ayant à la fois un profil ESG solide et une tendance positive à l'amélioration de ce profil ESG. La méthodologie vise à ajuster les pondérations de capitalisation boursière flottante des composantes sur la base de certaines mesures environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres admissibles sont déterminés en excluant ceux admissibles à l'Indice cadre sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés qui n'ont pas été évaluées ou notées par MSCI sur la base de la documentation et des informations existantes en matière d'ESG
2. Sociétés qui, selon la méthodologie utilisée, ont soulevé de sévères controverses en matières de questions liées aux facteurs ESG au cours des trois dernières années
3. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées tel que défini par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons
4. Sociétés qui sont parties prenantes dans la production de tabac ou charbon thermique.

Un score ESG combiné est attribué à chacune des sociétés éligibles à l'univers d'investissement et se calcule en considérant :

- (i) la notation ESG existante attribuée par MSCI\* ; et
- (ii) le score de tendance de la notation ESG, représentant la variation de la notation ESG au cours du temps.

Une nouvelle pondération basée sur ce score ESG combiné est ensuite appliquée aux titres admissibles à l'Indice.

\* Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXWOESUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximum et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 TCA est un indice obligataire représentatif des obligations à taux fixe de qualité « investment grade », libellées en euro, émises par des sociétés privées (ces obligations sont appelées « obligations d'entreprises »), dont l'échéance résiduelle varie de 1 mois à 1 an et qui applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour l'éligibilité des titres.

L'indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 Y TCA se compose d'obligations d'entreprises qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- titres libellés en euro ; le domicile de l'émetteur n'est pas pertinent pour la sélection des obligations
- coupons fixes ;
- obligations notées de qualité « investment grade » par au moins une des trois agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services). La notation « investment grade » doit être supérieure ou égale à BBB- pour Fitch et S&P et supérieure ou égale à Baa3 pour Moody's (la notation utilisée dans l'analyse de chaque titre éligible est la moyenne des notations émises par les 3 agences de notation) ;
- échéance à l'émission supérieure à 1 an ;
- échéance résiduelle comprise entre 1 mois et 1 an ;
- encours minimum par émission de 500 millions EUR.

Les filtres ESG suivants sont ensuite appliqués :

- en premier lieu, les entreprises impliquées dans les activités commerciales selon MSCI ESG Research\*, dont : Les divertissements pour adultes, l'alcool, les jeux de hasard, le tabac, l'énergie nucléaire, les armes conventionnelles, les armes nucléaires, les armes controversées, les armes à feu civiles, les organismes génétiquement modifiés (OGM), les sables bitumineux et le charbon thermique sont exclus.
- les émetteurs doivent disposer d'une notation MSCI ESG\*\* supérieure ou égale à BBB et d'une notation MSCI ESG Controversies\*\*\* supérieure ou égale à 1 pour être éligibles.

Si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)
- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)
- valeur de marché (une valeur de marché cumulée plus élevée est préférée pour rester dans l'indice).

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur ou égal à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. En outre, la pondération de la capitalisation boursière de chaque émetteur est plafonnée à 3 %.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarket.com](http://www.ihsmarket.com).

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 TCA est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : IBXEEC1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplique échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indiciaires sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indiciaires sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par les biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplique » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplique de l'indice	Réplique de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 1 an.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à court terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,04 %	0,04 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 TCA (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par le Compartiment AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le Compartiment AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, explicite ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'indice stratégique, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'indice stratégique et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du Compartiment AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du Compartiment AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG, ni le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu(e) pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent participer à des transactions portant sur toute obligation composant l'Indice et peuvent, dès lors qu'ils y sont autorisés, accepter des dépôts de la part de, faire des prêts ou accorder un crédit aux émetteurs de telles obligations ou à leurs sociétés affiliées, ainsi que participer de manière générale à tout type de société commerciale, de banque d'investissement ou autre avec de tels émetteurs ou sociétés affiliées. Ils peuvent agir, dans le cadre de telles affaires, comme si l'Indice n'existait pas, que de telles actions soient susceptibles ou non d'affecter négativement l'Indice ou le Compartiment AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG.



# AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI

à partir du 7 juin 2021 AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI est un indice obligataire représentatif des obligations d'entreprises à taux fixe de qualité « investment grade » libellées en euro qui suit les règles de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour la sélection de titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers applicable comprend tous les titres constituant l'Indice parent (c'est-à-dire des obligations libellées en euro, de qualité « investment grade » à taux fixe dont l'échéance résiduelle est supérieure à 1 an et dont l'encours minimum est de 300 millions EUR). L'intégration à l'Indice est fonction de la devise de libellé de l'obligation et non du risque associé au pays de l'émetteur.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

- Les titres constituant l'Indice doivent avoir une note MSCI ESG d'au moins BBB pour être admissibles à l'inclusion.
- Les sociétés impliquées dans les lignes d'activités/commerciales\* telles que définies par le filtre d'exclusion standard de Bloomberg Barclays MSCI SRI\* comprenant l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes militaires, les armes civiles, le charbon thermique, la production de charbon thermique et de sables bitumineux sont exclues.
- Les sociétés dont la note (inférieure à 2) MSCI ESG Impact Monitor\*\* (qui mesure l'implication d'un émetteur dans des activités controversées majeures et leur niveau de conformité aux normes et principes internationaux) est « rouge » sont exclues.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale.

Après le 28 février 2021, si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)
- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice, jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur bloombergindices.com.

\*\*Le MSCI ESG Impact Monitor fournit des informations sur la conformité aux normes et principes internationaux, ainsi qu'une évaluation des performances de l'entreprise par rapport à ces normes et principes. ROUGE : Indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs activités controversées très graves.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : I35570EU

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le

AMUNDI INDEX SOLUTIONS 217

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
---------------	-----------

cours initial des titres d'entreprise nouvellement émis intégrant l'indice correspond au prix d'offre ; passé un délai d'un mois, c'est le cours acheteur qui est employé. La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

Opérationnel

**Mode de gestion des risques**

Pratiques standard

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 (heure d'Europe centrale) au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur Liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %
UCITS ETF 2 DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	2,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg ») ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice « Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI<sup>SM</sup> » (« l'Indice »), lequel est déterminé, composé et calculé par BISL, ou tout indice lui succédant, selon la recherche menée sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'assument de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'Indice. L'unique lien de Bloomberg, Barclays et MSCI avec l'Émetteur concernant l'Indice est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, l'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'Indice et au compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI auprès de l'Émetteur et ils n'acquiescent aucune participation dans l'Indice ni n'établissent aucune relation, de quelque nature qu'elle soit, avec Bloomberg, Barclays ou MSCI en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. Le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu par Bloomberg, par Barclays ou par MSCI. Bloomberg, Barclays et MSCI ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de la pertinence d'un investissement dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne se sont prononcées sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne sont responsables ou parties prenantes de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne sont tenues de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'assument d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays, et Bloomberg et MSCI concerne uniquement ces derniers respectivement et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA FOURNITURE DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NI MSCI NE GARANTISSENT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG, BARCLAYS ET MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI.

Aucune information fournie par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC, et MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP.

# AMUNDI INDEX EURO AGG SRI

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral est un indice obligataire représentatif de l'univers des titres à taux fixe « investment grade » libellés en euro qui suit les règles de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG pour la sélection des titres.

L'Indice est un Indice de coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les obligations investment grade libellées en euros à taux fixe, y compris les bons du Trésor, les titres d'État, d'entreprises et titrisées). L'intégration à l'Indice est fonction de la devise de libellé de l'obligation et non du risque associé au pays de l'émetteur.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

- Les titres constituant l'Indice doivent avoir une note ESG d'au moins BBB pour être admissibles à l'inclusion.
- Les sociétés impliquées dans des lignes d'activité/activités relevant du filtre d'exclusion standard de Bloomberg Barclays MSCI SRI, à l'instar de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, du jeu, des armes militaires, des armes civiles, des OGM et des divertissements pour adultes.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale et réajustés afin de maintenir une allocation sectorielle neutre par rapport à leur Indice parent, lesdits secteurs concernés étant les bons du Trésor, les titres d'État, titrisés et d'entreprise à la date du prospectus.

Après le 28 février 2021, si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)
- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice, jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral Index est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : I35394EU

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Fonds d'investissement	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur Liquidative :**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (Désignée collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (désignées collectivement « Bloomberg ») ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral Index<sup>SM</sup> (« Indice »), lequel est déterminé, composé et calculé par BISL, ou tout indice lui succédant, selon la recherche menée sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est l'émetteur ou le producteur du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI, et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI. En tant qu'émetteur du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'Indice. L'unique lien de Bloomberg, Barclays et MSCI avec l'Émetteur concernant l'Indice est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, l'Émetteur du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'Indice et au Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI. Les investisseurs souscrivent des parts du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI auprès de l'Émetteur et ils n'acquièrent aucune participation dans l'Indice ni n'établissent aucune relation, de quelle que nature qu'elle soit, avec Bloomberg, Barclays ou MSCI en investissant dans le Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI. Le Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays ou MSCI. Bloomberg, Barclays et MSCI ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de la pertinence d'un investissement dans le Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral Index. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg à Barclays et Bloomberg à MSCI concerne uniquement ces derniers, respectivement, et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur à Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA FOURNITURE DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NI MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG, BARCLAYS ET MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, VOIRE DE TOUTS PROFITS NON RÉALISÉS, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EURO AGG SRI.

Aucune information fournie par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC, et MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

# AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year est un indice obligataire représentatif de l'univers des obligations « investment grade » libellées en euro qui suit les règles de l'Indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (l'« Indice parent ») avec une contrainte de maturité résiduelle de 0 et 3 ans et applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers applicable comprend tous les titres constituant l'Indice parent (c'est-à-dire des émissions publiques d'obligations d'entreprises à taux fixe de qualité « investment grade » libellées en euro) dont l'échéance résiduelle est de 1 mois à 3 ans à chaque fin de mois, et dont le montant d'émission minimum est de 300 millions EUR. L'intégration à l'Indice est fonction de la devise de libellé de l'obligation et non du risque associé au pays de l'émetteur.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

1. Les titres constituant l'Indice doivent avoir une note MSCI ESG d'au moins BBB.
2. Les sociétés impliquées dans les lignes d'activités/commerciales\* telles que définies par le filtre d'exclusion standard de Bloomberg Barclays MSCI SRI\* comprenant l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes militaires, les armes civiles, le charbon thermique, la production de charbon thermique et de sables bitumineux sont exclues.
3. Les sociétés dont la note\*\* MSCI ESG Impact Monitor\*\* (qui mesure l'implication d'un émetteur dans des activités controversées majeures et leur niveau de conformité aux normes et principes internationaux) est « rouge » sont exclues.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale.

Après le 28 février 2021, si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)

- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice, jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur bloombergindices.com.

\*\* Le MSCI ESG Impact Monitor fournit des informations sur la conformité aux normes et principes internationaux, ainsi qu'une évaluation des performances de l'entreprise par rapport à ces normes et principes. ROUGE : Indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs activités controversées très graves.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : I34717EU

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le cours initial des titres d'entreprise nouvellement émis intégrant l'indice correspond au prix d'offre ; passé un délai d'un mois, c'est le cours acheteur qui est employé.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplcation », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 14 h 00 (heure d'Europe centrale) au plus tard sont généralement traités sur la base de la VL du jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur Liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,09 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice « Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year <sup>SM</sup> » (« l'Indice »), lequel est déterminé, composé et calculé par BISL, ou tout indice lui succédant, selon la recherche menée sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne sont l'émetteur ou le producteur d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'ont de responsabilités, obligations ou devoirs envers les investisseurs au sein d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y. Amundi Asset Management est autorisée à utiliser cet Indice en tant qu'émetteur d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y. La seule relation entre Bloomberg, Barclays et MSCI et l'Émetteur à l'égard de l'Indice est l'octroi d'une licence pour l'Indice, lequel Indice est déterminé, composé et calculé sans égard à l'Émetteur ou à AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou les propriétaires d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y.

En outre, l'Émetteur d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y peut pour lui-même effectuer une ou plusieurs transactions avec Barclays sur ou en relation avec l'Indice dans le cadre d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y. Les investisseurs acquièrent AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y auprès de l'Émetteur et les investisseurs n'acquièrent aucun intérêt dans l'Indice et n'établissent aucune relation de quelque nature que ce soit avec Bloomberg, Barclays ou MSCI lorsqu'ils font un investissement dans AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y. AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg ni par Barclays ni par MSCI. Bloomberg, Barclays et MSCI ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y en lien avec une personne ou une entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays, et Bloomberg et MSCI concerne uniquement ces derniers respectivement et aucunement les porteurs de parts d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts d'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA FOURNITURE DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NI MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG, BARCLAYS ET MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE À L'AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y.

Aucune information fournie par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC, et MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP.

# AMUNDI INDEX US CORP SRI

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI est un indice obligataire représentatif des obligations d'entreprises à taux fixe de qualité « investment grade » libellées en dollars qui suit les règles de l'indice Bloomberg Barclays US Aggregate Corporate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour la sélection de titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers applicable comprend tous les titres constituant l'Indice parent (c'est-à-dire des obligations publiques libellées en USD, de qualité « investment grade » dont l'échéance résiduelle est supérieure à 1 an et dont l'encours minimum est de 300 millions USD).

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

- Les titres constituant l'Indice doivent avoir une note MSCI ESG d'au moins BBB pour être admissibles à l'inclusion.
- Les sociétés impliquées dans les lignes d'activités/commerciales\* telles que définies par le filtre d'exclusion standard de Bloomberg Barclays MSCI SRI\* comprenant l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes militaires, les armes civiles, le charbon thermique, la production de charbon thermique et de sables bitumineux sont exclues.
- Les sociétés dont la note\*\* MSCI ESG Impact Monitor\*\* (qui mesure l'implication d'un émetteur dans des activités controversées majeures et leur niveau de conformité aux normes et principes internationaux) est « rouge » sont exclues.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale.

Après le 28 février 2021, si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)
- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice, jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur bloombergindices.com. \*\*Le MSCI ESG Impact Monitor fournit des informations sur la conformité aux normes et principes internationaux, ainsi qu'une évaluation des performances de l'entreprise par rapport à ces normes et principes. ROUGE : Indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs activités controversées très graves.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : I35571US

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le cours initial des titres nouvellement émis intégrant l'Indice correspond au prix d'offre ; passé un délai d'un mois, c'est le cours acheteur qui est employé.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplcation », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte)	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Réplcation de l'indice	Investissement durable
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,05 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'Indice « Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI Index<sup>SM</sup> » (« l'Indice »), lequel est déterminé, composé et calculé par BISL, ou tout indice lui succédant, selon la recherche menée sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est l'émetteur ou le producteur du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI. En tant qu'Émetteur du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'Indice. L'unique lien de Bloomberg, Barclays et MSCI avec l'Émetteur concernant l'Indice est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, l'Émetteur du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'Indice et au Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI. Les investisseurs souscrivent des parts du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI auprès de l'Émetteur et ils n'acquièrent aucune participation dans l'Indice ni n'établissent aucune relation, de quelle que nature qu'elle soit, avec Bloomberg, Barclays ou MSCI en investissant dans le Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI. Le Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays ou MSCI. Bloomberg, Barclays et MSCI ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de la pertinence d'un investissement dans le Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts d'AMUNDI INDEX US CORP SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg à Barclays et Bloomberg à MSCI concerne uniquement ces derniers, respectivement, et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur à Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA FOURNITURE DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NI MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG, BARCLAYS ET MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, VOIRE DE TOUS PROFITS NON RÉALISÉS, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX US CORP SRI.

Aucune information fournie par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC, et MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP.

# AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Climate Change Paris Aligned Select Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplique de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Climate Change Paris Aligned Select est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI Europe (l'« Indice cadre ») représentatif des titres de moyenne et grande capitalisation dans 15 pays développés d'Europe sur le marché (en mars 2020). L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice sera construit comme suit :

- L'Univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les actions de moyenne et grande capitalisation qui représentent 85 % de la capitalisation totale pour la zone géographique couverte par l'Indice parent).

- L'Univers initial est construit en excluant des titres de l'Univers d'investissement sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés non notées par MSCI ESG Research aux fins de l'initiative Low Carbon Transition Assessment.

2. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées telles que définies par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons. Chaque entreprise restante à l'issue du processus de filtrage se voit assortie d'une pondération fonction de sa capitalisation boursière et de son Score combiné Low Carbon Transition (LCT)\* afin d'accroître l'exposition des entreprises participant aux opportunités liées à la transition climatique et de diminuer l'exposition de celles exposées aux risques inhérents à la transition climatique.

- L'Univers éligible est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers initial en excluant ceux admissibles sur la base des critères suivants :

1. les sociétés qui ont été confrontées à de très graves controverses concernant les questions ESG,

2. les sociétés qui sont parties prenantes dans les secteurs du tabac, du charbon, du pétrole et du gaz, de la production d'énergie thermique à base de charbon, de la production d'énergie à base de combustible liquide, de la production d'énergie à base de pétrole et de gaz.

- L'Indice parent et l'Univers éligible sont tous deux divisés en deux sous-univers\*\* : « impact climatique élevé » et « impact climatique faible ».

- L'Univers final est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers éligible moyennant la pondération :

des univers à « Impact climatique élevé » et à « Impact climatique faible » conformément à leurs allocations respectives dans l'Indice parent et

des valeurs mobilières sur la base de leurs objectifs et des engagements que les sociétés émettrices respectives ont pris pour satisfaire aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union. La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4 %.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez vous reporter à la méthodologie MSCI Select EUR Paris-Aligned Index Methodology disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\* Pour plus d'informations sur le Score combiné ou sur la méthodologie de calcul des notes LCT et de la catégorie LCT correspondante, veuillez consulter la méthodologie MSCI Climate Change disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\*\* Pour plus d'informations sur les univers et la classification, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplique directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplique » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise

Fonds d'investissement

- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'Indice MSCI EUROPE Climate Change Paris Aligned Select Index est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXEUPALI

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Climate Change Paris Aligned Select Index.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplication de l'indice	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	
<b>Risques dans des conditions de marché inhabituelles</b>	
Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
<b>Mode de gestion des risques</b>	Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni, en France et en Suisse. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

# AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Réplicuer la performance de l'indice MSCI World Climate Change Paris Aligned Select Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplique de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Climate Change Paris Aligned Select est un indice d'actions basé sur l'indice MSCI World (l'« Indice cadre ») représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés (en mars 2020). L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicelles sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice sera construit comme suit :

- L'Univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les actions de moyenne et grande capitalisation qui représentent 85 % de la capitalisation totale pour la zone géographique couverte par l'Indice parent).

- L'Univers initial est construit en excluant des titres de l'Univers d'investissement sur la base des critères suivants :

1. Sociétés non notées : sociétés non notées par MSCI ESG Research aux fins de l'initiative Low Carbon Transition Assessment.

2. Sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées telles que définies par la méthodologie relative aux indices MSCI Ex-Controversial Weapons

Chaque entreprise restante à l'issue du processus de filtrage se voit assortie d'une pondération fonction de sa capitalisation boursière et de son Score combiné Low Carbon Transition (LCT)\* afin d'accroître l'exposition des entreprises participant aux opportunités liées à la transition climatique et de diminuer l'exposition de celles exposées aux risques inhérents à la transition climatique.

- L'Univers éligible est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers initial en excluant ceux admissibles sur la base des critères suivants :

1. les sociétés qui ont été confrontées à de très graves controverses concernant les questions ESG,

2. les sociétés qui sont parties prenantes dans les secteurs du tabac, du charbon, du pétrole et du gaz, de la production d'énergie thermique à base de charbon, de la production d'énergie à base de combustible liquide, de la production d'énergie à base de pétrole et de gaz.

- L'Indice parent et l'Univers éligible sont tous deux divisés en deux sous-univers\*\* : « impact climatique élevé » et « impact climatique faible ».

- L'Univers final est construit sur la base des titres admissibles au sein de l'Univers éligible moyennant la pondération :

des univers à « Impact climatique élevé » et à « Impact climatique faible » conformément à leurs allocations respectives dans l'Indice parent et

des valeurs mobilières sur la base de leurs objectifs et des engagements que les sociétés émettrices respectives ont pris pour satisfaire aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union. La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4 %.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez vous reporter à la méthodologie MSCI Select EUR Paris-Aligned Index Methodology disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\* Pour plus d'informations sur le Score combiné ou sur la méthodologie de calcul des notes LCT et de la catégorie LCT correspondante, veuillez consulter la méthodologie MSCI Climate Change disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

\*\* Pour plus d'informations sur les univers et la classification, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplique directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicelles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplique » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise

Fonds d'investissement



La valeur de l'Indice MSCI World Climate Change Paris Aligned Select Index est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le symbole boursier est : MXWOPALI

La performance répliquée est le cours de clôture de l'Indice MSCI World Climate Change Paris Aligned Select Index.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Instruments dérivés

Action

Réplication de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Gestion

Marché

Investissement durable

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des**

Engagement

**risques**

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du jour suivant qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,13 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,15 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB (LE « COMPARTIMENT ») N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplification de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB réplique la performance des titres liquides de l'indice EURO STOXX Total Market (« Indice cadre »). L'indice est conçu pour répondre aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union.

L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice est construit comme suit :

- l'Univers d'investissement comprend toutes les sociétés composant l'Indice parent (c'est-à-dire les actions de petite, moyenne et grande capitalisation qui couvrent environ 95 % de la capitalisation boursière à flottant libre de l'Europe).

- l'Univers initial est construit en excluant des titres de l'Univers d'investissement sur la base des critères suivants, tels qu'identifiés par Sustainalytics ou ISS-ESG :

- les sociétés ne respectant pas les règles et normes internationales inscrites dans les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies (UNGP) et leurs conventions sous-jacentes,
- les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées aux armes controversées,
- les sociétés ne respectant pas l'exigence de liquidité du volume moyen quotidien négocié sur 3 mois, soit au moins 3 millions d'EUR,
- les sociétés qui sont parties prenantes dans des activités liées au tabac, au charbon et/ou aux combustibles fossiles,
- les sociétés qui sont parties prenantes dans la production d'énergie provenant du charbon, du pétrole et du gaz dont l'intensité carbone est supérieure à 100 g d'éqCO<sub>2</sub>/kWh.

Les titres restants sont pondérés sur la base des objectifs et des engagements connexes pris pour satisfaire aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union et de sorte que la pondération totale des titres très exposés aux problématiques du changement climatique et identifiés comme à « impact climatique élevé » soit au moins égale à la pondération totale de ceux à « impact climatique élevé » de l'Indice parent.

La pondération de chaque titre de l'Indice est plafonnée à 4,5 %.

Pour plus d'informations sur le processus, veuillez vous reporter à la méthodologie « Euro-iSTOXX Ambition Climat PAB Index » disponible sur [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

La valeur de l'Indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index est disponible sur Bloomberg et Reuters. À la date du présent Prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : BKTACPAB

Reuters : .BKTACPAB

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [stoxx.com](http://stoxx.com)

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indiciaires dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplification », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

**Plan d'Épargne en Actions (PEA) :** Éligible

**German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) :** Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Instruments dérivés	Gestion
Action	Marché
Réplification de l'indice	Investissement durable

Fonds d'investissement

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,08 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucune autre relation avec Amundi Asset Management que l'octroi de licence pour EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index® et les marques de commerces associées, à des fins d'utilisation en relation avec le Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB.

STOXX et ses Concédants :

- ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB.
- ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB ni dans aucun autre titre.
- n'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB.
- n'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou au marketing du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB.
- prennent en compte les besoins du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB ou des porteurs de parts du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index ou sont dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'assument aucune responsabilité en relation avec le Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
- les résultats obtenus par le Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB, le porteur de parts du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB ou toute autre personne en relation avec l'utilisation de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index et les données incluses dans l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index® ;
- l'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adaptation à un objectif particulier, ou l'utilisation, de l'indice EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques profits non réalisés, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence liant Amundi Asset Management à STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du Compartiment AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB ou d'autres tierces parties.

# AMUNDI iCPR EURO CORP CLIMATE PARIS ALIGNED PAB

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Réplicuer la performance de l'Indice Solactive iCPR Climate Credit PAB (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui, conformément à l'Article 9 (3) du Règlement « Disclosure », vise à réduire les émissions de carbone par la réplification de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive iCPR Climate Credit PAB est un indice obligataire basé sur l'Indice Solactive Euro IG Corporate (« Indice parent »), représentatif des obligations d'entreprises à coupon fixe et libellées en euro, assorties d'une notation de crédit Investment Grade de S&P ou de Moody's, dont l'échéance est supérieure à 1 an et l'encours supérieur à 500 millions EUR. L'indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondre les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la dénomination des indices de référence « accord de Paris » de l'Union.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice vise à réduire l'intensité de ses gaz à effet de serre (GES) d'au moins 50 % par rapport à son Indice parent et est conçu pour atteindre l'objectif de décarbonisation de 7 % d'année en année.

L'Indice sera construit comme suit :

- l'Univers d'investissement comprend toutes les composantes existantes de l'Indice parent (c'est-à-dire des obligations émises par des entreprises libellées en euro avec un coupon fixe, une échéance supérieure à 1 an, un encours supérieur à 500 millions d'euros et une notation de crédit Investment Grade selon l'une des agences de notation suivantes : S&P et Moody's).

- dans un deuxième temps, les filtres suivants sont appliqués : les titres qui remplissent l'un des critères ci-dessous seront exclus de l'univers d'investissement

titres émis par une entreprise dont la notation CDP\* est inférieure à C- ;

titres émis par une entreprise ayant une notation CDP\* inférieure à B- et sans objectifs SBT validés\*\* ;

titres émis par une entreprise pour laquelle aucune donnée sur les émissions n'a été fournie à CDP ;

titres émis par une entreprise qui ne répond pas au filtre du Pacte mondial des Nations Unies par Sustainalytics\* ;

titres d'entreprises qui ne remplissent pas toutes les données requises par CDP ou par Sustainalytics ;

titres émis par une entreprise qui ne passe pas le filtre « Accord de Paris » tel que défini par CDP ;

titres émis par des sociétés qui prennent part à des activités controversées, notamment le tabac, le charbon, le pétrole & gaz, la production d'énergie thermique à base de charbon, la production d'énergie à base de pétrole et de gaz, ainsi que les systèmes d'armes controversés.

\* Pour plus d'informations sur la notation CDP, veuillez consulter la méthodologie CDP disponible sur [www.cdp.net](http://www.cdp.net). Pour plus d'informations sur le filtre du Pacte mondial des Nations Unies par Sustainalytics, veuillez consulter la méthodologie disponible sur [www.sustainalytics.com](http://www.sustainalytics.com)

\*\* Pour plus d'informations sur les SBT, veuillez consulter le cadre de l'initiative Science Based Targets à l'adresse <https://sciencebasedtargets.org/>

Chaque composante restante est pondérée à l'aide d'un algorithme d'optimisation qui détermine les pondérations optimales de chaque composante de l'Indice. Les pondérations sont fixées de sorte que les émissions moyennes de GES de l'Indice soient au niveau requis pour répondre aux exigences minimales de l'indice de référence « Accord de Paris » (EU PAB), tandis que les pondérations de l'émetteur sont plafonnées à 3 %, et que toutes les contraintes de la rubrique de notation, de la rubrique de maturité, de la rubrique du secteur, de la rubrique géographique et du chiffre d'affaires soient respectées\*\*\*.

\*\*\* Pour plus d'informations sur les univers, le processus d'optimisation et les contraintes, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.solactive.com](http://www.solactive.com).

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive iCPR Climate Credit PAB est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : SOLICPAB

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplique échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indiciaires sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indiciaires sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par les biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et d'instruments de gestion efficace de portefeuille concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Opérations de financement sur valeurs mobilières – techniques et instruments » et « Méthodes de réplique » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplique de l'indice	Réplique de l'indice par
Taux d'intérêt	échantillonnage
Fonds d'investissement	Style
	Investissement durable

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est un indice obligataire représentatif du marché des obligations d'entreprises libellées en euros, de catégorie Investment Grade, à taux fixe, de notation BBB dont l'échéance résiduelle varie entre 1 et 5 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations d'entreprises à taux fixe libellées en euro et de notation BBB, dont l'échéance résiduelle est de 1 à 5 ans et dont le montant d'émission minimum est de 300 millions EUR. Les notes des titres doivent être comprises entre Baa1 et Baa3 (note moyenne de Moody's, S&P et Fitch). Si seulement deux de ces agences ont effectué la notation du titre, on tient compte de la plus faible. Si une seule note est disponible, on tient compte de celle-ci. En l'absence de notes, on peut recourir à d'autres sources pour évaluer la qualité crédit. L'intégration à l'Indice est fonction de la devise d'émission de l'obligation et non pas de la domiciliation de l'émetteur envisagée d'un point de vue risque. L'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est un sous-ensemble de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BBCRTREU

Reuters : .BCEUCBBB15.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le prix des titres d'entreprises nouvellement émis est fixé côté offre au moment de l'intégration à l'indice Euro Corporate, puis au cours acheteur ensuite.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year<sup>SM</sup> ».

Ni Bloomberg Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquièrent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

# AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est un indice obligataire représentatif des marchés mondiaux de la dette à taux fixe de catégorie Investment Grade émise par des émetteurs de marchés développés et émergents.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres composant l'Indice sont de catégorie « Investment Grade » (notations moyennes de Moodys, S&P et Fitch) et leur maturité résiduelle ne peut être inférieure à un an. Il s'agit d'un Indice de référence multidevises intégrant des titres du Trésor, des titres d'État, des titres de sociétés et des instruments titrisés à taux fixes (y compris MBS et ABS), pour un encours minimum de 500 millions EUR.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : LGA5TRUU

Reuters : LGA5TRUU=BARL.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Pour les bons du Trésor en euro et en livre sterling, on se base sur les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Devise	Marché
Instruments dérivés	MBS/ABS/TBA
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité
Fonds d'investissement	
Risque géographique lié à la Chine	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**  
**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,07 %
UCITS ETF DR - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) IndexSM ».

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, ou au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquiescent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION). NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

# AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est un indice obligataire représentatif des titres d'entreprises notés BBB, de catégorie Investment Grade, à taux fixe, imposables, libellés en USD et dont l'échéance résiduelle varie entre 1 et 5 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations à taux fixe libellées en USD, notées BBB et enregistrées auprès de la SEC, dont l'échéance résiduelle est de 1 à 5 ans et dont l'encours minimum est de 250 millions USD. L'indice US Corporate BBB 1-5 Year est un sous-ensemble de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate. Les notes des titres doivent être comprises entre Baa1 et Baa3 (notation moyenne de Moodys, S&P et Fitch). Si seulement deux de ces agences ont effectué la notation du titre, on tient compte de la plus faible. Si une seule notation est disponible, on tient compte de celle-ci. En l'absence de notations, on peut recourir à d'autres sources pour évaluer la qualité du crédit.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BCRBTRUU

Reuters : .BCUSCBBB15.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le prix des titres d'entreprises nouvellement émis est fixé côté offre au moment de l'intégration à l'indice US Corporate, puis au cours acheteur après le premier mois.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité
Fonds d'investissement	Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :**  
**Jour de Transaction +1**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year<sup>SM</sup> ».

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquiescent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

# AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND<sup>(1)</sup>

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond mesure la performance du marché des titres du Trésor US protégés contre l'inflation (« Treasury Inflation Protected Securities », ou TIPS).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont émis par l'État fédéral américain, libellés en USD et rémunérés (coupon et capital) en USD. Les obligations doivent être de type capital indexé, et être indexées sur un indice d'inflation national. L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est un sous-ensemble de l'indice général Bloomberg Barclays World Government Inflation-Linked Bond (WGILB). Les TIPS US (titres du Trésor américain protégés contre l'inflation) constituent la composante principale de l'indice Bloomberg Barclays World Government Inflation-Linked Bond. L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond intègre le montant total de chaque TIPS, sans ajustement pour ce qui est des sommes versées dans le Federal Reserve System Open Market (SOMA) Account. L'émission doit être d'au moins 500 millions de dollars américains, et les obligations doivent présenter une échéance résiduelle d'au moins un an.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BCIT1T

Reuters : BCIT1T=BARL.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans des obligations indexées sur l'inflation entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Durabilité
Taux d'intérêt	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond<sup>SM</sup>.

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans ce compartiment. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquiescent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND n'est sponsorisé, évalué, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND.

Les informations fournies par Bloomberg et Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.



# AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y<sup>(1)</sup>

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice SiBoxx USD 10-Year Breakeven Inflation (Futures) (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx USD 10-Year Breakeven Inflation (Futures) est un indice obligataire qui vise à fournir une exposition au point mort d'inflation américain à 10 ans en prenant des positions longues sur des Titres du Trésor US protégés contre l'inflation (TIPS) avec une échéance moyenne de 10 ans, et une position courte sur le contrat à terme Ultra 10-Year Treasury Note.

Le point mort d'inflation à 10 ans aux États-Unis est estimé par l'écart de rendement entre la position longue TIPS et la position courte sur contrats à terme ; il est également considéré par le marché comme une mesure de l'inflation prévue des prix à la consommation pour les 10 prochaines années aux États-Unis.

La performance de l'Indice devrait en théorie être égale à la variation du point mort d'inflation américain sur 10 ans multipliée par la durée moyenne modifiée du portefeuille TIPS. Or, en raison de facteurs techniques tels qu'une mauvaise évaluation des TIPS, la performance de l'indice observée pourrait être différente de la performance théorique.

La performance de l'Indice n'est pas non plus conçue pour mesurer l'inflation réalisée des prix à la consommation.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice a des positions longues dans un portefeuille de 8 Titres du Trésor US protégés contre l'inflation (TIPS), avec une échéance restante de près de 10 ans, et une position courte sur le contrat à terme Ultra 10-Year Treasury Note.

Les Titres du Trésor US protégés contre l'inflation (TIPS) doivent avoir un encours minimum de 5 milliards USD, une ancienneté maximale de 20 ans et une échéance restante comprise entre 6 et 14 ans.

Les 8 TIPS se rapprochant le plus de l'échéance à 10 ans sont sélectionnés. Le nombre de TIPS peut être réduit à 6 si le nombre d'obligations admissibles est inférieur à 8.

Les TIPS sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière, avec un plafond à 30 %.

Le nombre de contrats à terme Ultra 10-Year Treasury Note vendus dans la position courte est défini de manière à avoir une durée modifiée globale de l'Indice proche de zéro.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit iBoxx.

La valeur de l'Indice iBoxx USD 10-Year Breakeven Inflation (Futures) est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXUTBI

Reuters : .IBXXUTBI

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York).

Les prix utilisés dans le calcul de l'Indice sont les cours moyens pour les TIPS américains et les prix de règlement pour les contrats à terme.

On trouvera sur [markit.com](http://markit.com) la méthodologie sous-tendant cet indice Markit iBoxx, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composantes indicielles sous-jacentes.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Taux d'intérêt	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,06 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice iBoxx USD 10-Year Breakeven Inflation (Futures) (« l'Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le Compartiment AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, explicite ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'indice stratégique, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'indice stratégique et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'indice stratégique, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y ou à la capacité de l'Indice stratégique de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice stratégique ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'indice stratégique. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de tout autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notation (Standard & Poor's, Fitch et Moody's).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice se compose exclusivement d'obligations liquides et à taux fixe émises par des États dont la monnaie officielle est l'euro.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par J.P. Morgan.

L'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPEIEMUJ

Reuters : JPMEMUIG.

La performance répliquée par l'Indice\*\* est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [jpmorgan.com](http://jpmorgan.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne et en France. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,05 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,04 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade d'AMUNDI ASSET MANAGEMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR J.P. MORGAN, QUI NE DONNE AUCUNE GARANTIE CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS CE COMPARTIMENT. J.P. MORGAN NE DONNE AUCUNE GARANTIE D'EXHAUSTIVITÉ OU D'EXACTITUDE CONCERNANT L'INDICE J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade. « J.P. MORGAN » EST UNE MARQUE DE SERVICE DÉPOSÉE DE JPMORGAN CHASE & CO. © 2016. JPMORGAN CHASE & CO. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) est un indice obligataire représentatif des titres d'État à taux fixe.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations d'État à taux fixe émises sur 13 marchés développés (Australie, Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Espagne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis). Sont notamment exclus de l'Indice les obligations dont l'échéance résiduelle est inférieure à un an, les bons à taux variable et les obligations perpétuelles. La pondération de l'Indice est fonction de la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par J.P. Morgan.

L'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPEIGGEU

Reuters : .JGGIALC.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [jpmorgan.com](http://jpmorgan.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicial au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
AHE	EUR	-	3,50 %	1,00 %	0,20 %	0,15 %
IE	EUR	500 000 USD	1,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
UCITS ETF DR - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,12 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES D'AMUNDI ASSET MANAGEMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR J.P. MORGAN, QUI NE DONNE AUCUNE GARANTIE CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS CE COMPARTIMENT. J.P. MORGAN NE DONNE AUCUNE GARANTIE D'EXHAUSTIVITÉ OU D'EXACTITUDE CONCERNANT L'INDICE J.P. MORGAN GOVERNMENT BOND INDEX GLOBAL (GBI GLOBAL). « J.P. MORGAN » EST UNE MARQUE DE SERVICE DÉPOSÉE DE JPMORGAN CHASE & CO. © 2016. JPMORGAN CHASE & CO. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

# AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE

\* adoptera la dénomination AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG le 1er octobre 2021

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

À compter du 1er octobre 2021, le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Composition de l'Indice - Description de la méthodologie 2 ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 est un indice obligataire représentatif des obligations subordonnées ou de premier rang, libellées en euros, notées BBB, des sociétés de premier plan les plus liquides. Si une obligation est notée par plusieurs agences de notation, elle se voit attribuer la moyenne de ces notations.

À compter du 1er octobre 2021, l'Indice, nouvellement dénommé iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA, est un indice obligataire représentatif des obligations notées BBB libellées en euro émises par des entreprises de pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR Corporates BBB TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

### Processus de transition

La méthodologie de l'Indice évoluera progressivement de la méthodologie actuelle (Méthodologie 1) à la nouvelle méthodologie (Méthodologie 2) dans le cadre d'un processus de transition qui sera jalonné de 4 rééquilibrages de clôture de mois, du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021, de sorte que la composition de l'Indice sera conforme aux explications ci-dessous :

- avant le 1er juillet 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 1
- le 1er juillet 2021 : 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 2 août 2021 : 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 1er septembre 2021 : 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- à partir du 1er octobre 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 2.

### Description de la méthodologie 1

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 est une sous-catégorie de l'indice Global Markit iBoxx Liquid.

Les émetteurs peuvent être situés dans ou hors de la zone euro.

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- titres libellés en euros ;
- coupons fixes ;
- notation moyenne égale à BBB par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ;
- émises pour un montant total d'au moins 750 millions EUR ;
- les obligations doivent avoir une échéance minimum de 1,5 an pour être incluses dans l'indice ; une fois inclus, le titre doit avoir une échéance minimum de 1,25 an ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation). Les obligations perpétuelles, les obligations à coupon variable, les obligations à coupon zéro, les obligations à option de vente, les obligations assimilables, les titres convertibles, les obligations de détail et de fonds privés, les obligations adossées à des créances (CDO), les actions privilégiées et les bons indexés à un indice sont exclus de l'indice.

En prenant tous les titres qui remplissent les critères d'admissibilité définis ci-dessus, Markit classe les obligations selon cinq critères (par ordre d'importance décroissant) : taille de l'émetteur, montant de l'émission, échéance, durée résiduelle jusqu'à l'échéance et coupon. Markit utilise les 60 meilleures obligations de ce classement dans l'indice Markit iBoxx EUR Corporates BBB Top 60.

Un maximum de 1 obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

### Description de la méthodologie 2

L'univers éligible de l'Indice comprend tous les titres composant l'indice iBoxx EUR Corporates BBB TCA (l'« Indice cadre »), qui regroupe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques et privées de pays développés et qui satisfont aux critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne de BBB. La notation moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois services de notation : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings.
- toutes les obligations éligibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 an entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

À compter du 1er juillet 2021, le rééquilibrage de l'Indice aura lieu mensuellement.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXELBT

Reuters : .IBXXELBT.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. À compter du 1er juillet 2021, les cours utilisés dans le calcul de l'Indice sont des cours moyens. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE\* n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE\* ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE\*.

\* adoptera la dénomination AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG le 1er octobre 2021

# AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG

(applicable à partir du 14 octobre 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA est un indice obligataire représentatif des obligations notées BBB libellées en euro et émises par des entreprises de pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR Corporates BBB TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers éligible de l'Indice comprend tous les titres composant l'Indice cadre, qui englobe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques ou privées de pays développés et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne de BBB. La notation moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois services de notation : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings.
- toutes les obligations éligibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 an entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA est disponible sur Bloomberg et Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXELBT

Reuters : .IBXXELBT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplique échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indiciaires sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indiciaires sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par les biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplique de l'indice	Réplique de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur Liquidative** : Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative** :

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

À compter du 1er octobre 2021, le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Composition de l'Indice - Description de la méthodologie 2 ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials est un indice obligataire représentatif des obligations subordonnées ou de premier rang, investment grade, libellées en euros, émises par des sociétés financières publiques ou privées (« entreprises »).

À compter du 1er octobre 2021, l'Indice, nouvellement dénommé iBoxx MSCI ESG EUR Financials TCA, est un indice obligataire représentatif des obligations « investment grade » libellées en euro et émises par des entreprises du secteur financier des pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR Financials TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

### Processus de transition

La méthodologie de l'Indice évoluera progressivement de la méthodologie actuelle (Méthodologie 1) à la nouvelle méthodologie (Méthodologie 2) dans le cadre d'un processus de transition qui sera jalonné de 4 rééquilibrages de clôture de mois, du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021, de sorte que la composition de l'Indice sera conforme aux explications ci-dessous :

- avant le 1er juillet 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 1
- le 1er juillet 2021 : 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 2 août 2021 : 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 1er septembre 2021 : 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- à partir du 1er octobre 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 2.

### Description de la méthodologie 1

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials est une sous-catégorie de l'Indice principal Markit iBoxx EUR Liquid Corporates Top 75 MID Price TCA.

Une restriction basée sur les secteurs est appliquée : seules les obligations provenant d'émetteurs du secteur financier sont sélectionnées.

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials inclut des obligations respectant les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne « investment grade » par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch et S&P et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions EUR à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions EUR ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation) ;
- émission arrivant à échéance dans 1,25 an au moins ;
- une obligation maximum par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 EUR ou moins ;
- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations occupant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant entendu qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

### Description de la méthodologie 2

L'univers éligible de l'Indice comprend tous les titres composant l'indice iBoxx EUR Financials TCA (l'« Indice cadre »), qui regroupe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques ou privées du secteur financier des pays développés et qui remplissent les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch Ratings et S&P Global Ratings et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Service.
- toutes les obligations admissibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 année mesurée de la date de rééquilibrage concernée à la date d'échéance.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les notations ESG de MSCI fournissent des recherches, des analyses et des évaluations relatives à l'efficacité

des entreprises en matière de gestion des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

À compter du 1er juillet 2021, le rééquilibrage de l'Indice aura lieu mensuellement.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXELC3

Reuters : .IBXXELC3.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

À compter du 1er juillet 2021, les cours utilisés dans le calcul de l'Indice sont des cours moyens. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Réplication indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX\*. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX\* n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX\* ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX\* ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX\*.

\* (adoptera la dénomination AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG le 1er octobre 2021).



# AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG

(applicable à partir du 14 octobre 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR Financials TCA (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR Financials TCA est un indice obligataire représentatif des obligations « investment grade » libellées en euro et émises par des entreprises du secteur financier des pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR Financials TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers éligible de l'Indice comprend tous les titres composant l'indice iBoxx EUR Financials TCA (l'« Indice cadre »), qui regroupe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques ou privées du secteur financier des pays développés et qui remplissent les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch Ratings et S&P Global Ratings et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Services.

- toutes les obligations éligibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 an entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.

- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Les titres de sociétés dont la notation ESG MSCI est inférieure ou égale à BB sont exclus.
3. Les sociétés dont le score MSCI ESG Controversies Score\*\* est inférieur à 1 sont exclues.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarket.com](http://www.ihsmarket.com)

\*\*Les notations ESG de MSCI fournissent des recherches, des analyses et des évaluations relatives à l'efficacité des entreprises en matière de gestion des risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR Financials TCA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXELC3

Reuters : .IBXXELC3

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou autres actifs admissibles représentant les composantes indicielles.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indicielles sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indicielles sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	
Fonds d'investissement	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** 26 Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG, ni le Promoteur de l'indice ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG.

# AMUNDI EURO CORPORATES

(applicable jusqu'au 23 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est un indice obligataire représentatif d'obligations de premier rang ou subordonnées libellées en euros, de catégorie Investment Grade et émises par des sociétés publiques ou privées (les « sociétés »).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid TCA comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
  - notation moyenne de catégorie « investment grade » par les trois agences de notation Standard & Poors, Moodys et Fitch. La catégorie « investissement » est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moodys ;
  - émission d'un montant minimum de 750 millions d'euros à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions d'euros ;
  - âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date de démission et la période d'observation) ;
  - émission échéant en l'espace d'au moins 1,25 an ;
  - maximum d'une obligation par émetteur.
- Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :
- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 EUR ou moins ;
  - la valeur nominale totale émise ;
  - la toute dernière date d'émission ;
  - l'échéance résiduelle la plus longue ;
  - la notation de crédit la plus élevée ;
  - le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations ayant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant donné qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Une restriction sectorielle est appliquée : la pondération totale des obligations émises par des émetteurs du secteur financier dans l'indice est la même que la pondération qu'ils ont dans l'indice Markit iBoxx Euro Corporates élargi.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELC1

Reuters : .IBXXELC1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'ajustement, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES.

# AMUNDI EURO CORPORATES

(applicable à partir du 24 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est un indice obligataire représentatif d'obligations de premier rang ou subordonnées libellées en euros, de catégorie Investment Grade et émises par des sociétés publiques ou privées (les « sociétés »).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid TCA comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne de catégorie « investment grade » par les trois agences de notation Standard & Poors, Moodys et Fitch. La catégorie « investissement » est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moodys ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions d'euros à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions d'euros ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date de démission et la période d'observation) ;
- émission échéant en l'espace d'au moins 1,25 an ;
- maximum d'une obligation par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 EUR ou moins ;
- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations ayant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant donné qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Une restriction sectorielle est appliquée : la pondération totale des obligations émises par des émetteurs du secteur financier dans l'indice est la même que la pondération qu'ils ont dans l'indice Markit iBoxx Euro Corporates élargi.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELC1

Reuters : .IBXXELC1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie. Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties  
Opérationnel  
Défaillance

Liquidité  
Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») auquel il est fait référence aux présentes est la propriété de Markit Indices Limited (« Promoteur de l'indice ») et a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI EURO CORPORATES. Chacune des parties convient que le Compartiment AMUNDI EURO CORPORATES n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du Compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ou à la capacité de l'Indice à répliquer les performances des marchés concernés, ni autrement concernant l'Indice ou tous produits ou transactions y relatifs, ni au fait de supporter de quelconques risques s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du Compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ne peut être tenu(e) pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'ajustement, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, s'ils y sont autorisés, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement proroger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment du fait que cette action puisse ou non nuire à l'Indice ou au Compartiment AMUNDI EURO CORPORATES.



## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Au 13 juillet 2021, le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de la méthodologie - Indice 2 ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice évoluera progressivement par le biais d'un processus de transition qui s'échelonne sur 4 rééquilibrages démarrant le 28 juin 2021 et se terminant le 12 juillet 2021, de sorte que l'Indice se présentera comme suit :

- Avant le 29 juin 2021 : 100 % de l'Indice 1
- le 29 juin 2021 : 75 % de l'Indice 1 et 25 % de l'Indice 2
- le 2 juillet 2021 : 50 % de l'Indice 1 et 50 % de l'Indice 2
- le 8 juillet 2021 : 25 % de l'Indice 1 et 75 % de l'Indice 2
- À partir du 13 juillet 2021 : 100 % de l'Indice 2

#### Indice 1

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid TCA est un indice obligataire représentatif des obligations de premier rang ou subordonnées libellées en euros de type « investment grade » et émises par des sociétés publiques ou privées financières (« corporates »).

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

#### Indice 2

L'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI est un indice obligataire représentatif de l'univers des titres à taux fixe « investment grade » libellés en euro, qui suit les règles de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (l'« Indice cadre ») et applique des critères sectoriels et ESG pour la sélection des titres.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

La composition de l'Indice sera la suivante :

- Avant le 29 juin 2021 : 100 % de l'Indice 1
- le 29 juin 2021 : 75 % de l'Indice 1 et 25 % de l'Indice 2
- le 2 juillet 2021 : 50 % de l'Indice 1 et 50 % de l'Indice 2
- le 8 juillet 2021 : 25 % de l'Indice 1 et 75 % de l'Indice 2
- À partir du 13 juillet 2021 : 100 % de l'Indice 2

### Description de la méthodologie – Indice 1

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid TCA comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne de catégorie « investment grade » par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch et S&P et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions d'euros à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice devant avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions d'euros ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation) ;
- émission arrivant à échéance dans 1,25 an minimum ;
- une obligation maximum par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 EUR maximum ;
- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations occupant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant entendu qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Une restriction sectorielle est appliquée : la pondération totale des obligations émises par des émetteurs du secteur financier dans l'indice est la même que la pondération qu'ils ont dans l'indice Markit iBoxx Euro Corporates élargi.

### Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel.

### Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXELC1

Reuters : .IBXXELC1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

On trouvera sur [markit.com](http://markit.com) la méthodologie sous-tendant cet indice Markit, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composantes indicielles sous-jacentes

## Description de la méthodologie - Indice 2

L'univers applicable comprend tous les titres constituant l'Indice cadre (c'est-à-dire des obligations libellées en euro, de qualité « investment grade » à taux fixe dont l'échéance résiduelle est supérieure à 1 an et dont l'encours minimum est de 300 millions EUR). L'intégration à l'Indice est fonction de la devise de libellé de l'obligation et non du risque associé au pays de l'émetteur.

Les filtres suivants sont ensuite appliqués :

1. Les titres constituant l'Indice doivent avoir une note MSCI ESG d'au moins BBB pour être éligibles à l'inclusion.

2. Les sociétés impliquées dans les activités telles que définies par le filtre d'exclusion standard de Bloomberg Barclays MSCI SRI\* comprenant l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes militaires, les armes civiles, le charbon thermique, la production de charbon thermique et de sables bitumineux.

3. Les sociétés dont la note MSCI ESG Impact Monitor\*\* (qui mesure l'implication d'un émetteur dans des activités controversées majeures et leur niveau de conformité aux normes et principes internationaux) est « rouge » (inférieure à 2) sont exclues.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale.

Si après application des filtres ESG, moins de 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible sont exclus, les émetteurs restants sont classés selon les critères suivants :

- notation MSCI ESG (une notation ESG plus élevée est préférable pour rester dans l'indice)

- notation MSCI ESG Controversies (une notation plus élevée en matière de controverses est préférable pour rester dans l'indice)

Ensuite, sur la base de ce classement, les émetteurs seront exclus de l'indice, jusqu'à ce que le nombre d'émetteurs exclus soit supérieur à 20 % du nombre total d'émetteurs de l'univers éligible.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

\*\*Le MSCI ESG Impact Monitor fournit des informations sur la conformité aux normes et principes internationaux, ainsi qu'une évaluation des performances de l'entreprise par rapport à ces normes et principes. ROUGE : Indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs activités controversées très graves.

## Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage mensuel.

## Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : I35570EU

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le cours initial des titres d'entreprise nouvellement émis intégrant l'indice correspond au prix d'offre ; passé un délai d'un mois, c'est le cours acheteur qui est employé.

On trouvera sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com) la méthodologie sous-tendant cet Indice Barclays, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composantes indiciaires sous-jacentes

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indiciaires sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indiciaires sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de société impliquée dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

À partir du 13 juillet 2021 : Le compartiment ne détiendra aucun titre de société impliquée dans la production ou la vente d'armes controversées, de société portant atteinte aux conventions internationales relatives aux droits de l'Homme ou du travail, ou de société impliquée dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon, tels que définis dans les « Méthodes de réplcation ».

## Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

## Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

## Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'Indice	Réplcation de l'Indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Fonds d'investissement	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,09 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'ajustement, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES.

À compter du 13 juillet 2021 :

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (désignée collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent tous les droits de propriété de l'Indice « Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI IndexSM » (« l'Indice »), lequel est déterminé, composé et calculé par BISL ou tout successeur de celui-ci sur la base de recherches environnementales, sociales et de gouvernance fournies par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'assument de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'Indice. L'unique lien de Bloomberg, Barclays et MSCI avec l'Émetteur concernant l'Indice est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, l'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'Indice et au compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI auprès de l'Émetteur et ils n'acquiescent aucune participation dans l'Indice ni n'établissent aucune relation, de quelque nature qu'elle soit, avec Bloomberg, Barclays ou MSCI en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI. Le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé ou promu par Bloomberg, par Barclays ou par MSCI. Bloomberg, Barclays et MSCI ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de la pertinence d'un investissement dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne se sont prononcées sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne sont responsables ou parties prenantes de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, pas plus que du calendrier et des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne sont tenues de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'assument d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays, et Bloomberg et MSCI concerne uniquement ces derniers respectivement et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA FOURNITURE DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NI MSCI NE GARANTISSENT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG, BARCLAYS ET MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUVENT ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI.

Aucune information fournie par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC, et MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP.

# AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\*

\* adoptera la dénomination AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG le 1er octobre 2021

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

À compter du 1er octobre 2021, le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Composition de l'Indice - Description de la méthodologie 2 »

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial est un indice obligataire représentatif des titres de premier rang ou subordonnés libellés en euros, émis par des sociétés non financières privées (les « sociétés »), notés en moyenne de catégorie inférieure à Investment Grade et choisis parmi les titres les plus liquides de l'indice Markit iBoxx EUR High Yield Core Cum Crossover (un indice composé d'obligations non gouvernementales à haut rendement libellées en euros).

À compter du 1er octobre 2021, l'Indice nouvellement dénommé iBoxx MSCI ESG EUR High Yield Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations notées BB/B libellées en euro et émises par des entreprises, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR High Yield TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

### Processus de transition

La méthodologie de l'Indice évoluera progressivement de la méthodologie actuelle (Méthodologie 1) à la nouvelle méthodologie (Méthodologie 2) dans le cadre d'un processus de transition qui sera jalonné de 4 rééquilibrages de clôture de mois, du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021, de sorte que la composition de l'Indice sera conforme aux explications ci-dessous :

- avant le 1er juillet 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 1
- le 1er juillet 2021 : 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 2 août 2021 : 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 1er septembre 2021 : 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- à partir du 1er octobre 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 2.

### Description de la méthodologie 1

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- la notation moyenne du pays émetteur doit être « investment grade » ; en d'autres termes, le pays d'origine des émetteurs notés en moyenne en dessous de BBB- ne sont pas admissibles ;
- notation moyenne inférieure ou égale à BB+ par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ;
- notation minimum strictement supérieure à CC par chacune des trois agences de notation (Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ;
- émises pour un montant total d'au moins 500 millions ;
- émission arrivant à échéance dans plus de 2 ans minimum à inclure dans l'indice, 1,25 an autrement.

Les obligations perpétuelles, les obligations à coupon zéro, les obligations à option de vente, les obligations assimilables, les titres convertibles, les actions privilégiées et les bons indexés à un indice sont exclus de l'indice.

Les obligations dont la fourchette de cotation est supérieure à 2 % sont également exclues.

Les obligations émises par des sociétés du secteur financier sont également exclues.

Les obligations sont sélectionnées selon leur secteur économique et leur notation de crédit afin d'obtenir une ventilation sectorielle et une notation de crédit similaires à l'univers des titres à haut rendement non financiers.

### Description de la méthodologie 2

L'univers éligible de l'Indice comprend tous les titres composant l'indice iBoxx EUR High Yield TCA (l'« Indice cadre »), qui regroupe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques ou privées et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- seule la dette libellée en EUR d'émetteurs privés est éligible, indépendamment du pays d'investissement ou d'origine.
- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne de BB ou B. La notation moyenne est calculée par iBoxx sur la base des notations de crédit fournies par les trois services de notation : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings.
- pour être incluses, toutes les obligations éligibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 2 ans de la date de rééquilibrage concernée à la date d'échéance. Pour les obligations déjà incluses dans l'Indice, la maturité résiduelle minimum est de 1 an à chaque rééquilibrage mensuel.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des

notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXLHYT

Reuters : .IBXXLHYT.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. À compter du 1er juillet 2021, les cours utilisés dans le calcul de l'Indice sont des cours moyens.

Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Taux d'intérêt
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Haut rendement	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,33 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\*. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\* n'est ni sponsorisé, ni avalisé ni promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\* ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\* ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX\*.

\* adoptera la dénomination AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG le 1er octobre 2021

# AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG

(applicable à partir du 14 octobre 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Réplicuer la performance de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR High Yield Corporates TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR High Yield Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations notées BB/B libellées en euro émises par des entreprises et privées et présentant les critères d'éligibilité suivants :

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers éligible de l'Indice comprend l'ensemble des titres composant l'Indice cadre, qui regroupe des obligations libellées en euros émises par des sociétés publiques et privées et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- seule la dette libellée en EUR d'émetteurs privés est éligible, indépendamment du pays d'investissement ou d'origine.

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne de BB ou B. La notation moyenne est calculée par iBoxx sur la base des notations de crédit fournies par les trois services de notation : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings.

- pour être incluses, toutes les obligations éligibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 2 ans de la date de rééquilibrage concernée à la date d'échéance. Pour les obligations déjà incluses dans l'Indice, la maturité résiduelle minimum est de 1 an à chaque rééquilibrage mensuel.

- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.

2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.

3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

- Notation MSCI ESG (décroissante)
- Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
- Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres AMUNDI INDEX SOLUTIONS 280

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Haut rendement	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)



d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXLHYT

Reuters : .IBXXLHYT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

#### **Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

#### **Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,33 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR High Yield Corporates TCA (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG n'est ni sponsorisé, ni avalisé ni promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune de déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG.

# AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\*

\* adoptera la dénomination AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG le 1er octobre 2021

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

À compter du 1er octobre 2021, le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Composition de l'Indice - Description de la méthodologie 2 »

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 est un indice obligataire représentatif des obligations de premier rang libellées en euros, de catégorie Investment Grade et à taux variable émises par des sociétés privées (appelées « obligations d'entreprises »), dont l'échéance résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans.

À partir du 1er octobre 2021, l'Indice renommé iBoxx MSCI ESG EUR FRN Investment Grade Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations à taux variable de catégorie « investment grade » libellées en euros et émises par des entreprises de pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

### Processus de transition

La méthodologie de l'Indice évoluera progressivement de la méthodologie actuelle (Méthodologie 1) à la nouvelle méthodologie (Méthodologie 2) dans le cadre d'un processus de transition qui sera jalonné de 4 rééquilibrages de clôture de mois, du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021, de sorte que la composition de l'Indice sera conforme aux explications ci-dessous :

- avant le 1er juillet 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 1
- le 1er juillet 2021 : 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 2 août 2021 : 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 1er septembre 2021 : 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- à partir du 1er octobre 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 2.

### Description de la méthodologie 1

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon libellés en euros ;
- coupon indexé sur l'Euribor avec au minimum une distribution annuelle ;
- émises par des entreprises privées de pays développés et notées par au moins une des trois agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services) ;
- de premier rang et de catégorie « investment grade » (la note employée dans le cadre de l'analyse de chaque titre admissible étant la moyenne des notes attribuées par les trois grandes agences de notation). Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch et S&P et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's ;
- dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans ;
- émises pour un montant total minimum de 750 millions ;
- arrivant à échéance dans 1 an et demi minimum au moment de l'incorporation à l'indice, 1 an une fois incluses.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché ; la pondération totale d'un emprunteur particulier est limitée à 5 %.

### Description de la Méthodologie 2

L'univers éligible de l'Indice comprend l'ensemble des titres composant l'Indice cadre, qui recouvre des obligations de premier rang à taux variable libellées en euros émises par des sociétés de pays développés et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch Ratings et S&P Global Ratings et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Service.
- toutes les obligations admissibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 mois entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXFRNT

Reuters : .IBXXFRNT.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. À compter du 1er juillet 2021, les cours utilisés dans le calcul de l'Indice sont des cours moyens.

Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,11 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\*. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\* n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquiescer ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\*, ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\* ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3\*.

\* adoptera la dénomination AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG le 1er octobre 2021

# AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG

(applicable à partir du 7 octobre 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice iBoxx MSCI ESG EUR FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG EUR FRN Investment Grade Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations à taux variable de qualité « Investment grade » libellées en euro et émises par des sociétés émettrices de pays développés qui suit les règles de l'indice iBoxx EUR FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers éligible de l'Indice comprend l'ensemble des titres composant l'Indice cadre, qui recouvre des obligations de premier rang à taux variable libellées en euros émises par des sociétés de pays développés et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. La catégorie « investissement grade » est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch Ratings et S&P Global Ratings et d'au moins Baa3 de la part de Moodys Investor Service.

- toutes les obligations éligibles doivent avoir une maturité résiduelle d'au moins 1 mois entre la date de rééquilibrage respective et la date d'échéance.

- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure ou égale à BB.
3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplication », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Fonds d'investissement	

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXFRNT

Reuters : .IBXXFRNT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

#### **Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,11 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG. Chaque partie reconnaît et accepte le fait que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG, ni le Promoteur de l'indice ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG.



# AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\*

\* adoptera la dénomination AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG le 1er octobre 2021

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice comme prévu ci-dessous et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

À compter du 1er octobre 2021, le compartiment est un produit financier qui promet, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Composition de l'Indice - Description de la méthodologie 2 »

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 est un indice obligataire représentatif des obligations subordonnées ou de premier rang à taux variable, investment grade, libellées en dollars américains, émises par des sociétés privées de pays développés (« entreprises »), comme défini dans la méthodologie sous-tendant l'indice.

À partir du 1er octobre 2021, l'Indice nouvellement dénommé iBoxx MSCI ESG USD FRN Investment Grade Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations à taux variable de qualité « investment grade » libellées en USD et émises par des entreprises de pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx USD FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

### Processus de transition

La méthodologie de l'Indice évoluera progressivement de la méthodologie actuelle (Méthodologie 1) à la nouvelle méthodologie (Méthodologie 2) dans le cadre d'un processus de transition qui sera jalonné de 4 rééquilibrages de clôture de mois, du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021, de sorte que la composition de l'Indice sera conforme aux explications ci-dessous :

- avant le 1er juillet 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 1
- le 1er juillet 2021 : 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 2 août 2021 : 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 50 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- le 1er septembre 2021 : 25 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 1 et 75 % de la composition de l'Indice en termes de pondération suivent la méthodologie 2
- à partir du 1er octobre 2021 : la composition de l'Indice suit à 100 % la Méthodologie 2.

### Description de la méthodologie 1

Les critères d'admissibilité applicables aux obligations composant l'Indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 sont les suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en dollars américains (USD) ;
- coupons indexés sur le LIBOR avec au moins un paiement de coupon par an ;
- examen des coupons au moins une fois par an ;
- obligations émises par des sociétés privées de pays développés et notées par au moins une des agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services) ;
- de premier rang et de catégorie « investment grade » (la note employée dans le cadre de l'analyse de chaque titre admissible étant la moyenne des notes attribuées par les trois grandes agences de notation). Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch et S&P et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's ;
- échéance résiduelle de 1 an à la date de rééquilibrage de l'indice ;
- émises pour un montant total d'au moins 500 millions USD ;
- arrivant à échéance dans 1 an et demi minimum au moment de l'incorporation à l'indice, 1 an une fois incluses.

Les Bons du trésor et instruments monétaires américains ne sont pas sélectionnés.

Les obligations à taux fixe, les actions privilégiées, les obligations convertibles assorties d'une composante liée au marché boursier, les obligations qui ont uniquement été placées auprès d'investisseurs privés ou en privé, les obligations structurées, les obligations assimilables ou amortissables, la dette subordonnée (à l'exception des obligations « non rachetables de Lower Tier 2 »), les obligations dont le coupon peut aller de fixe à variable, les obligations dont le coupon est limité à un taux minimum et/ou maximum (obligations à taux variable assorties d'un maximum et/ou minimum, obligations progressives ou remboursable par anticipation de type variable et obligations à coupon zéro) sont également exclues de l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100.

Les obligations sont classées selon l'ordre suivant pour déterminer lesquelles sont les plus liquides :

- volume d'émission : les émissions importantes sont privilégiées
- âge de l'obligation (la durée entre la date d'émission et la date d'enregistrement) : le plus bas possible
- échéance résiduelle de l'obligation : les échéances plus longues sont privilégiées

Les obligations présentant les meilleures classifications sont choisies.

Au moins 40 et au plus 100 obligations sont sélectionnées pour intégrer l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100.

Si un émetteur donné compte plus de 2 obligations, 3 obligations assorties des meilleures classifications sont choisies au maximum.

Les obligations les plus liquides sont choisies (les titres admissibles sont filtrés afin de respecter les restrictions liées au volume négocié et au nombre minimum de transactions).

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché ; la pondération totale d'un émetteur particulier est limitée à 5 %.

### Description de la Méthodologie 2

L'univers éligible de l'Indice comprend l'ensemble des titres composant l'Indice cadre, qui recouvre des obligations de premier rang à taux variable libellées en euros émises par des sociétés de pays développés et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch Ratings et S&P Global Ratings et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Services.
- toutes les obligations admissibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1 mois entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.
- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.
2. Puis sont exclus les titres de sociétés dont la notation MSCI ESG\*\* est inférieure

ou égale à BB.

3. Sont exclus finalement les titres de sociétés dont le score MSCI ESG Controversies\*\*\* est inférieur à 1.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXFRN3

Reuters : .IBXXFRN3.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

À compter du 1er juillet 2021, les cours utilisés dans le calcul de l'Indice sont des cours moyens. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est assurée par le biais d'une réplification indirecte consistant à investir dans des instruments financiers dérivés fournissant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Taux d'intérêt
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Risque lié à la couverture (classeGestion d'actions couverte)	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard

### Mode de gestion des risques

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,07 %
UCITS ETF - HEDGED MXN	MXN	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,11 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\*. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\* n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\*, ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\*, ni le Promoteur de l'indice ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE\*.

\* adoptera la dénomination AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG le 1er octobre 2021

# AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG

(applicable à partir du 7 octobre 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice iBoxx MSCI ESG USD FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Le compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques ESG en vertu de l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Les informations sur la conformité de l'Indice à ces caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance figurent à la section « Description de l'Indice ».

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice iBoxx MSCI ESG USD FRN Investment Grade Corporates TCA est un indice obligataire représentatif des obligations à taux variable de qualité « investment grade » libellées en USD et émises par des sociétés de pays développés, qui suit les règles de l'indice iBoxx USD FRN Investment Grade Corporates TCA (l'« Indice cadre ») et applique des critères ESG pour déterminer l'éligibilité des titres.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers éligible de l'Indice comprend l'ensemble des titres composant l'Indice cadre, qui recouvre des obligations de premier rang à taux variable libellées en euros émises par des sociétés de pays développés et présentant les critères d'éligibilité suivants :

- toutes les obligations doivent avoir une notation de crédit moyenne équivalente à « investment grade ». La notation de crédit moyenne est calculée par iBoxx, sur la base des notations de crédit fournies par les trois agences de notation suivantes : Fitch Ratings, Moody's Investors Service ou S&P Global Ratings. Investment grade est défini comme étant BBB- ou supérieur par Fitch Ratings et S&P Global Ratings et comme étant Baa3 ou supérieur par Moody's Investor Services.

- toutes les obligations admissibles doivent présenter une maturité résiduelle d'au moins 1

mois entre la date de rééquilibrage concernée et la date d'échéance.

- toutes les obligations exigent un encours minimum de 300 millions EUR pour être éligibles à l'Indice.

L'Indice filtre ensuite les composants de l'Indice cadre en fonction des critères suivants :

1. Tout d'abord, sont exclus les titres de sociétés impliquées dans des activités controversées selon MSCI ESG Research\*, notamment le divertissement pour adultes, l'alcool, les armes à feu civiles, les armes controversées, les armes conventionnelles, les jeux d'argent, les organismes génétiquement modifiés (OGM), l'énergie nucléaire, les armes nucléaires, le tabac, les sables bitumineux et le charbon thermique.

2. Les titres de sociétés dont la notation ESG MSCI est inférieure ou égale à BB sont exclus.

3. Les sociétés dont le score MSCI ESG Controversies Score\*\* est inférieur à 1 sont exclues.

Si les critères ESG MSCI ci-dessus entraînent l'exclusion de moins de 20 % des émetteurs de l'Indice cadre à chaque date de rééquilibrage, des règles de notation complémentaires seront appliquées aux émetteurs de l'univers ESG, comme suit :

1. Notation MSCI ESG (décroissante)
2. Notation MSCI ESG Controversies (décroissante)
3. Valeur de marché de l'émetteur dans l'univers ESG - univers examiné (décroissante)

Sur la base du classement ci-dessus, les émetteurs seront exclus un par un (en commençant par l'émetteur le moins bien classé) jusqu'à ce que la règle d'exclusion minimale de 20 % soit respectée.

Les titres restants sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière totale, avec un plafond d'émetteur souple de 3 %. Dans le cas où il n'y aurait pas suffisamment d'émetteurs distincts pour respecter le plafond souple, un plafond strict de 5 % sera appliqué.

\*Pour plus d'informations sur les lignes d'activités/commerciales et les filtres d'exclusion, veuillez consulter la méthodologie de l'Indice disponible sur [www.ihsmarkit.com](http://www.ihsmarkit.com)

\*\*Les Notations MSCI ESG fournissent des recherches, des analyses et des notations sur la façon dont les sociétés gèrent les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance.

\*\*\*MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXFRN3

Reuters : .IBXXFRN3

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché. Les nouveaux titres inclus dans l'Indice le sont à leur prix de vente respectif.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplique échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indicielles sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indicielles sous-jacentes.

Le compartiment intègre les risques en matière de durabilité et prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et, conformément à la section « Méthodes de réplique », ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail, ou de sociétés impliquées dans des secteurs controversés : le tabac et le charbon.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplique directe avec une réplique par les biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplique, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte)	Marché
Réplique de l'indice	Réplique de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Investissement durable
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** 24 Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,13 %	0,07 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,11 %	0,07 %
UCITS ETF DR - HEDGED MXN	MXN	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'Indice auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG. Chaque partie reconnaît et accepte le fait que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG, ni le Promoteur de l'indice ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG.

# AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKET IBOXX

(applicable jusqu'au 15 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est un indice obligataire représentatif des obligations libellées en dollars américains émises par les gouvernements ou les banques centrales des pays émergents.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- libellées en dollars américains à coupon fixe ou croissant (possibilité de modifier le taux du coupon pendant la durée de l'obligation, dans des conditions particulières à chaque obligation) ;
- émises pour un montant total minimum de 500 millions de dollars américains ;
- à échéance de plus de deux ans lors de leur entrée dans l'indice (1,25 an pour rester dans l'indice) ;
- avec une note minimale moyenne de CCC par Fitch, Moodys et Standard and Poor's ;
- dont l'émetteur n'a pas fait défaut sur sa dette externe, et a une dette à long terme notée par l'une des agences de notation suivantes : Fitch, Moodys ou Standard & Poor's. L'éventuel défaut sur la dette est supposé en fonction des informations fournies par les agences de notation (Fitch, Moodys ou Standard & Poor's), ou dans le cas d'une notation D ou RD de la part de Fitch, C ou Ca de la part de Moodys et D ou SD de la part de S&P.

Chaque pays est représenté par au moins deux émissions. La pondération d'un pays est calculée en prenant en compte toutes les émissions en dollars américains de ce pays.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBOXUSLT

Reuters : .IBXXUSLT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Taux d'intérêt
Instruments dérivés	Fonds d'investissement
Marché émergent	Gestion
Haut rendement	Marché
Réplification de l'indice	Durabilité
Réplification indirecte	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,23 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (« l'Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX.

# AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKET IBOXX

(applicable à partir du 16 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est un indice obligataire représentatif des obligations libellées en dollars américains émises par les gouvernements ou les banques centrales des pays émergents.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- libellées en dollars américains à coupon fixe ou croissant (possibilité de modifier le taux du coupon pendant la durée de l'obligation, dans des conditions particulières à chaque obligation) ;
- émises pour un montant total minimum de 500 millions de dollars américains ;
- à échéance de plus de deux ans lors de leur entrée dans l'indice (1,25 an pour rester dans l'indice) ;
- avec une note minimale moyenne de CCC par Fitch, Moodys et Standard and Poor's ;
- dont l'émetteur n'a pas fait défaut sur sa dette externe, et a une dette à long terme notée par l'une des agences de notation suivantes : Fitch, Moodys ou Standard & Poor's. L'éventuel défaut sur la dette est supposé en fonction des informations fournies par les agences de notation (Fitch, Moodys ou Standard & Poor's), ou dans le cas d'une notation D ou RD de la part de Fitch, C ou Ca de la part de Moodys et D ou SD de la part de S&P.

Chaque pays est représenté par au moins deux émissions. La pondération d'un pays est calculée en prenant en compte toutes les émissions en dollars américains de ce pays.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : IBXXLES1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Marché émergent	Marché
Haut rendement	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Réplcation de l'indice	
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties  
Opérationnel  
Défaillance

Liquidité  
Pratiques standard

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,23 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (« l'Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, de quelle que nature qu'elle soit, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de tout autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX.

# AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND<sup>(1)</sup>

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Years est un indice obligataire représentatif de la dette publique indexée sur l'inflation de qualité « investment grade » des pays développés, émise en devise locale et dont l'échéance résiduelle est comprise entre 1 et 10 ans.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice est composé d'obligations internationales indexées sur l'inflation émises en devise locale par des gouvernements de pays développés, dont l'échéance résiduelle est comprise entre 1 et 10 ans.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) est disponible sur Bloomberg. À la date du présent prospectus, le symbole boursier est : LR10TRUU

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [bloombergindices.com](http://bloombergindices.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciaire au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie. Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte)	Réplication de l'indice par échantillonnage
Réplication de l'indice	Durabilité
Taux d'intérêt	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,04 %	0,10 %
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,04 %	0,10 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank PLC, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) <sup>SM</sup> ».

Ni Barclays Bank PLC, ni Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg ne sont les émetteurs ou producteurs du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND. Par ailleurs, ni Bloomberg et ni Barclays n'assument de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans ce compartiment. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L). L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, ou au compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (gestionnaire du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) et au compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquièrent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L) et n'établissent aucun type de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND. Le compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Bloomberg et Barclays ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans le compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L). Ni Bloomberg, ni Barclays ne se prononcent sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni, Bloomberg, ni Barclays ne sont responsables ou parties prenantes de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays ne sont tenues de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L). Ni Bloomberg, ni Barclays n'ont d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND.

Le contrat de licence liant Bloomberg à Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management à Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L) OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTISSENT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L) OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L) COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L). NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉ À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL INFLATION-LINKED 1-10 YEAR (SERIES-L) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND.

L'information fournie par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peut être reproduite de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est sis 1 Churchill Place, Londres E14 5HP.

# AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE

(applicable jusqu'au 23 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro dont l'échéance est supérieure à 1 an et assortis d'au moins deux notations « investment grade » attribuées par les agences S&P, Moodys et Fitch, à savoir supérieures ou égales à BBB- chez S&P et Fitch et à Baa3 chez Moodys.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- comprenant des échéances supérieures à 1 an ;
- bénéficiant d'au moins deux notations de rang investment grade par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
- émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMIGG5

Reuters : EMIGG5=

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.



# AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 24 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro dont l'échéance est supérieure à 1 an et assortis d'au moins deux notations « investment grade » attribuées par les agences S&P, Moodys et Fitch, à savoir supérieures ou égales à BBB- chez S&P et Fitch et à Baa3 chez Moodys.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
  - cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
  - émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
  - comprenant des échéances supérieures à 1 an ;
  - bénéficiant d'au moins deux notations de rang investment grade par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
  - émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros.
- La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMIGG5  
Reuters : EMIGG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [fse.com](http://fse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	échantillonnage
Fonds d'investissement	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

Défaillance

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés allemand et français. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 23 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro dont l'échéance est supérieure à 1 an et assortis d'au moins deux notations de AAA ou équivalentes attribuées par les trois agences de notation S&P, Moodys et Fitch.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond comporte au minimum cinq États emprunteurs. Afin de conserver le nombre minimum d'États emprunteurs dans l'indice, si l'un d'entre eux voit sa notation dégradée, il ne sera remplacé que si un autre État emprunteur devient à son tour admissible. En d'autres termes, les titres sont les obligations ayant la meilleure notation parmi tous les emprunts publics d'États souverains de la zone euro.

Les critères d'admissibilité pour les obligations qui composent l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond sont les suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain d'un des pays de la zone euro, tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- à échéance de plus d'un an ;
- émises pour un montant total minimum de 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EM3AG5

Reuters : EM3AG5=

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Réplication indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

Mode de gestion des risques : Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 24 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro dont l'échéance est supérieure à 1 an et assortis d'au moins deux notations de AAA ou équivalentes attribuées par les trois agences de notation S&P, Moodys et Fitch.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond comporte au minimum cinq États emprunteurs. Afin de conserver le nombre minimum d'États emprunteurs dans l'indice, si l'un d'entre eux voit sa notation dégradée, il ne sera remplacé que si un autre État emprunteur devient à son tour admissible. En d'autres termes, les titres sont les obligations ayant la meilleure notation parmi tous les emprunts publics d'États souverains de la zone euro.

Les critères d'admissibilité pour les obligations qui composent l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond sont les suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain d'un des pays de la zone euro, tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- à échéance de plus d'un an ;
- émises pour un montant total minimum de 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EM3AG5  
Reuters : EM3AG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice
Taux d'intérêt	de l'indice par échantillonnage

Fonds d'investissement                      Durabilité  
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties                                      Liquidité  
Opérationnel                                      Pratiques standard  
Défaillance

**Mode de gestion des risques**                      Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés allemand et français. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTSIE® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.



# AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 23 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice), dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance de plus d'un an ;
- avec au moins deux notations inférieures à « AAA » ou une notation inférieure à l'équivalent de la notation AAA par l'une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
- avec au moins deux notations investment grade, également par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch, à savoir supérieures ou égales à BBB- chez S&P et Fitch et à Baa3 chez Moody's ;
- émises pour un montant total d'au moins 2 milliards EUR ;
- émetteur non inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays notés « AAA » par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIG5

Reuters : EMTSIG5=

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicatif au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Réplcation indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

Mode de gestion des risques : Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 24 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice), dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance de plus d'un an ;
- avec au moins deux notations inférieures à « AAA » ou une notation inférieure à l'équivalent de la notation AAA par l'une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
- avec au moins deux notations investment grade, également par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch, à savoir supérieures ou égales à BBB- chez S&P et Fitch et à Baa3 chez Moody's ;
- émises pour un montant total d'au moins 2 milliards EUR ;
- émetteur non inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays notés « AAA » par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIG5

Reuters : EMTSIG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité
Fonds d'investissement	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

**Risques dans des conditions de marché inhabituelles**

Contreparties

Liquidité

Opérationnel

Pratiques standard

Défaillance

**Mode de gestion des risques**

Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés allemand et français. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 23 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) dont l'échéance va de 1 à 3 ans et dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y inclut des obligations respectant les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain d'un pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance allant de 1 à 3 ans ;
- s'être vu décerner au moins deux notes inférieures à « AAA » ou à l'équivalent d'une note « AAA » par l'une au moins des agences de notation S&P, Moody's et Fitch, c'est-à-dire supérieure ou égale à BBB- pour S&P et Fitch ainsi que Baa3 pour Moody's ;
- avoir reçu au moins deux notes « investment grade » par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch également ;
- avoir été émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros ;
- leur émetteur doit ne pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y ;
- leur émetteur ne doit pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays notés « AAA » par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'Indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIA5

Reuters : EMTSIA5=

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2%. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et prévues des actifs du compartiment qui peuvent être soumises aux SFT et TRS sont divulguées dans le tableau « UTILISATION D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplification de l'indice	Marché
Réplification indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Valeur liquidative :** Jour de Transaction +1

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.



# AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 24 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) dont l'échéance va de 1 à 3 ans et dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y inclut des obligations respectant les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance allant de 1 à 3 ans ;
- s'être vu décerner au moins deux notations inférieures à AAA ou à l'équivalent d'une notation AAA par au moins l'une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch, c'est-à-dire supérieure ou égale à BBB- pour S&P et Fitch ainsi que Baa3 pour Moody's ;
- avoir reçu au moins deux notations de catégorie Investment Grade par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch également ;
- avoir été émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros ;
- leur émetteur doit ne pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y ;
- leur émetteur doit ne pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays avec notation AAA par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIA5

Reuters : EMTSIA5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [ftse.com](http://ftse.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

*Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».*

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 (heure d'Europe centrale) au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne et en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

# AMUNDI US TREASURY 1-3<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 15 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 1 à 3 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard USD ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR1T3

Reuters : .IBBUS027F

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Réplication indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Le Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3.

# AMUNDI US TREASURY 1-3<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 16 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 1 à 3 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard USD ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR1T3

Reuters : .IBBUS027F

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 1-3. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3.

# AMUNDI US TREASURY 3-7<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 15 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 3 à 7 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars US ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IULT37TR

Reuters : .IBBUS0283

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Réplication indirecte	Durabilité
Taux d'intérêt	

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Le Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 n'est ni sponsorisé, ni analysé, ni promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7.

# AMUNDI US TREASURY 3-7<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 16 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 3 à 7 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars US ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IULT37TR

Reuters : .IBBUS0283

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciaire au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplcation de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 3-7. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7.

# AMUNDI US TREASURY 7-10<sup>(1)</sup>

(applicable jusqu'au 15 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 7 à 10 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars américains ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR7T10

Reuters : .IBBUS0286

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une réplification directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'Indice.

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment** : Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplification de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** : les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Le Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») auquel il est fait référence dans les présentes est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation en rapport avec le compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, et décline expressément toute responsabilité aux termes des présentes (y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier décline toute responsabilité quant à la qualité, à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition à un quelconque moment ou date particuliers ou par ailleurs, et/ou quant à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un(e) quelconque moment ou date donné(e). Le Promoteur de l'indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne au titre d'une quelconque erreur dans l'Indice et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'indice ne fait aucune déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ne peuvent être tenus responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'indice et ses sociétés affiliées peuvent réaliser des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou dans toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs sociétés affiliées. Le Promoteur de l'indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10.

# AMUNDI US TREASURY 7-10<sup>(1)</sup>

(applicable à partir du 16 juin 2021)

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 7 à 10 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars américains ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR7T10

Reuters : .IBBUS0286

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [markit.com](http://markit.com).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Le compartiment n'intègre pas les risques en matière de durabilité et ne tient pas compte de la principale incidence négative des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, car son objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 15 h 30 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - EUR HEDGED	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,07 %	0,07 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 7-10. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Euro IG Corporate (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Euro IG Corporate est un indice obligataire représentatif des titres de sociétés « investment grade » à taux fixe et libellés en euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes de l'Indice sont représentatives des obligations d'entreprises à taux fixe libellées en euros et notées « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poors ou Moodys), c'est-à-dire que la notation de l'obligation doit être égale ou supérieure à BBB- si attribuée par Standard & Poors ou égale ou supérieure à Baa3 si attribuée par Moodys. Il n'est pas indispensable que l'émetteur soit domicilié en Europe. Seuls les critères tels que la devise, la notation, le montant et l'échéance résiduelle sont pris en compte aux fins de l'inclusion dans l'Indice.

L'échéance résiduelle minimum de chaque obligation doit au moins être égale à un an. L'émission est de minimum de 500 millions EUR. Émissions de premier rang et émissions subordonnées comprises.

Les obligations sont pondérées en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Euro IG Corporate est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLEUIGC

Reuters : .SOLEUIGC

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	





## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

# AMUNDI PRIME EURO GOV BONDS 0-1Y

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Eurozone Government Bond 0-1 Year (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Eurozone Government Bond 0-1 Year vise à répliquer la performance des obligations d'État et des effets publics libellés en euros avec une échéance résiduelle comprise entre 1 mois et 1 an.

L'indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indiciaires sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice comprend des obligations et des bons émis par des gouvernements centraux de pays de la zone euro notés « investment grade » par Moody's Investors Service ou S&P Ratings. Afin de dissiper toute ambiguïté, si l'une des deux agences évalue le pays comme étant de qualité « investment grade », il est éligible pour l'indice.

Pour être éligible à l'inclusion dans l'Indice, tous les instruments doivent être libellés en euro, avoir un encours minimum de 1,5 milliard d'euros et une durée effective jusqu'à l'échéance d'un an ou moins. Seuls les instruments à coupon fixe et à coupon zéro sont éligibles pour l'indice. Le pays émetteur doit disposer d'un montant combiné en circulation dans des instruments éligibles d'au moins 5 milliards d'euros.

Chaque composante de l'indice est pondérée en fonction de sa valeur de marché. En outre, la pondération de la capitalisation boursière de chaque pays émetteur est plafonnée à 25 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'Indice Solactive Eurozone Government Bond 0-1 Year est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLEUS01

Reuters : .SOLEUS01

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Les obligations ajoutées lors d'un rééquilibrage sont incluses dans l'Indice au cours vendeur le jour de rééquilibrage concerné.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Réplication de l'indice
Fonds d'investissement	échantillonnage
	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 1 an.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à court terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Eurozone Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Eurozone Government Bond est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro notés « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poors ou Moodys).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes de l'Indice sont représentatives des obligations émises par des États appartenant à la zone euro et notées « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poors ou Moodys), c'est-à-dire que la notation de l'obligation doit être égale ou supérieure à BBB- si attribuée par Standard & Poors ou égale ou supérieure à Baa3 si attribuée par Moodys.

Pour être admissibles à l'Indice, les obligations doivent être émises en euros, assorties d'un coupon fixe et d'une échéance minimum de 1 an, et leur encours minimum doit être de 1,5 milliard d'EUR.

Les obligations sont pondérées en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Eurozone Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLEUSOV

Reuters : .SOLEUSOV

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment : Euro**

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne et en France. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Global Developed Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Global Developed Government Bond est un indice obligataire comprenant les obligations d'État à taux fixe des principaux pays développés notés « investment grade ».

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Pour être inclus dans l'Indice, le pays doit être noté « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poors ou Moodys), c'est-à-dire que la notation des obligations du pays en question doit être égale ou supérieure à BBB- si attribuée par Standard & Poors ou égale ou supérieure à Baa3 si attribuée par Moodys, et la valeur de marché totale des obligations, exprimée en devise locale, doit dépasser 1 % de la valeur de marché totale de l'univers des obligations admissibles.

Les obligations admissibles doivent être émises par des gouvernements de pays développés notés « investment grade », libellées en devise locale, assorties d'une échéance résiduelle supérieure à un an et leur encours doit être supérieur à 1,5 milliard exprimé en devise locale, à l'exception de celles émises au Japon (150 milliards JPY minimum), au Danemark (15 milliards DKK minimum) et en Suède (15 milliards SEK minimum).

L'encours de chaque obligation est ajusté lorsque les données relatives aux avoirs des banques centrales de chaque pays sont publiées.

Les obligations constituant l'indice sont pondérées en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Global Developed Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLGDGA

Reuters : .SOLGDGA

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés.

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicé au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détiene en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détiene dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplcation ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Euro

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplcation de l'indice	Réplcation de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	





## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	EUR	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'Indice Solactive USD Investment Grade Corporate (« l'Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive USD Investment Grade Corporate est un indice obligataire représentatif des titres d'entreprises « investment grade » à taux fixe libellés en dollars américains.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres composant l'Indice sont notés de catégorie Investment Grade par Moody's ou S&P et leur maturité résiduelle ne peut être inférieure à un an. L'émission est de minimum de 400 millions USD. Les émissions de premier rang et émissions subordonnées comprises.

L'inclusion dans l'Indice est fonction de la devise d'émission et non pas de la domiciliation de l'émetteur.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'Indice Solactive USD Investment Grade Corporate est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLUSIGC

Reuters : .SOLUSIGC

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Devise	Gestion
Instruments dérivés	Marché
Réplication de l'indice	Réplication de l'indice par échantillonnage
Taux d'intérêt	Durabilité

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	



## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive US Treasury Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive US Treasury Bond est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et dont l'échéance est supérieure à un an.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

L'indice Solactive US Treasury Bond se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 250 millions USD.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive US Treasury Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLUTC

Reuters : .SOLUT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Instruments dérivés	Gestion
Réplication de l'indice	Marché
Taux d'intérêt	Durabilité
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement

## Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de Transaction** Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

# AMUNDI PRIME US TREASURY BOND 0-1 Y

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive US Treasury 0-1 Year Bond Index (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

### Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive US Treasury 0-1 Year Bond Index est un indice d'obligations représentant les obligations et les billets libellés en USD émis par le Trésor américain avec une échéance résiduelle comprise entre 1 et 12 mois.

L'Indice est un Indice de rendement total : les coupons versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Indice comprend des titres soumis aux critères d'éligibilité suivants :

- seuls les billets et obligations du Trésor du gouvernement des États-Unis sont admissibles
- obligations et billets libellés en USD
- encours minimal d'au moins 250 millions d'USD
- échéance minimale restant à courir jusqu'à l'échéance supérieure à un mois à une date de rééquilibrage donnée
- échéance maximale restant à courir jusqu'à l'échéance égale ou inférieure à 1 an à une date de rééquilibrage donnée

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'Indice Solactive US Treasury 0-1 Year Bond Index est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent Prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLUT01

Reuters : .SOLUT01

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [solactive.de](http://solactive.de).

## Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail à la section « Investissement durable » du présent prospectus, et ne détiendra aucun titre de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées, tel que défini à la section « Méthodes de réplication ».

### Écart de suivi

L'écart de suivi indique la volatilité de la différence entre le rendement du compartiment et celui de son Indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'Indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %. Le rendement, utilisé pour calculer l'écart de suivi du compartiment, est déterminé avant de prendre en compte tout mécanisme de swing pricing.

### Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties de fonds ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité locale), le Gestionnaire pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme standardisés. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'Indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles concernant les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple le prêt, l'emprunt et les conventions de prise et de mise en pension de titres à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées à la section « Techniques et instruments sur les opérations de financement de titres » et « Méthode de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

**Devise de référence du compartiment :** Dollar américain

### Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

## Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

### Risques dans des conditions de marché normales

Crédit	Fonds d'investissement
Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte)	Gestion Marché
Réplication de l'indice	Durabilité
Taux d'intérêt	
Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)	

### Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties	Liquidité
Opérationnel	Pratiques standard
Défaillance	

**Mode de gestion des risques** Engagement



## Planifier votre investissement

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 1 an.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à court terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

**Jour ouvrable** Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

**Jour de transaction** Les ordres reçus et acceptés un Jour ouvrable à 14 h HEC au plus tard seront généralement traités sur la base de la VL du premier jour ouvrable suivant (y compris le jour ouvrable de réception des ordres en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

**Jour de publication de la Jour de Transaction +1**

**Valeur liquidative :**

**Conversion** Autorisée

## PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Devise	Investissement initial min.*	Frais d'opérations		Frais annuels	
			Achat (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)
UCITS ETF DR - USD	USD	1 000 000 USD	3,00 %	1,00 %	0,03 %	0,02 %

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions).

\* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

## Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIÈRES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

## NOTES RELATIVES AUX FRAIS DU COMPARTIMENT

Ces notes concernent uniquement les tableaux de classes d'actions des sections « Description des compartiments ».

---

**Généralités** Les frais que vous payez en tant qu'investisseur dans le compartiment servent à couvrir les coûts opérationnels du compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution.

Ces frais courants sont déduits de la performance de votre investissement.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement** Peuvent être déduits de vos plus-values (dividendes ou rachat) et sont versés aux agents commerciaux et intermédiaires agréés. Les montants indiqués sont des montants maximums. Pour connaître les frais réels d'une transaction, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à l'agent de transfert (section « La SICAV »).

**Frais prélevés par le Compartiment sur une année** Ces frais sont les mêmes pour tous les actionnaires d'une classe d'actions donnée.

# INVESTISSEMENT DURABLE

## Règlement « Disclosure »

Le 18 décembre 2019, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord politique sur le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité, cherchant ainsi à établir un cadre paneuropéen pour faciliter l'investissement durable. Ledit règlement prévoit une approche harmonisée relativement aux informations liées à la durabilité destinées aux investisseurs dans le secteur des services financiers de l'Espace économique européen.

Le champ d'application du Règlement « Disclosure » est extrêmement large. Il couvre une très large gamme de produits financiers (OPCVM, fonds d'investissement alternatifs, produits d'épargne-retraite, etc.) et d'acteurs des marchés financiers (par ex. les gestionnaires et conseillers en investissement agréés par l'Union européenne). Il vise à obtenir une plus grande transparence quant à la façon dont les acteurs des marchés financiers intègrent les risques en matière de durabilité dans leurs décisions d'investissement et à la prise en compte des incidences négatives sur la durabilité dans le processus d'investissement. Ses objectifs sont (i) de renforcer la protection des investisseurs de produits financiers, (ii) d'améliorer la publication d'informations qui leur sont destinées par les acteurs des marchés financiers et (iii) d'améliorer la publication d'informations à destination des investisseurs concernant les produits financiers, pour leur permettre notamment de prendre des décisions d'investissement éclairées.

Au vu du Règlement « Disclosure », la société de gestion remplit les critères d'un « acteur des marchés financiers », tandis que chaque compartiment peut-être qualifié de « produit financier ». Pour plus d'informations sur la manière dont un compartiment se conforme aux exigences du Règlement « Disclosure », veuillez vous reporter à la description du compartiment concerné. La société de gestion propose une description de certaines questions de durabilité ci-dessous et dans la description du compartiment applicable conformément au Règlement « Disclosure ». En particulier, la description du compartiment concerné présentera de plus amples informations sur (i) la manière dont la stratégie d'investissement d'un compartiment est utilisée pour atteindre des caractéristiques environnementales ou sociales, ou (ii) la nature de l'objectif d'investissement de ce compartiment, à savoir s'il s'agit ou non d'un investissement durable.

Veuillez également vous reporter à la Présentation générale de la politique d'investissement responsable ci-dessous pour obtenir un résumé de la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés aux processus d'investissement.

### Présentation générale de la politique d'investissement responsable

Depuis sa création, le groupe de sociétés Amundi (« Amundi ») a placé l'investissement responsable et la responsabilité d'entreprise au cœur de ses priorités fondamentales, étant convaincu que les acteurs économiques et financiers ont une plus grande responsabilité envers une société durable et que les enjeux ESG sont un moteur à long terme de la performance financière.

Amundi considère que, outre les aspects économiques et financiers, l'intégration dans le processus de décision d'investissement des critères ESG, y compris les risques et facteurs de durabilité, permet une évaluation plus complète des risques et opportunités d'investissement.

#### *Intégration des risques en matière de durabilité par Amundi*

Ainsi, pour la plupart des compartiments gérés passivement, Amundi exclut les fabricants d'armes controversées, comme indiqué dans la description de chaque compartiment. Amundi a également développé une gamme de compartiments gérés passivement qui répliquent des indices prenant explicitement en compte les risques en matière de durabilité et les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans leurs méthodologies. Pour cette gamme particulière de compartiments gérés passivement, le processus de gestion exclut les sociétés en contradiction avec la Politique d'investissement responsable présentée ci-dessous, telles que les sociétés qui ne respectent pas les conventions internationales, les cadres internationalement reconnus ou les réglementations nationales (à l'exception du compartiment Amundi DAX 50 ESG qui n'exclut que les titres de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées).

En outre, Amundi a développé sa propre approche de notation ESG. La notation ESG d'Amundi vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur, c'est-à-dire sa capacité à anticiper et à gérer les risques et opportunités en matière de durabilité inhérents à son secteur d'activité et à sa situation spécifique.

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche « Best-in-Class ». Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à évaluer la dynamique de fonctionnement des entreprises.

La notation et l'analyse ESG sont réalisées au sein de l'équipe d'analyse ESG d'Amundi et servent aussi de contribution indépendante et complémentaire dans le processus de décision.

La notation ESG d'Amundi est un score quantitatif ESG qui se traduit en sept notes, allant de A (l'univers des meilleurs scores) à G (les pires scores). Sur l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un G.

Pour les émetteurs « entreprises », la performance ESG est évaluée par rapport à la performance moyenne de son secteur, au travers des trois dimensions ESG :

1. Dimension environnementale : il s'agit d'examiner la capacité des émetteurs à contrôler leur impact environnemental direct et indirect, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leurs émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité.
2. Dimension sociale : il s'agit de mesurer la manière dont un émetteur fonctionne selon deux concepts distincts, à savoir la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général.
3. Dimension gouvernance : il s'agit d'évaluer la capacité de l'émetteur à assurer la base d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie appliquée par la notation ESG d'Amundi utilise 37 critères soit génériques (communs à toutes les sociétés quelle que soit leur activité), soit sectoriels (qui sont pondérés en fonction du secteur et pris en compte en termes d'impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation d'un émetteur).

La notation ESG d'Amundi tient également compte des incidences négatives potentielles de l'activité de l'émetteur sur la durabilité (principale incidence défavorable des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, tel que déterminé par Amundi) y compris sur les indicateurs suivants :

- Émissions de gaz à effet de serre et performance énergétique (critères d'émissions et d'utilisation de l'énergie)
- Biodiversité (critères relatifs aux déchets, au recyclage, à la biodiversité et à la pollution, critères de gestion forestière responsable)
- Eau (critères relatifs à l'eau)
- Déchets (critères relatifs aux déchets, au recyclage, à la biodiversité et à la pollution)
- Questions sociales et de personnel (critères relatifs à l'implication au sein de la communauté et aux droits de l'homme, critères relatifs aux pratiques d'emploi, à la structure du conseil d'administration, aux relations de travail et à la santé-sécurité)
- Droits de l'homme (critères relatifs à l'implication au sein de la communauté et aux droits de l'homme)
- Lutte contre la corruption et contre les actes de corruption (critères d'éthique)

Des informations plus détaillées, notamment la Politique d'investissement responsable et la méthodologie de notation d'Amundi, sont disponibles à l'adresse [www.amundi.com](http://www.amundi.com)

#### *Intégration des risques en matière de durabilité à l'échelle du compartiment*

Les compartiments listés ci-dessous visent à réduire les émissions de carbone conformément à l'article 9 (3) du Règlement « Disclosure » par la réplique d'un indice répondant aux critères des Indices de référence « accord de Paris » ou « transition climatique ». De plus amples informations sur la Description de l'Indice sont fournies dans la description des compartiments concernés. Ces compartiments intègrent également les risques en matière de durabilité et prennent en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans leur processus d'investissement en excluant tous les émetteurs spécifiés dans la liste d'exclusion de la Politique d'investissement responsable telle que décrite ci-dessus :

AMUNDI EURO ISTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB  
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANSITION CTB  
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE TRANSITION CTB

AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB  
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB  
AMUNDI ICPR EURO CORP CLIMATE PARIS ALIGNED PAB

À compter du 1er octobre 2021, les compartiments énumérés ci-dessous sont classés conformément à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et visent à promouvoir certaines caractéristiques environnementales ou sociales.

AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE  
AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS AMUNDI EURO HIGH YIELD  
LIQUID BOND IBOXX  
AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3  
AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE

Les compartiments énumérés ci-dessous sont classés conformément à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et visent à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales. Ces compartiments intègrent également des risques en matière de durabilité et tiennent compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité :

- par la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à atteindre un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice et

- dans leur processus d'investissement en excluant tous les émetteurs spécifiés dans la liste d'exclusion de la Politique d'investissement responsable telle que décrite ci-dessus.

AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG à partir du 14 octobre 2021  
AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG  
AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG à partir du 14 octobre 2021  
AMUNDI EURO CORPORATES à partir du 13 juillet 2021  
AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG à partir du 14 octobre 2021  
AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG à partir du 14 octobre 2021  
AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG à partir du 14 octobre 2021  
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI  
AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI  
AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y  
AMUNDI INDEX MSCI EM ASIA SRI  
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI  
AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI  
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI  
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI  
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI  
AMUNDI INDEX MSCI USA SRI  
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI  
AMUNDI INDEX US CORP SRI  
AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS  
AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI MSCI UK IMI SRI  
AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT  
AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT  
AMUNDI S&P 500 ESG

Les compartiments listés ci-dessus, sauf indication contraire dans le processus de gestion, excluent tous les émetteurs spécifiés dans la liste d'exclusion de la Politique d'investissement responsable telle que décrite ci-dessus.

Les compartiments énumérés ci-dessous sont classés conformément à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et visent à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales. Ces compartiments intègrent également des risques en matière de durabilité et tiennent compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité :

- par la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à atteindre un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice et

- dans leur processus d'investissement en excluant les titres de sociétés qui participent à la production ou à la vente d'armes controversées.

AMUNDI DAX 50 ESG

Les compartiments énumérés ci-dessous tiennent compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans leur processus d'investissement en excluant les titres de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées. Ces compartiments n'intègrent pas les risques en matière de durabilité dans leur processus d'investissement, car leur objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie :

AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION  
SCIENTIFIC BETA  
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5  
AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M  
AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5  
AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND  
AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y  
AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL  
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG  
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES  
AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN  
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS  
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE  
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA  
AMUNDI INDEX MSCI WORLD  
AMUNDI MSCI EUROPE EX UK  
AMUNDI PRIME EMERGING MARKETS  
AMUNDI PRIME EURO CORPORATES  
AMUNDI PRIME EURO GOV BONDS 0-1Y  
AMUNDI PRIME EURO GOVIES  
AMUNDI PRIME EUROPE  
AMUNDI PRIME EUROZONE  
AMUNDI PRIME GLOBAL  
AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES  
AMUNDI PRIME JAPAN  
AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL CAP  
AMUNDI PRIME US CORPORATES  
AMUNDI PRIME US TREASURY  
AMUNDI PRIME US TREASURY BOND 0-1 Y  
AMUNDI PRIME USA

Les autres compartiments, non listés ci-dessus, n'intègrent pas les risques en matière de durabilité et ne tiennent pas compte des principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité dans leur processus d'investissement, car leur objectif est de reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de référence qui ne prend pas en compte ces risques dans sa méthodologie.

## DESCRIPTION DES RISQUES

Tout investissement comporte des risques. Les risques liés à certains de ces compartiments peuvent être relativement élevés.

Les descriptions des risques ci-après correspondent aux facteurs de risque cités dans les fiches des compartiments. Pour une bonne compréhension des risques, chaque risque est décrit par compartiment individuel.

Les informations sur les risques contenues dans le présent prospectus visent à donner une idée des principaux risques liés à chaque compartiment, étant entendu que chaque compartiment peut être concerné par d'autres risques décrits ou non dans cette section, et que les descriptions ne se veulent pas exhaustives.

La réalisation de l'un de ces risques pourrait se traduire par des pertes pour un compartiment, par un rendement moindre que celui d'investissements de même type, par une volatilité élevée (fluctuations de la valeur liquidative) ou par la non-réalisation des objectifs du compartiment à n'importe quel moment.

### RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

*Les risques présentés dans cette section sont généralement importants en conditions normales, et ont tendance à le devenir encore davantage dans des circonstances inhabituelles.*

**Risque de concentration** Un compartiment qui investit une proportion importante de ses actifs dans un faible nombre d'industries, de secteurs ou d'émetteurs voire dans une zone géographique restreinte court davantage de risques qu'un fonds qui répartit davantage ses investissements.

Quand un compartiment investit une proportion importante de ses actifs dans un émetteur, un secteur, un type d'obligation, un pays ou une région spécifique, ou encore dans un ensemble d'économies étroitement interconnectées, sa performance sera plus fortement affectée par la situation commerciale, économique, financière, boursière ou politique touchant la zone de concentration. Cela peut accroître la volatilité et les risques de pertes.

**Risque géographique lié à la Chine** En Chine, il ne saurait être garanti qu'un tribunal protège le droit du compartiment à l'égard des titres qu'il est susceptible d'acquérir. Un compartiment peut investir sur les marchés chinois par le biais de plusieurs programmes dont les réglementations ne sont pas testées et peuvent faire l'objet de modifications. L'application et l'interprétation de tels règlements d'investissement sont relativement peu éprouvées et il n'y a aucune certitude quant à la manière dont ils seront appliqués, ni aucun précédent ou certitude quant à la manière dont le large pouvoir discrétionnaire des autorités et régulateurs de la RPC peut être exercé à l'heure actuelle ou à l'avenir.

Pour les investissements en actions chinoises, un compartiment peut investir via Stock Connect (Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect) ou d'autres programmes. Stock Connect est un nouveau programme de négociation qui établit une interconnexion entre les marchés boursiers de la Chine et de Hong Kong et qui peut faire l'objet d'un facteur de risque supplémentaire. Stock Connect est soumis à des limitations prenant la forme de quotas, ce qui peut limiter la capacité d'un compartiment à opérer via Stock Connect en temps opportun. La structure de ces régimes ne nécessite pas une responsabilité totale de certaines de ses entités composantes et laisse les investisseurs comme le compartiment avec relativement peu de marge de manœuvre pour prendre des mesures juridiques en Chine. En outre, les Bourses de valeurs de Chine peuvent imposer ou limiter les bénéfices tirés d'opérations d'initiés, demander le remboursement par anticipation d'actions éligibles, fixer des volumes de négociation maximaux (au niveau de l'investisseur ou du marché) ou limiter ou retarder par ailleurs les échanges.

Pour les investissements en obligations chinoises, un compartiment peut investir via un accès direct au marché obligataire interbancaire chinois (CIBM) et la liaison North Bound de Bond Connect. Certains des compartiments peuvent rechercher une exposition à des titres à revenu fixe libellés en RMB sans licence ou quota particulier directement sur le CIBM par l'intermédiaire d'un agent de règlement d'obligations onshore ou de la liaison North Bound de Bond Connect. L'accès direct au CIBM ainsi qu'à la liaison North Bound de Bond Connect est régi par des règles et des règlements relativement récents. Il se peut que les autorités imposent certaines restrictions aux investisseurs participant au programme CIBM via un accès direct et/ou par le truchement d'un agent de règlement d'obligations et/ou au programme Bond Connect via la liaison North Bound et/ou dont les titres sont détenus par délégation, ce qui peut avoir un préjudiciable sur la liquidité et la performance du Compartiment.

**Risque de crédit** Une obligation ou instrument du marché monétaire peut perdre de la valeur en cas de détérioration de la situation financière de l'émetteur.

Si la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un instrument du marché monétaire se dégrade, ou si la perception des marchés va dans ce sens, la valeur du titre en question peut chuter. Plus la qualité crédit d'un titre de créance est faible, plus le risque de crédit est grand.

Dans certains cas, un émetteur pourrait faire défaut (voir « Risque de défaillance » à la section « Risques dans des conditions de marché inhabituelles ») alors que rien d'exceptionnel ne se produit sur le marché.

**Risque de change** L'évolution des taux de change peut réduire les plus-values d'un investissement ou augmenter ses pertes, parfois dans une large mesure. Les taux de change peuvent fluctuer rapidement et de manière imprévisible. Les investisseurs sont dès lors exposés au risque de change entre les devises de libellé soit des actions sous-jacentes constituant l'indice soit du portefeuille du compartiment (le cas échéant) et la devise de libellé de l'action du compartiment dans laquelle ils ont investi. Le risque de change peut concerner 100 % du compartiment.

**Gestion des garanties** Le risque de contrepartie lié à des investissements dans des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré (y compris les TRS), à des opérations de prêt et d'emprunt de titres et à des conventions de mise et de prise en pension est généralement limité par le transfert ou l'engagement d'une garantie au bénéfice du compartiment. Si une contrepartie fait défaut, le compartiment peut se voir contraint de revendre au cours du marché la garantie reçue, éventuellement avec perte à la clé.

Le compartiment peut également subir des pertes liées au réinvestissement éventuel (lorsque c'est autorisé) des garanties en espèces reçues du fait d'une dépréciation des investissements en question.

**Risque de (sous-)dépositaire** D'une manière générale, les titres de la SICAV sont détenus pour le compte de ses actionnaires et inscrits au bilan du dépositaire ou sous-dépositaire, séparément des actifs de ces derniers. Cela assure la protection des titres de la SICAV en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de son sous-dépositaire.

Toutefois, sur certains marchés, où la séparation des actifs n'est pas possible, les titres de la SICAV ne sont pas distincts des actifs du dépositaire ou sous-dépositaire ou sont regroupés avec ceux d'autres clients de ce dernier. La perte éventuelle est alors répartie sur l'ensemble des clients et non pas au seul client dont les titres ont enregistré des pertes.

**Risque lié aux instruments dérivés** Certains instruments dérivés peuvent se comporter de manière imprévisible ou exposer le compartiment à des pertes nettement supérieures à leur coût.

D'une manière générale, les instruments dérivés sont hautement volatils et non assortis d'un droit de vote. Les cours et la volatilité de nombre d'instruments dérivés (tout particulièrement les swaps de défauts de crédit) peuvent diverger par rapport aux cours et à la volatilité de leurs sous-jacents. Dans des conditions boursières difficiles, il peut être impossible de placer des ordres limitant ou compensant l'exposition au marché ou les pertes liées à certains instruments dérivés.

## Instruments dérivés négociés de gré à gré

Les instruments dérivés négociés de gré à gré étant essentiellement des contrats privés liant un compartiment et une ou plusieurs contreparties, ils sont moins strictement réglementés que les titres négociés en Bourse. Les instruments dérivés négociés de gré à gré présentent un risque de contrepartie et un risque de liquidité plus important, et il peut être difficile de contraindre une contrepartie à s'acquitter de ses obligations envers un compartiment. La liste des contrats passés avec des contreparties figure au rapport annuel. Ce risque de défaillance d'une contrepartie est restreint par des limites imposées par la réglementation relative aux instruments dérivés négociés de gré à gré. Des techniques visant à limiter ce risque sont utilisées, telles que des politiques de garanties ou des réinitialisations dans le cadre de contrats de swap de gré à gré.

Si une contrepartie cesse de proposer un instrument dérivé auquel le compartiment envisageait de recourir, le compartiment pourrait ne pas être en mesure de trouver un instrument dérivé comparable ailleurs et pourrait manquer une opportunité de gain ou se retrouver de façon inattendue exposé à des risques ou des pertes, y compris des pertes dues à une position dérivée pour laquelle il n'a pas été capable d'acheter un instrument dérivé compensatoire. Rien ne garantit que la valeur de la garantie détenue correspondra aux sommes dues à la SICAV. La société de gestion applique une décote à toute garantie reçue pour limiter ce risque de contrepartie. La SICAV peut acheter des instruments dérivés négociés de gré à gré par le biais d'une chambre de compensation tenant lieu de contrepartie centrale, de manière à réduire le risque de contrepartie et accroître la liquidité, mais cette solution n'élimine pas entièrement les risques. La contrepartie centrale prélève une marge sur le courtier, qui prélève lui-même une marge sur la SICAV. La SICAV court le risque de perdre ses dépôts de marges initiales et de marge de variation.

Certains instruments dérivés négociés de gré à gré autorisés peuvent être soumis à des fins de compensation à des contreparties centrales de compensation réglementées avec déclaration de certains aspects auprès de référentiels centraux, et des mesures visant à évaluer, à suivre et à atténuer les risques opérationnels et de contrepartie peuvent être prises concernant des instruments dérivés négociés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation obligatoire. Certaines contraintes réglementaires n'étaient pas en place à la date du présent prospectus. Il est difficile d'en prévoir les conséquences exactes pour la SICAV. Ces obligations pourraient entraîner une augmentation des coûts globaux de constitution et d'entretien d'une position en instruments dérivés négociés de gré à gré.

Il faut savoir que la législation exigeant une compensation centrale des instruments dérivés négociés de gré à gré peut à terme empêcher un compartiment de se conformer à ses politiques d'investissement et d'atteindre ses objectifs.

Des investissements en instruments dérivés négociés de gré à gré peuvent également être exposés à un risque d'écarts de valorisation attribuable à l'utilisation de différents modes de valorisation autorisés. Une valorisation incorrecte peut se traduire par une mauvaise comptabilisation des plus-values/moins-values et de l'exposition au risque de contrepartie. Il faut aussi prendre en compte des risques d'ordre légal ou documentaire : les parties peuvent être en désaccord sur l'interprétation des modalités du contrat. D'une manière générale, on limite de tels risques à l'aide de contrats types.

Parce qu'il est, d'une manière générale, difficile pour la SICAV de répartir ses opérations sur instruments dérivés de gré à gré entre de nombreuses contreparties, la dégradation de la situation financière d'une contrepartie donnée peut entraîner des pertes importantes. Inversement, si un compartiment connaît des difficultés financières ou manque à l'une de ses obligations, les contreparties pourraient se refuser à traiter avec la SICAV, compromettant son fonctionnement et sa compétitivité.

## Instruments dérivés négociés en Bourse

Si les instruments dérivés négociés en Bourse sont généralement considérés comme moins risqués que les instruments dérivés négociés de gré à gré, ils restent exposés au risque qu'une suspension de la négociation des instruments dérivés ou de leurs actifs sous-jacents empêche le compartiment de réaliser des plus-values ou d'éviter des pertes, ce qui se traduirait par des retards de traitement des demandes de rachat d'actions. Il y a aussi un risque que le règlement d'instruments dérivés négociés en Bourse par le biais d'un système de transfert ne se produise pas au moment ou selon les modalités voulus.

**Risque lié aux marchés émergents** Les marchés émergents se trouvent à un stade moins avancé de développement que les marchés développés et présentent donc des risques plus importants : risques de marché, risques de liquidité, risques de change, risques de taux d'intérêt et risques de volatilité accrue. Parmi les causes de ces risques :

- instabilité politique, économique ou sociale
- mauvaise gestion budgétaire ou politiques inflationnistes
- évolution défavorable de la réglementation et de la législation, incertitude quant à leur interprétation
- législation ou réglementation mal appliquée, droits des investisseurs non pris en compte au même titre que sur les marchés développés
- frais, coûts de transaction ou taxes excessifs ou saisie inconditionnelle d'actifs
- règles ou pratiques désavantageant les investisseurs étrangers
- informations relatives aux émetteurs incomplètes, trompeuses ou inexactes
- absence d'uniformisation des normes comptables, d'audit et d'information financière
- manipulation des cours par les gros investisseurs
- retards et fermetures de marchés arbitraires
- fraude, corruption, erreurs.

Les pays des marchés émergents peuvent imposer aux étrangers des restrictions en matière de détention de valeurs mobilières, ou avoir mis en place des réglementations moins contraignantes en matière de dépôt, accroissant la vulnérabilité du compartiment en matière de pertes et de recours en justice.

Dans des pays où, du fait de la réglementation ou pour des raisons d'efficacité, le compartiment investit par le biais de certificats représentatifs d'actions (certificats négociables émis par les propriétaires des titres sous-jacents), de P-Notes ou d'instruments de même type, il est exposé à des risques qui n'existent pas dans le cas d'un investissement direct. Ces instruments présentant un risque de contrepartie (car leur valeur est fonction de la solvabilité de l'émetteur) et un risque de liquidité peuvent se négocier à des prix inférieurs à la valeur du titre sous-jacent et ne confèrent pas nécessairement au compartiment certains des droits (comme les droits de vote) dont il aurait joui s'il avait détenu directement les titres sous-jacents.

Dans la mesure où les marchés émergents ne sont pas sur le même fuseau horaire que le Luxembourg, le compartiment pourrait réagir en retard à une évolution des cours intervenant hors de ses horaires de fonctionnement.

Aux fins de la gestion des risques, on entend par « marchés émergents » des marchés moins développés tels que la plupart des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe orientale, ainsi que des pays aux économies prospères mais qui n'assurent pas un niveau de protection des investisseurs comparable à ce qui se fait en Europe occidentale, aux États-Unis ou au Japon, par exemple.

**Risque lié aux actions** Les actions peuvent perdre rapidement de la valeur et rester indéfiniment à un cours plancher. D'une manière générale, elles sont plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire. Les actions d'entreprises en croissance rapide peuvent être très sensibles aux mauvaises nouvelles, car leur valeur repose pour une bonne part sur l'optimisme des investisseurs. Les actions de sociétés semblant sous-évaluées peuvent le rester.

En cas de faillite ou de restructuration financière d'une société, ses actions peuvent perdre la plus grande partie, voire l'intégralité de leur valeur.

**Risque lié à la couverture** Des tentatives de couverture (réduction ou élimination de certains risques) peuvent échouer et, si elles fonctionnent, elles éliminent généralement les possibilités de générer des plus-values en même temps que les risques de pertes.

Toute mesure prise par le compartiment pour annuler des risques spécifiques peut manquer d'efficacité, fonctionner par intermittences ou échouer complètement. Une absence de couverture expose le compartiment ou la classe d'actions à des risques supplémentaires.

Le compartiment peut utiliser une couverture au sein de son portefeuille. Concernant l'une quelconque des classes d'actions désignées, le compartiment peut prendre une couverture sur l'exposition de change de la classe (par rapport à la devise de référence du portefeuille, ou par rapport à l'exposition en devise(s) du portefeuille correspondant du compartiment). Toute couverture engendre des coûts qui réduisent la performance de l'investissement.

**Risque d'illiquidité** Certains titres peuvent être par nature difficiles à valoriser ou à vendre au moment et au prix voulus, tout particulièrement si le volume est important.

C'est le cas par exemple des titres considérés comme « illiquides », comme les titres « Rule 144A » ou les titres de tous types issus d'une émission de faible ampleur, négociés par intermittences ou négociés sur des marchés relativement restreints ou aux délais de règlement longs.

**Risque lié aux fonds d'investissement** : c'est le cas de tout fonds d'investissement – un investissement dans le compartiment présente des risques auxquels l'investisseur ne serait pas confronté en investissant directement sur les marchés :

- les actes des autres investisseurs, en particulier d'importantes et soudaines sorties de capitaux, peuvent nuire à la gestion du compartiment et faire baisser sa valeur liquidative
- l'investisseur ne peut diriger ou influencer sur la manière dont les capitaux sont investis lorsqu'ils sont dans le compartiment
- les opérations d'achat et de vente du compartiment ne sont pas toujours optimales d'un point de vue fiscal pour un investisseur donné
- le compartiment s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire qui limite ses possibilités de recours à des techniques d'investissement susceptibles d'augmenter ses performances ; s'il décide de s'établir dans des pays où les limites sont plus strictes, ses activités d'investissement pourraient s'en trouver encore plus limitées
- le compartiment étant basé au Luxembourg, toutes les protections assurées par des réglementations étrangères (y compris, dans le cas d'un investisseur non domicilié au Luxembourg, sa réglementation nationale) ne s'appliquent pas nécessairement
- certaines actions s'échangent sur le marché primaire ou ne sont pas cotées en Bourse ; dans ce cas, il n'y a généralement pas d'autre possibilité de liquidation d'une position que d'en demander le rachat, lequel peut faire l'objet de retards et tomber sous le coup de diverses clauses de rachat établies par le compartiment
- dans la mesure où le compartiment investit dans des OPCVM/OPC, il peut se voir facturer un deuxième niveau de commissions d'investissement, ce qui réduit d'autant les éventuelles plus-values
- dans la mesure où le compartiment a recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille comme des prêts et emprunts de titres ou des mises et prises en pension ainsi que des TRS, et en particulier s'il réinvestit les garanties liées à ces techniques, il prend des risques de contrepartie, de liquidité, juridiques, liés au (sous-)dépositaire (p. ex. absence de ségrégation des actifs) et d'exploitation pouvant nuire à sa performance. Dans la mesure où les parties liées (sociétés du même groupe que la société de gestion, le gestionnaire d'investissement ou le gestionnaire d'investissement délégué) peuvent intervenir en tant que contreparties ou agents (ou dans tout autre rôle) dans le cadre d'opérations de gestion efficace de portefeuille, et notamment dans le cadre des opérations de prêt de titres, un risque potentiel de conflit d'intérêts peut survenir. Il incombe à la Société de gestion de gérer tout conflit susceptible de survenir et d'éviter que ces conflits n'aient un effet défavorable sur les actionnaires. Tous les revenus découlant des opérations de mise en pension et de prêt de titres seront restitués au compartiment concerné après déduction de tous les frais et charges d'exploitation directs et indirects. Ces coûts et charges d'exploitation directs et indirects, qui ne comprendront pas de revenus cachés, engloberont les frais et charges devant être versés aux agents ou contreparties à des taux commerciaux normaux. La politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts du groupe Amundi est disponible sur le site Internet d'Amundi (<http://www.amundi.com> ou

**Risque High Yield** Les titres de créance à haut rendement (high yield) présentent des caractéristiques et des risques spécifiques, y compris des risques liés aux activités d'investissement internationales, comme les fluctuations des devises, les investissements dans des pays aux marchés boursiers de faible ampleur, la liquidité limitée, la volatilité des cours et les restrictions à l'investissement étranger.

Tout investissement dans des titres de créance à haut rendement est exposé à des risques de taux d'intérêt, de change, de marché, de crédit et de sécurité. D'une manière générale, par rapport aux obligations de catégorie Investment Grade, les obligations à haut rendement sont mal notées et présentent des rendements supérieurs pour compenser une solvabilité réduite ou un risque de défaut accru.

**Risque de taux d'intérêt** En général, quand les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations diminue. Ce risque est en principe d'autant plus important que l'échéance de l'obligation est éloignée.

**Risque lié à la réplication de l'indice** Les compartiments suivent des indices qui reproduisent les performances des titres sous-jacents, dont les cours fluctuent en permanence et peuvent chuter pour toutes sortes de raisons. Comme les Compartiments suivent l'évolution d'un indice, leur performance suit celle de l'indice, à la hausse comme à la baisse.

**Réplication indirecte - incidence en matière d'exposition à l'indice et au risque de contrepartie** Lorsque l'exposition du compartiment à l'indice est indirecte (ou repose sur un swap) – en d'autres termes, le compartiment cherche à reproduire la performance de l'indice en investissant dans des instruments financiers dérivés et non pas dans les titres sous-jacents de l'indice.

Une prise de position dans des instruments financiers dérivés (comme les swaps) ne fait pas du compartiment le propriétaire des titres sous-jacents de l'indice : il ne s'agit pas d'un investissement direct dans ces titres. En d'autres termes, le compartiment n'a aucun droit sur les titres sous-jacents de l'indice.

Toutes sommes exigibles par rapport aux actions du compartiment sont donc versées en espèces, et les investisseurs n'ont aucun droit sur les titres sous-jacents de l'indice (voir la section « Marché secondaire pour les Compartiments et Actions UCITS ETF »).

Le compartiment est exposé à un risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles il traite en ce qui concerne les instruments financiers dérivés de gré à gré (comme les swaps) servant à reproduire la performance de l'indice. Ces dérivés ne bénéficient pas de la protection dont bénéficient des instruments dérivés négociés et compensés en Bourse. La contrepartie des instruments dérivés négociés de gré à gré est la société assurant la transaction et non pas une Bourse de valeurs, de sorte qu'une éventuelle insolvabilité, faillite ou défaillance de cette contrepartie peut valoir des pertes considérables au compartiment. De plus, dans des cas exceptionnels, la contrepartie des instruments dérivés négociés de gré à gré peut se trouver dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations envers le compartiment pour des raisons réglementaires, ou du fait de l'évolution de la législation fiscale, des normes comptables ou autres. Dans de tels cas, l'exposition du compartiment à l'indice pourrait être interrompue temporairement ou définitivement. L'objectif d'investissement du compartiment pourrait ne pas être atteint et ce dernier pourrait se trouver dans l'impossibilité de récupérer d'éventuelles pertes, étant entendu que le swap fait l'objet d'une révision quotidienne et que le risque de contrepartie est limité à 10 %.



- les obligations du gestionnaire ou de son représentant envers le compartiment peuvent parfois entrer en conflit avec ses obligations envers d'autres portefeuilles dont il assure la gestion (auquel cas il veille à traiter équitablement chacun d'eux).

**Risque de levier** Toute exposition nette du compartiment dépassant sa valeur liquidative accroît la volatilité du cours de son action.

Dans la mesure où le compartiment a recours à des instruments dérivés pour accroître son exposition nette à un marché, à un taux, à un panier de titres ou à toute autre référence, les fluctuations du cours de la référence en question sont amplifiées au niveau de ce compartiment.

**Risque de liquidité de la place de cotation** Le cours des actions UCITS ETF ne correspond pas nécessairement à sa valeur liquidative indicative. La liquidité des parts du compartiment sur une place boursière peut souffrir de toute suspension éventuelle, dont les causes peuvent être diverses :

- i) suspension ou arrêt du calcul de l'indice par le fournisseur ;
- ii) suspension du ou des marchés sur lesquels sont cotés les titres sous-jacents de l'indice ;
- iii) place de cotation dans l'incapacité d'obtenir ou de calculer la valeur liquidative indicative du compartiment ;
- iv) violation par un teneur de marché des règles en vigueur sur la place de cotation ;
- v) défaillance de systèmes, en particulier panne informatique ou électronique sur la place de cotation ;
- vi) toute autre circonstance s'opposant au calcul de la valeur liquidative indicative du compartiment ou la négociation de ses parts.

**Risque de gestion** L'équipe de gestion du compartiment peut se tromper dans ses analyses, hypothèses ou projections.

Les projections peuvent porter sur toutes sortes de tendances : secteur, marché, économie, démographie, etc.

#### **Risque de marché**

Les cours de nombreux titres fluctuent en permanence et peuvent chuter pour toutes sortes de raisons.

En voici quelques-unes :

- conjoncture politique et économique ;
- politique gouvernementale ;
- évolution de la technologie et des pratiques commerciales ;
- évolution démographique ou culturelle ;
- catastrophes naturelles ou non ;
- conditions climatiques ;
- découvertes scientifiques ou autres ;
- coûts et approvisionnements d'énergie, de matières premières et de ressources naturelles.

Le risque de marché peut avoir des effets immédiats ou progressifs, à court terme ou à long terme, restreints ou larges.

**Risque lié aux MBS / ABS / TBA** Les titres adossés à des hypothèques (MBS) et à des actifs (ABS) sont généralement exposés à un risque de remboursement anticipé et de prolongation, et peuvent présenter des risques de liquidité, de crédit et de taux d'intérêt supérieurs à la moyenne.

Les MBS (cette catégorie englobe les obligations garanties par hypothèque, ou « CMO ») et les ABS sont des participations dans un groupe de dettes : débits, créances de cartes de crédit, prêts automobiles, prêts étudiants, contrats de location de matériel, crédits hypothécaires et prêts sur valeurs domiciliaires.

Quand les taux d'intérêt chutent, ces titres sont souvent remboursés de manière anticipée, car les détenteurs de crédits hypothécaires et autres emprunteurs refinancent les dettes sous-jacentes au titre. Quand les taux d'intérêt augmentent, les détenteurs des crédits sous-jacents ne les refinancent généralement pas, compte tenu du niveau inférieur de leurs taux d'intérêt.

Les MBS et ABS présentent par ailleurs une qualité crédit généralement inférieure à celle de beaucoup d'autres types de titres de créance. Si les dettes sous-jacentes à un MBS ou ABS deviennent irrécouvrables, les titres concernés perdent tout ou partie de leur valeur.

Dans le cas des titres TBA (« To Be Announced »), le gestionnaire du compartiment ne sait qu'après 48 heures après avoir passé commande quels MBS ou ABS lui seront fournis, ce qui l'empêche de prendre des mesures visant à faire face à une éventuelle dépréciation d'un titre spécifique durant ces 48 heures.

**Risque de remboursement anticipé et de prolongation** Toute évolution inattendue des taux d'intérêt peut nuire à la performance des titres d'emprunt rachetables (titres dont les émetteurs sont en droit de rembourser le capital avant l'échéance).

Quand les taux d'intérêt chutent, les émetteurs ont tendance à racheter ces titres et à en émettre de nouveau à des taux inférieurs. Dans un tel cas, le compartiment peut se voir contraint de réinvestir les sommes ainsi perçues, à un taux d'intérêt moindre (« risque de remboursement anticipé »).

Inversement, quand les taux d'intérêt augmentent, les emprunteurs ne cherchent généralement pas à rembourser de manière anticipée des crédits hypothécaires à faibles taux. Il se peut dès lors que le compartiment ne génère que de faibles rendements le temps que les taux d'intérêt baissent ou que les titres arrivent à l'échéance (« risque de prolongation »). Cela peut aussi le contraindre à vendre les titres à perte ou à renoncer à des investissements susceptibles de mieux se comporter.

Les cours et rendements des titres rachetables correspondent généralement à l'hypothèse qu'ils seront remboursés avant l'échéance. Si ce remboursement anticipé se produit au moment prévu, le compartiment ne subit en principe pas de conséquences négatives. Mais s'il intervient nettement plus tôt ou plus tard que prévu, cela peut vouloir dire que le compartiment a payé ces titres trop cher. D'autres facteurs encore peuvent déclencher un remboursement anticipé ou en déterminer la date : présence ou absence d'une clause de rachat facultatif ou de remboursement anticipé obligatoire, taux de défaillance des actifs sous-jacents, nature de toute rotation de ces derniers, notamment.

Les questions de remboursement anticipé et de prolongation peuvent également influencer sur la durée du compartiment, augmentant ou réduisant de manière indésirable la sensibilité aux taux d'intérêt. Dans certaines circonstances, des taux qui n'augmentent ou ne baissent pas au moment attendu peuvent créer des risques de remboursement anticipé ou de prolongation.

**Risque immobilier** Les investissements immobiliers et assimilés peuvent pâtir de toute dégradation de la valeur d'un quartier ou d'une propriété.

En particulier, des participations dans l'immobilier ou dans des entreprises ou titres de ce secteur (y compris participations dans des crédits hypothécaires) peuvent subir de plein fouet les effets de catastrophes naturelles, de crises économiques, d'une saturation de l'offre, de modifications de zonage, de hausses d'impôts, de tendances démographiques ou sociales, de contaminations environnementales, de défauts de paiement sur crédits hypothécaires, d'erreurs de gestion, ou tout autre facteur susceptible d'affecter la valeur de marché ou les flux de trésorerie de l'investissement.

**Réplication de l'indice par échantillonnage** La réplication d'un indice, qui consiste à investir dans un portefeuille constitué de tous les titres composant l'indice en question, peut être coûteuse et n'est pas toujours possible. Dans certaines circonstances, le gestionnaire de placements du compartiment peut mettre en œuvre des méthodologies d'optimisation, reposant par exemple sur l'échantillonnage. Il tente ainsi de reproduire le rendement de l'indice,

i) en investissant dans des valeurs mobilières représentatives qui font partie de l'indice de référence, mais éventuellement avec des pondérations différentes, et/ou ;

ii) en investissant dans un portefeuille de valeurs mobilières ne figurant pas nécessairement dans l'indice, ou d'autres actifs admissibles tels que des instruments financiers dérivés.

Le compartiment s'efforce de reproduire la performance de l'indice en suivant une stratégie d'échantillonnage, mais rien ne garantit qu'il parviendra à une réplication exacte, le compartiment peut aussi être confronté au risque d'augmentation de l'écart de suivi qui correspond au risque que le compartiment, de temps en temps, ne réplique pas exactement la performance de l'indice.

**Risque lié aux petites et moyennes capitalisations** Les actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations peuvent être plus volatiles que celles de sociétés de plus grande envergure.

Les PME disposent souvent de ressources financières moindres, existent depuis moins longtemps et sont moins diversifiées, ce qui les expose davantage au risque de faillite ou d'autres problèmes irréversibles ou de long terme. Les titres récemment introduits en Bourse peuvent présenter une volatilité élevée et s'avérer difficiles à évaluer du fait de l'absence d'historique de cotation et d'un relatif manque d'information publique.

**Risque lié au style** : les différents « styles » d'investissement adoptés varient en fonction des conditions boursières et de la confiance des investisseurs.

Par exemple, un portefeuille axé croissance peut à certains moments faire moins bien qu'un portefeuille axé valeur, ou inversement, voire parfois être à la traîne du marché dans son ensemble.

Les titres considérés comme sous-valorisés peuvent le rester indéfiniment, à moins qu'on ne s'aperçoive simplement que cette valorisation leur correspond totalement. Dans le cas de titres présentant des possibilités de croissance supérieures à la moyenne, une portion importante du cours peut reposer sur un grand optimisme quant à leurs performances à venir, de sorte que le cours peut chuter rapidement s'il apparaît ensuite que cet optimisme ne se justifiait pas.

#### **Risque d'investissement durable**

La société de gestion prend en compte les principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité lors de la sélection de l'indice dont la performance est répliquée.

Comme indiqué dans la description du compartiment concerné, certains compartiments sont établis selon (i) des politiques d'investissement visant à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales ou (ii) un objectif de réduction des émissions de carbone. Pour ces compartiments, le gestionnaire d'investissement concerné exclut les titres conformément à la liste d'exclusion de la société de gestion telle qu'elle figure dans la Politique d'investissement responsable décrite ci-dessus (à l'exception du compartiment Amundi DAX 50 ESG qui n'exclut que les titres de sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées).

Certains compartiments et indices répliqués peuvent avoir un univers d'investissement axé sur des sociétés qui répondent à des critères spécifiques, y compris des scores ESG, qui se rapportent à certains thèmes de développement durable et qui démontrent leur adhésion aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. Par conséquent, l'univers de ces compartiments et indices peut être plus petit que celui d'autres compartiments et indices. Ces compartiments et indices peuvent (i) sous-performer le marché dans son ensemble si de tels investissements sous-performent le marché et/ou (ii) sous-performer par rapport à leur indice parent ou à l'univers éligible à l'indice qui n'utilisent pas les critères ESG et/ou pourraient amener le compartiment à vendre des investissements dont les performances actuelles et ultérieures sont bonnes en raison d'inquiétudes liées aux critères ESG.

L'exclusion ou la cession de titres d'émetteurs ne répondant pas à certains critères ESG de la méthodologie de l'indice ou de l'univers d'investissement du compartiment peut entraîner, pour l'indice et le compartiment, une performance différente de celle des indices et fonds similaires qui ne disposent pas d'une telle Politique d'investissement responsable ou d'une telle composante ESG dans la méthodologie de leur indice et qui n'appliquent pas de critères de sélection ESG lors de la sélection des investissements.

Les compartiments voteront par procuration d'une manière qui soit conforme aux critères d'exclusion ESG pertinents, qui peuvent ne pas toujours être compatibles avec l'optimisation de la performance à court terme de l'émetteur concerné. De plus amples informations concernant la politique de vote ESG d'Amundi sont disponibles sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

La sélection des actifs peut s'appuyer sur un processus de notation ESG propriétaire (tel que celui du fournisseur de l'indice) qui repose partiellement ou totalement sur des données tierces. Les données fournies par des tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles et, par conséquent, il existe un risque que le Gestionnaire d'investissement évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur.

**Risque en matière de durabilité** : événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement ; cela comprend notamment les risques liés au changement climatique, à l'épuisement des ressources naturelles, à la dégradation de l'environnement, aux violations des droits de l'homme, à la corruption et aux actes de corruption, ainsi qu'aux questions sociales et de personnel.

**Risque de volatilité** : l'évolution des tendances à la volatilité des marchés concernés peut entraîner des changements soudains et/ou importants au niveau du cours.

## **RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES**

*Les risques présentés dans cette section sont généralement absents en conditions normales (mais peuvent être présents dans une mesure limitée). Dans des circonstances inhabituelles, toutefois, ces risques figurent parmi les plus graves.*

**Risque de contrepartie** Une organisation avec laquelle traite le compartiment pourrait ne plus vouloir ou ne plus pouvoir s'acquitter de ses obligations envers le compartiment.

**Risque de défaillance** Les émetteurs de certaines obligations peuvent se trouver dans l'impossibilité de verser les sommes dues.

**Risque de liquidité** N'importe quel titre peut devenir difficile à valoriser ou à vendre au moment et au prix voulus.

Le risque de liquidité peut empêcher le compartiment de verser les produits de rachat dans les délais énoncés dans le prospectus.

**Risque juridique** La caractérisation d'une transaction ou la capacité juridique d'une partie à y prendre part sont susceptibles de rendre le contrat financier inapplicable et l'insolvabilité ou la faillite d'une contrepartie pourraient empêcher l'application de droits contractuels autrement applicables.

**Risque opérationnel** Dans tout pays, mais particulièrement sur les marchés émergents, le compartiment peut subir des pertes du fait d'erreurs, d'absence ou d'impossibilité de ségrégation des actifs, de perturbations de services ou de pannes, ainsi que de situations irrégulières telles que fraude, corruption, cybercriminalité, instabilité, terrorisme, etc. Le risque opérationnel peut entraîner des erreurs au niveau du compartiment : valorisation, fixation des prix, comptabilité, déclarations fiscales, reporting financier, négociation, etc. Les risques opérationnels peuvent longtemps passer inaperçus, et même une fois ces risques détectés, obtenir des responsables une indemnisation rapide ou adaptée peut s'avérer impossible.

**Risque lié aux pratiques standard** Des pratiques de gestion des investissements éprouvées en conditions normales peuvent s'avérer parfois inefficaces ou nuisibles.

## POLITIQUES GÉNÉRALES D'INVESTISSEMENT

Chaque compartiment, ainsi que la SICAV elle-même, doit respecter à la lettre la législation et la réglementation européenne et luxembourgeoise, ainsi que diverses circulaires, normes techniques et autres exigences. Cette section présente sous forme synthétique les exigences de la loi de 2010 (principal texte législatif régissant les opérations d'un OPCVM) en matière de gestion de portefeuille, ainsi que les exigences AEMF en matière de surveillance et de gestion des risques. En cas de divergence, le texte de loi (qui est en français) fait foi.

En cas de violation patente de la loi de 2010, tout compartiment concerné doit attribuer la priorité dans ses opérations et décisions de gestion au fait de se conformer à ces règles, en prenant toujours en compte les intérêts de ses actionnaires. Sauf mention contraire, tous les pourcentages et restrictions concernent chaque compartiment pris individuellement.

### VALEURS MOBILIÈRES ET OPÉRATIONS AUTORISÉES

Le tableau ci-dessous décrit les types de titres et de transactions autorisés aux OPCVM en vertu de la loi de 2010. La plupart des compartiments se fixent des limites plus restrictives d'une façon ou d'une autre, en fonction de leurs objectifs et de leur stratégie. Il est interdit à tout compartiment de procéder aux investissements décrits aux lignes 6 et 9, à moins de se conformer aux dispositions de la section « Descriptions des compartiments ». Tout recours à un titre ou à une technique doit cadrer avec les politiques et restrictions du compartiment en matière d'investissement. Un compartiment qui investit ou est commercialisé dans des pays hors UE peut y faire l'objet d'exigences supplémentaires qui ne sont pas décrites dans le présent document.

Un compartiment n'est pas tenu de respecter des limites d'investissement lors de l'exercice des droits de souscription, pour autant qu'il remédie à toute violation (voir ci-dessus). Il est interdit aux compartiments de faire l'acquisition d'actifs caractérisés par une responsabilité illimitée, comme de souscrire les titres d'autres émetteurs.

Titre / Opération	Exigences	
1. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	Doivent être cotés ou négociés sur une Bourse officielle dans un État admissible, ou se négocier sur un marché réglementé d'un État admissible qui fonctionne sur une base régulière, est agréé et est ouvert au public.	Les titres récemment émis doivent contenir dans leurs conditions d'émission l'engagement qu'une demande sera introduite en vue de l'admission à la cote officielle d'une Bourse ou d'un marché réglementé dans un État admissible et doivent obtenir cette admission dans les 12 mois qui suivent l'émission.
2. Instruments du marché monétaire non conformes aux exigences de la ligne <sup>(1)</sup>	Doivent être soumis (soit au niveau des titres, soit au niveau de l'émetteur) à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne, et doivent aussi remplir l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale, par la banque centrale d'un État membre de l'UE, par la Banque centrale européenne, par la Banque européenne d'investissement, par l'Union européenne, par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs États membres de l'UE, par une nation souveraine ou, dans le cas d'un État fédéral, par un des membres composant la fédération ;</li> <li>• émis par un émetteur ou une entreprise dont les titres répondent aux critères décrits au point 1 ci-dessus ;</li> <li>• émis ou garantis par un émetteur soumis aux règles de surveillance prudentielle de l'UE ou d'autres règles prudentielles considérées comme équivalentes par la CSSF.</li> </ul>	Également possible si l'émetteur appartient à une catégorie approuvée par la CSSF, est soumis à des règles de protection des investisseurs équivalentes à celles décrites ci-contre et remplit l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• émis par une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à 10 millions d'EUR et qui publie ses comptes annuels ;</li> <li>• émis par une entité qui se consacre au financement d'un groupe de sociétés dont au moins une est cotée en Bourse ;</li> <li>• émis par une société qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire.</li> </ul>
3. Parts d'OPCVM ou OPC sans lien avec la SICAV	Doivent être agréés par un État membre de l'UE ou par un État qui, du point de vue de la CSSF, présente une législation équivalente et un niveau adapté de coopération entre autorités. Doivent publier des rapports annuels et semestriels. Doivent être tenus par leurs Statuts à ne pas investir plus de 10 % de leurs actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.	Doivent être soumis à un contrôle prudentiel et à une protection des investisseurs pour un OPCVM au sein de l'UE ou à des règles équivalentes en dehors de l'UE (en particulier concernant la ségrégation des actifs, les emprunts, les prêts et les ventes à découvert de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire).
4. Parts d'OPCVM ou OPC liés à la SICAV	Doivent satisfaire à toutes les exigences de la ligne 3. L'OPCVM/OPC ne peut facturer de frais pour la souscription, la conversion ou le rachat des actions.	Le prospectus de tout compartiment ayant pris d'importantes participations dans d'autres OPCVM/OPC doit indiquer le montant maximum des frais de gestion le concernant comme ceux concernant les OPCVM/OPC dans lesquels il entend investir.
5. Parts d'autres compartiments de la SICAV	Doivent satisfaire à toutes les exigences des lignes 3 et 4. Le compartiment cible ne peut investir en retour dans le compartiment acheteur (propriété croisée).	Le compartiment acheteur renonce à tous les droits de vote des actions dont il fait l'acquisition. Ces actions ne sont pas considérées comme des actifs du

<sup>1</sup> On considère qu'un OPCVM/OPC est lié à la SICAV s'ils sont tous deux gérés ou contrôlés par une même société de gestion ou par des sociétés de gestion affiliées, ou encore si la SICAV détient, directement ou indirectement, plus de 10 % du capital ou des droits de vote de l'OPCVM/OPC.

	Au moment de l'investissement, le compartiment cible ne doit pas avoir investi plus de 10 % de son actif dans un autre compartiment.	compartiment acheteur aux fins des seuils de détention. Le respect de ces exigences dégage la SICAV des exigences de la Loi du 10 août 1915.
6. Immobilier et matières premières, y compris métaux précieux	Exposition autorisée uniquement par le biais de valeurs mobilières, d'instruments dérivés et autres types d'investissements admissibles.	La SICAV peut acheter directement les biens immobiliers qui lui sont nécessaires pour fonctionner. La détention de métaux précieux et de matières premières, directement ou par le biais de certificats, est interdite.
7. Dépôts auprès d'établissements de crédit	Doivent pouvoir être retirés sur demande et ne pas présenter une échéance supérieure à 12 mois.	Les établissements bancaires doivent être domiciliés dans un État membre de l'UE ou, si ce n'est pas le cas, être assujettis aux règles prudentielles de l'UE ou à d'autres règles prudentielles admises comme équivalentes par la CSSF.
8. Liquidités détenues à titre accessoire	Pas d'exigence spécifique.	D'un point de vue pratique, un compartiment est autorisé à détenir moins de 50 % de ses actifs en espèces et autres liquidités.
9. Instruments financiers dérivés, y compris instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces	Les investissements ou indicateurs de référence sous-jacents doivent être ceux décrits aux lignes 1, 2, 3, 4, 6 et 7, ou être des indices, taux d'intérêt, taux de change ou devises. Dans tous les cas, ces investissements ou indicateurs, et tous investissements s'y rapportant, doivent entrer dans le cadre des investissements du compartiment hors instruments dérivés. L'exposition totale ne doit pas dépasser 100 % de l'actif total du compartiment.	Les instruments dérivés négociés de gré à gré doivent satisfaire aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• relever de catégories agréées par la CSSF</li> <li>• faire l'objet de valorisations quotidiennes fiables, précises et indépendantes</li> <li>• pouvoir être clôturées (vendues, liquidées, etc.) à la juste valeur à tout moment</li> <li>• avoir des contreparties assujetties à une supervision prudentielle</li> <li>• avoir des profils de risque réellement mesurables</li> <li>• présenter un risque de contrepartie non supérieur à 10 % de l'actif du compartiment si la contrepartie est un établissement de crédit, ou à 5 % pour les autres contreparties.</li> </ul>
10. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire non conformes aux exigences des lignes 1, 2, 6 et 7	Maximum 10 % de l'actif du compartiment.	
11. Prêt et emprunt de titres, conventions de prise et de mise en pension	Les volumes de transactions ne doivent pas empêcher le compartiment de mener sa politique d'investissement ni de s'acquitter de ses obligations de rachat.	La garantie en espèces doit être investie dans des positions courtes de haute qualité. Prêter à des tiers ou garantir leurs emprunts pour toute autre raison est interdit.
12. Techniques et instruments de gestion efficace de portefeuille	Doivent concerner des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire.	Cette catégorie comprend les instruments dérivés. Voir « Informations supplémentaires sur les instruments dérivés et les techniques » ci-après.
13. Emprunt	À l'exception des prêts croisés servant à acquérir des devises, tous les emprunts doivent être temporaires et se limiter à 10 % de l'actif net du compartiment.	

## EXIGENCES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION

Pour des raisons de diversification, un compartiment ne peut investir plus d'une proportion donnée de son actif dans une société/catégorie de titres. Dans les deux tableaux ci-dessous, par « société » on entend une entreprise donnée, à l'exception des limites de 20 % de la colonne « Au total », qui sont suivies au niveau du groupe ou à un niveau consolidé. Ces règles de diversification ne s'appliquent pas pendant les six premiers mois de fonctionnement d'un compartiment.

Investissement/exposition maximum, en % de l'actif du compartiment			
Catégories de titres	Dans l'un quelconque des émetteurs	Au total	autre
A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État, une autorité publique locale au sein de l'UE, ou une instance internationale à laquelle appartient au moins un État membre de l'UE.	35 %	35 %	Un compartiment peut investir dans seulement six émissions si les investissements sont effectués dans le respect du principe de la répartition des risques et remplissent les critères suivants : 1. les titres sont des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État, une autorité publique locale au sein de l'UE, ou une instance internationale à laquelle appartient au moins un État membre de l'UE ; 2. le compartiment n'investit pas plus de 30 % dans une émission donnée ;
B. Obligations soumises par la loi à des règles destinées à protéger les investisseurs* et émises par un établissement de crédit domicilié dans l'UE.	25 %		
C. Tous types de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire à l'exception des types décrits aux lignes A et B ci-dessus.	10 %	20 %	20 % dans tous les titres issus d'un émetteur unique. 40 % au total en titres de tous les émetteurs ou sociétés dans lesquels le compartiment a investi plus de 5 % de ses actifs.
D. Dépôts auprès d'établissements de crédit.	20 %		
E. Instruments dérivés de gré à gré dont la contrepartie est un établissement de crédit (voir définition à la ligne 7 du tableau précédent).	Exposition de 10 %	10 %	Tout compartiment d'un OPC dont les actifs sont distincts est considéré comme un OPC à part entière. Les actifs détenus par l'OPCVM/OPC ne sont pas pris en compte dans le cadre des exigences énoncées aux lignes A - F de ce tableau.
F. Instruments dérivés de gré à gré adossés à d'autres types de contreparties.	Exposition de 5 %		
G. Parts d'OPCVM ou OPC (voir définitions aux lignes 3 et 4 du tableau précédent).	20 %	Si la description du compartiment le permet, cette limite peut être portée à 30 % en OPC, et à 100 % en OPCVM.	

\* Les émetteurs obligataires doivent placer les produits de leurs offres de manière à maintenir une couverture responsabilité complète et à donner la priorité au remboursement des investisseurs en cas de faillite.

## FONDS D'INDICE

Composants	Pondération maximale de l'Indice		
	Pour un composant quelconque	Pour un composant unique	Autres conditions
A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire définis aux lignes 1 et 2 du tableau des valeurs mobilières et opérations autorisées	20 %	Jusqu'à 35 % dans des circonstances exceptionnelles, par exemple quand un titre jouit d'une position très dominante sur le marché réglementé où il se négocie.	
B. Parts d'OPCVM ou OPC			
C. Instruments dérivés (de gré à gré ou négociés sur un marché réglementé)			
D. Actifs admissibles hors article 41(1) de la Loi de 2010			

### Facteurs pouvant influencer sur la capacité des compartiments à répliquer les performances des indices :

La capacité du Compartiment à répliquer la performance de l'indice peut être affectée par les facteurs suivants :

les repondérations de l'indice suivies par le compartiment peuvent générer des frais de transaction/négociation/timbres ;  
facturation de frais de Bourse ;

divergences de valorisation trop peu importantes pour entraîner la suspension du calcul de la valeur liquidative du compartiment. De telles divergences peuvent être le fait de l'indisponibilité temporaire de certains composants de l'indice, ou de circonstances exceptionnelles pouvant distordre les pondérations, notamment en cas de suspension ou perturbation temporaire de la cotation des titres de l'indice.

### LIMITES DESTINÉES À ÉVITER TOUTE INFLUENCE NOTABLE

Ces limites, qui sont d'application au niveau de la SICAV, visent à éviter les risques auxquels cette dernière ainsi que l'émetteur pourraient être exposés si elle devait détenir un pourcentage important d'un titre/émetteur donné.

#### Catégories de titres

#### Participation maximale, en % de la valeur totale des titres émis

Titres avec droit de vote	Volume inférieur au niveau qui donnerait à la SICAV une influence importante sur la gestion	<p>Ne pas tenir compte de ces limites au moment de l'achat si le calcul n'est pas encore possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- titres décrits à la ligne A du tableau précédent</li> <li>- parts de fonds UE qui constituent l'unique véhicule par le biais duquel un compartiment peut investir dans le pays d'origine de ces fonds, et qui sont conformes aux dispositions des articles concernés de la Loi de 2010</li> </ul>
Titres sans droit de vote d'un Émetteur quelconque	10 %		
Titres de créance d'un émetteur quelconque	10 %		
Instruments du marché monétaire d'un émetteur quelconque	10 %		
Parts d'un OPCVM ou OPC quelconque	25 %		

## FONDS NOURRICIERS

La SICAV peut créer des compartiments ayant qualité de fonds maître ou fonds nourricier. Elle peut également convertir des compartiments en fonds nourriciers, ou affecter un fonds nourricier à un autre fonds maître. Les règles ci-dessous concernent tout compartiment ayant qualité de fonds nourricier.

Titre	Exigences d'investissement	Autres conditions et exigences
-------	----------------------------	--------------------------------

Parts du fonds maître.	Au moins 85 % de l'actif.	
------------------------	---------------------------	--

Instruments dérivés et liquidités détenues à titre accessoire	Maximum 15 % de l'actif.	Les dérivés doivent uniquement servir à des fins de couverture. Concernant la mesure de l'exposition des instruments dérivés, le compartiment doit combiner son exposition directe et l'exposition liée au fonds maître.
---	--------------------------	--

Le fonds maître et le fonds nourricier doivent avoir en commun les mêmes jours ouvrables, jours de valorisation et exercice comptable. Les heures limites d'acceptation des ordres pour leur traitement doivent être coordonnées afin que les ordres pour les actions du fonds nourricier puissent être traités et que les ordres en résultant pour des actions du fonds maître puissent être passés avant les heures limites d'acceptation du fonds maître.

## GESTION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION GLOBALE AUX RISQUES

La société de gestion suit un processus de gestion du risque approuvé et surveillé par son conseil d'administration, qui lui permet de contrôler le profil de risque global de chaque compartiment. Des calculs de risque ont lieu chaque jour de négociation.

Nous allons le voir, il y a trois méthodes de mesure des risques possibles. La société de gestion choisit celle que suivra chaque compartiment, compte tenu de sa stratégie d'investissement. Quand un compartiment a avant tout recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille, il adopte généralement la méthode dite des engagements. Quand un compartiment peut faire une utilisation intensive des instruments dérivés, la méthode choisie est généralement celle de la VaR absolue, à moins que sa gestion ne repose sur un indice de référence, auquel cas la méthode est celle de la VaR relative.

Le conseil d'administration peut exiger d'un compartiment qu'il utilise une méthode supplémentaire (à titre indicatif uniquement, et non pas pour assurer la conformité), et peut lui en imposer une autre s'il considère que la première ne correspond plus à l'exposition au marché globale du compartiment.

Méthode	Description
Valeur exposée au risque absolue (VaR absolue)	Le compartiment cherche à estimer la perte maximale qu'il pourrait subir sur un mois (soit 20 jours de Bourse), l'exigence étant que pour 99 % du temps, les pires résultats qu'il pourrait enregistrer ne dépassent pas une baisse de 20 % de la valeur liquidative.
Valeur exposée au risque relative (VaR relative)	Le compartiment cherche à estimer la perte maximale qu'il pourrait subir en sus de la perte maximale estimative d'un indice de référence (généralement un indice boursier ou une combinaison d'indices boursiers). Le compartiment calcule le montant qui, à 99 % de certitude, correspondra à sa contre-performance maximale par rapport à l'indice de référence sur un mois (20 jours de Bourse). La VaR absolue du compartiment ne doit pas être supérieure à deux fois celle de l'indice de référence.
Engagement	Le compartiment calcule toutes les expositions aux instruments dérivés comme s'il s'agissait d'investissements directs dans les positions sous-jacentes. Il peut ainsi tenir compte des effets de toute position de couverture ou de compensation, ainsi que de positions prises dans un souci de gestion efficace de portefeuille. Tout compartiment adoptant cette méthode doit veiller à ce que son exposition boursière liée à des engagements sur instruments dérivés ne soit pas supérieure à 210 % de son actif total (100 % = investissements directs, 100 % = instruments dérivés et 10 % = emprunts).

Tout compartiment recourant à la méthode de la VaR absolue ou relative doit aussi calculer son niveau de levier brut estimatif, indiqué dans les « Descriptions des compartiments ». Dans certaines circonstances, le levier brut peut dépasser ce pourcentage. Ce pourcentage de levier ne correspond pas nécessairement au profil de risque des compartiments, et doit être pris en compte dans le contexte de la politique et des objectifs des compartiments. Le levier brut mesure l'usage global qui est fait des instruments dérivés. Il correspond à la somme des expositions notionnelles des instruments dérivés concernés, sans la compensation qui permettrait de considérer que des positions contraires s'annulent mutuellement. Ce calcul ne prenant en compte ni l'évolution du risque d'investissement d'un instrument dérivé donné, ni les différentes sensibilités de l'exposition notionnelle de l'instrument dérivé aux fluctuations des cours, il ne sera pas nécessairement représentatif de niveau effectif de risque d'investissement d'un compartiment. Le mix des instruments dérivés et les raisons d'y recourir peuvent varier selon les conditions de marché.



À des fins de conformité et de suivi des risques, tout instrument dérivé intégré à des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire est considéré comme un instrument dérivé, et toute exposition à des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire liée à des instruments dérivés (exception faite des instruments dérivés fondés sur un indice) est considérée comme un investissement dans ces titres ou instruments.

Les contrats sur instruments dérivés présentent un risque de contrepartie important. Les compartiments utilisent diverses techniques visant à atténuer l'exposition au risque de contrepartie, mais ce risque reste réel et peut nuire aux résultats. Les contreparties auxquelles a recours la SICAV sont citées dans le rapport annuel.

#### Méthodes de réplcation pour le compartiments objets d'une gestion passive

Type de réplcation	Méthode de réplcation	Diversification (indice et portefeuille)	Information complémentaire
Réplcation indirecte	« un-funded » Afin de s'exposer à la performance de l'indice, le compartiment procède, dans le cadre d'un TRS, à l'échange de la performance du portefeuille contre celle de l'Indice avec la contrepartie du swap. Dans un tel cas, le portefeuille du compartiment devrait être investi principalement dans les titres suivants : actions et instruments assimilés aux actions, instruments du marché monétaire et fonds du marché monétaire pour les compartiments en actions ; titres de créance négociables, obligations convertibles et fonds du marché monétaire pour les autres compartiments. Le montant notionnel des swaps fait généralement l'objet d'un rajustement quotidien, mais il est au minimum mis à jour à la réception des demandes de souscription et de rachat. Le montant maximum des actifs du compartiment faisant l'objet du swap sur rendement total correspond, dans des circonstances normales, à 100 % de la valeur liquidative du compartiment (maximum 100 %). Le panier détenu par le compartiment peut être mis à jour quotidiennement, de manière à ce que sa valeur corresponde à au moins 100 % de l'actif net du compartiment. Si nécessaire, cette mise à jour permet de faire en sorte que la valeur du contrat de swap de gré à gré précité soit inférieure ou pratiquement égale à zéro, pour limiter le risque de contrepartie lié au swap de gré à gré.	La contrepartie du swap de gré à gré est un établissement financier de premier rang spécialisé dans ce type d'opération. Cette contrepartie n'a pas de pouvoir discrétionnaire quant à la composition du portefeuille du compartiment ou sur les sous-jacents des instruments dérivés. Sauf mention contraire dans les « Descriptions des compartiments », le recours aux swaps ne comprend pas d'effet de levier. La valeur liquidative du compartiment augmente (ou diminue) en fonction de la valorisation du swap de gré à gré. La mise à jour de la valeur nominale du contrat de swap de gré à gré en cas de souscription ou de rachat repose sur la méthode de valorisation au prix du marché. La valorisation des contrats de swap de gré à gré est assurée par la contrepartie, mais la société de gestion procède à sa propre évaluation. La valorisation des contrats de swap de gré à gré est contrôlée par le réviseur d'entreprises de la SICAV dans le cadre de ses vérifications annuelles. Les mesures prises par la SICAV pour atteindre ses objectifs de réplcation sont exposées à des facteurs de risque externes : évolution de la réglementation fiscale ou commerciale, entre autres. Aucune garantie ne peut être donnée à l'investisseur de ce point de vue.	La composition à jour du panier d'actifs du compartiment et le risque de contrepartie liés au swap sont consultables sur la page du site Amundi ETF (amundiETF.com) consacrée au compartiment. Les dates et la fréquence des mises à jour de l'information ci-dessus sont également indiquées sur la page Internet en question. Le compartiment ne procède en aucun cas à des opérations de prêt de titres.

<p>Réplication directe</p>	<p>Totale</p>	<p>Le compartiment poursuit son objectif en investissant dans un portefeuille de valeurs mobilières ou d'autres actifs admissibles qui correspondent aux composants de l'indice financier dont il est question dans la description du compartiment, dans des proportions très proches de celles de l'indice. La direction se réserve le droit de ne pas investir (i) dans des titres compris dans l'indice où leur pondération serait trop faible ou (ii) si l'achat ou la détention d'une telle composante serait préjudiciable à la performance du compartiment ou (iii) si la « Description du compartiment » l'indique, dans des titres de sociétés impliquées dans la production ou la vente des armes controversées suivantes : mines antipersonnel ; bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques et à uranium appauvri, ou (iv) si la « Description du compartiment » l'indique, dans des titres d'entreprises en violation des conventions internationales sur les droits de l'homme ou sur le droit du travail, ou qui violent, de manière grave et répétée, un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial*, ou dans des titres de sociétés impliquées dans la production ou la distribution de tabac ou de sociétés fortement exposées au charbon thermique.</p> <p>*Pacte mondial des Nations Unies : « Un appel aux entreprises pour qu'elles alignent leurs stratégies et leurs opérations sur les principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et prennent des mesures qui font progresser les objectifs de la société ».</p> <p>L'exclusion de ces titres repose sur la méthodologie d'Amundi décrite à la section « Présentation générale de la politique d'investissement responsable ».</p>	<p>Le compartiment peut également se livrer à des opérations sur instruments financiers dérivés (IFD), principalement en vue des objectifs (i) et (ii) ci-dessous, y compris des contrats à terme standardisés, swaps de change, contrats à terme, contrats à terme non livrables, opérations de change au comptant, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. limiter les erreurs de suivi, ou</li> <li>ii. optimiser sa gestion de trésorerie, ou</li> <li>iii. réduire les frais de transaction ou assurer une exposition dans le cas de titres illiquides ou indisponibles pour des raisons boursières ou réglementaires, ou</li> <li>iv. poursuivre son objectif d'investissement et s'adapter aux spécificités d'un marché local (accès, liquidité, fiscalité), et pour, par exemple, faciliter l'exposition aux composants de l'indice financier ou à ce dernier, ou</li> <li>v. se couvrir face au risque de change.</li> </ul>	<p>Le compartiment peut recourir à divers instruments et techniques axés sur les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple prêt ou emprunt de titres, pour autant que l'objectif soit d'assurer une gestion efficace de portefeuille, conformément à la description du portefeuille concerné.</p> <p>Le recours à ces techniques et instruments ne doit pas déboucher sur une modification de l'objectif de gestion du compartiment, ni aggraver de beaucoup son profil de risque.</p> <p>Pour limiter l'exposition du compartiment au risque de défaillance de la contrepartie d'une convention de mise en pension, le compartiment bénéficie de garanties sous forme d'espèces ou d'actifs.</p> <p>Les proportions maximales et attendues des actifs de chaque compartiment pouvant donner lieu à des opérations de prêt ou d'emprunts de titres dans des circonstances normales sont définies dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » pour chaque compartiment.</p>
----------------------------	---------------	---	--	---

<p>Réplication directe</p>	<p>Échantillonnage</p>	<p>À des fins d'optimisation de la méthode de réplification directe et de réduction des coûts d'investissement direct dans l'ensemble des composantes de l'indice, un compartiment peut opter pour une technique d'« échantillonnage » qui consiste à investir dans une série de composantes représentatives de l'indice, comme indiqué dans la « Description du compartiment » concerné.</p> <p>Comme indiqué dans sa description, un compartiment peut investir dans une série de valeurs mobilières représentatives de l'indice dans des proportions ne correspondant pas à leur pondération au sein de ce dernier, et éventuellement dans des titres qui n'y figurent pas du tout.</p> <p>Si sa description en fait mention, un compartiment ne peut pas investir (i) dans des titres de sociétés qui sont parties prenantes dans la production ou la vente des armes controversées suivantes : mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, et armes chimiques, biologiques ou à base d'uranium appauvri ou (ii) dans des titres de sociétés en violation des conventions internationales relatives aux droits de l'homme ou au droit du travail ou qui violent, de manière grave et répétée, un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial*, dans des titres de sociétés impliquées dans la production ou la distribution de tabac, ou de sociétés fortement exposées au charbon thermique. L'exclusion de ces titres repose sur la méthodologie Amundi.</p> <p>*Pacte mondial des Nations Unies : « Un appel aux entreprises pour qu'elles alignent leurs stratégies et leurs opérations sur les principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et prennent des mesures qui font progresser les objectifs de la société ».</p> <p>L'exclusion de ces titres repose sur la méthodologie d'Amundi décrite à la section « Présentation générale de la politique d'investissement responsable ».</p>		
----------------------------	------------------------	--	--	--

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET LES TECHNIQUES

## TYPES D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS AUXQUELS LES COMPARTIMENTS PEUVENT AVOIR RECOURS

Un instrument dérivé est un contrat financier dont la valeur est fonction des performances d'un ou de plusieurs actifs de référence (comme des titres ou paniers de titres, un indice ou un taux d'intérêt). La politique d'investissement des compartiments n'exclut aucun type d'instrument dérivé, mais les types suivants sont les plus couramment utilisés actuellement :

*Dérivés types — utilisables par tout compartiment, dans les limites de sa politique d'investissement.*

- instruments financiers à terme
- options – sur actions, taux d'intérêt, indices, obligations, devises, etc.
- warrants sur indices de matières premières
- contrats à terme – contrats de change à terme, etc.
- swaps (contrats dont les deux parties échangent les rendements de deux actifs, indices ou paniers) – taux de change, taux d'intérêt, etc., À L'EXCEPTION des swaps sur rendement total, des CDS (credit default swaps), des swaps d'indices sur matières premières, des swaps de volatilité ou de variance.

*Autres dérivés — toute intention de recourir à de tels instruments dérivés est indiquée dans la description du compartiment concerné.*

Swaps sur rendement total (contrats dont l'une des parties cède à l'autre partie la performance totale d'un actif de référence, y compris intérêts, charges, revenus, plus-values/moins-values boursières et créances irrécouvrables). Les swaps sur rendement total conclus par les compartiments prennent la forme de swaps non financés. Un swap non financé est un swap dans le cadre duquel aucun paiement initial n'est versé par le bénéficiaire du rendement total lors du lancement. Dans le cadre d'un swap financé, le bénéficiaire du rendement total verse un montant initial en échange du rendement total de l'actif de référence. Les swaps financés ont tendance à être plus onéreux en raison de l'exigence de paiement initial.

dérivés de crédit – CDS (contrats dans le cadre desquels une faillite, une défaillance ou un autre « événement de crédit » contraint l'une des parties à faire un paiement à l'autre partie).

- dérivés TBA – contrats à terme portant sur un groupe de crédits hypothécaires génériques. Les caractéristiques globales de ce groupe sont spécifiées, mais les titres à livrer à l'acheteur sont déterminés 2 jours avant livraison et non pas lors de la négociation.
- dérivés financiers structurés – comme des titres liés à un crédit et des titres liés à des actions.
- contrats différentiels – contrats dont la valeur est fonction de la différence entre deux mesures de référence, par exemple un panier de titres.

Les contrats à terme se négocient généralement en Bourse. Tous les autres types d'instruments dérivés se négocient plutôt de gré à gré. Dans le cas d'un dérivé lié à un indice, le fournisseur de l'indice détermine la fréquence de rebalancement.

## OBJECTIFS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Dans le cadre de sa politique d'investissement, un compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture contre divers risques, de gestion efficace de portefeuille ou d'exposition à des investissements ou marchés donnés.

**Couverture du risque de change** Un compartiment peut prendre une position de couverture directe (position dans une devise évoluant en sens inverse de la position à couvrir) ou croisée (réduction de l'exposition effective à une devise et augmentation simultanée de l'exposition effective à une autre devise).

La couverture de change se fait aussi bien au niveau d'un compartiment que d'une classe d'actions (couverture de cette dernière par rapport à une autre devise que la devise de référence du compartiment ou à une devise différente de celles auxquelles le portefeuille correspondant du compartiment est exposé).

Quand un compartiment détient des actifs libellés en plusieurs devises, le risque est grand que les fluctuations de ces devises ne soient pas entièrement couvertes.

**Couverture du risque de taux d'intérêt** À des fins de couverture de taux d'intérêt, les compartiments ont généralement recours à des contrats à terme, à des swaps de taux d'intérêt, à des options d'achat sur taux d'intérêt ou à l'achat d'options de vente sur taux d'intérêt.

**Couverture du risque de crédit** Un compartiment peut couvrir le risque de crédit de ses actifs à l'aide de CDS (Credit Default Swap = swap sur défaillances de crédit). Il peut couvrir les risques concernant des actifs ou émetteurs spécifiques, ainsi que des titres ou émetteurs auxquels il n'est pas exposé directement.

**Couverture de la durée** Vise à réduire l'exposition aux variations des taux d'intérêt en parallèle le long des courbes. Une telle couverture peut avoir lieu au niveau du compartiment.

**Gestion efficace de portefeuille** Les compartiments peuvent recourir à n'importe quel type de dérivé admissible à des fins de gestion efficace de portefeuille. Par « gestion efficace de portefeuille », on entend les activités suivantes : réduction des coûts, gestion de trésorerie, maintien de la liquidité et pratiques s'y rapportant (par exemple maintien d'une exposition à 100 % tout en maintenant la liquidité d'une partie des actifs à des fins de rachat d'actions et d'achat et de vente d'investissements). La gestion efficace de portefeuille ne comprend aucune activité créant un effet de levier au niveau du portefeuille.

**Exposition** Les compartiments peuvent recourir à n'importe quel dérivé admissible en lieu et place d'investissements directs – en d'autres termes, prendre une exposition à tout titre, marché, indice, taux ou instrument admissible, compte tenu de leurs objectifs et politiques d'investissement. Cette exposition peut être supérieure à celle qui aurait résulté d'un investissement direct dans la position concernée (effet de levier).

Un compartiment peut également vendre un swap de type CDS pour s'assurer une exposition de crédit spécifique. La vente d'un CDS peut se traduire par des pertes importantes si l'émetteur ou le titre concerné est confronté à une faillite, une défaillance ou autre « événement de crédit ».

## **TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES**

Tout compartiment peut recourir aux techniques et instruments des opérations de financement des titres décrits dans cette section, dans le respect de sa politique d'investissement.

Il doit veiller à être à tout moment en mesure de s'acquitter de ses obligations de rachat envers ses actionnaires et de remise de titres envers ses contreparties.

Il est interdit aux compartiments de vendre, de mettre en gage ou de donner en garantie tout titre reçu dans le cadre de tels contrats.

### **Prêt et emprunt de titres**

Dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres, le prêteur cède des titres ou instruments à l'emprunteur, qui s'engage à lui restituer des titres ou instruments équivalents à une date future ou sur demande du prêteur. Un compartiment peut prêter des titres ou instruments à n'importe quelle contrepartie assujettie à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles imposées par la réglementation européenne.

Un compartiment peut prêter des titres de son portefeuille directement ou par le biais de l'un de ces deux systèmes :

- système de prêt standardisé mis en place par une chambre de compensation réputée ;
- système de prêt mis en place par un établissement financier spécialisé dans ce type de transaction.

L'emprunteur doit apporter pour toute la période de prêt une garantie dont la valeur est au moins égale à la valorisation globale des titres prêtés, plus le montant de toute décote définie en fonction de la qualité de la garantie.

Un compartiment ne peut emprunter des titres que dans des circonstances exceptionnelles, telles que les suivantes :

- des titres prêtés n'ont pas été restitués à temps ;
- le compartiment n'a pu, pour des raisons extérieures, livrer les titres à la date voulue.

### **Conventions d'opérations de mise et de prise en pension**

Dans le cadre de telles opérations, un compartiment achète ou vend des titres et a le droit ou l'obligation de revendre ou de racheter ultérieurement les titres à un prix donné. Un compartiment ne peut conclure des conventions de mise en pension qu'avec des contreparties assujetties à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles imposées par la réglementation européenne.

Les titres et contreparties admissibles doivent être conformes aux dispositions des circulaires CSSF 08/356, 13/559 et 14/592.

## **GESTION DES GARANTIES POUR OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ ET TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES**

Lorsqu'un compartiment procède à des opérations sur instruments dérivés de gré à gré, et compris des swaps sur rendement total et des techniques et instruments des opérations de financement des titres, toutes les garanties utilisées pour réduire l'exposition au risque de contrepartie doivent être conformes aux directives AEMF 2014/937 et à la circulaire CSSF 14/592.

## **Garanties acceptables**

Dans le cadre des opérations sur instruments dérivés de gré à gré (y compris des swaps de rendement total) et des achats et ventes temporaires de titres, le compartiment peut recevoir des titres et des liquidités en tant que garanties.

Toute garantie reçue, autre qu'en numéraire, doit être de haute qualité, hautement liquide et négociée sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation pratiquant des tarifs transparents pour qu'elle puisse être cédée rapidement à un prix proche de sa valorisation pré-vente.

Les garanties doivent être suffisamment diversifiées aux niveaux des pays, marchés, émissions et émetteurs et ne peuvent entraîner, sur une base globale, d'exposition à un émetteur donné à hauteur de plus de 20 % de sa Valeur liquidative.

Les titres reçus en tant que garanties, en conformité avec la circulaire CSSF 08/356 et comme il y est énoncé, doivent respecter les critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides ;
- transférables à tout moment ;
- diversifiés en conformité avec les règles d'admissibilité, d'exposition et de diversification du Fonds ;
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe et qui n'est pas censé afficher une corrélation élevée avec la performance de la contrepartie.

S'agissant des obligations, elles proviendront aussi d'émetteurs de haute qualité basés dans les pays de l'OCDE et dont la note minimum peut aller de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les obligations doivent présenter une échéance maximum de 50 ans.

Les garanties en numéraire peuvent uniquement être (i) déposées auprès des entités prévues à l'article 41 1) (f) de la Loi de 2010, (ii) investies dans des emprunts d'État de haute qualité, (iii) utilisées aux fins d'opérations de mise en pension, à condition que lesdites opérations soient réalisées auprès d'établissements de crédit soumis à une supervision prudentielle et que le Compartiment concerné puisse rembourser à tout moment le montant total des liquidités sur une base cumulée, (iv) investies dans des fonds du marché monétaire à court terme tels que définis dans les Directives sur la définition commune des fonds du marché monétaire européens.

Ces critères sont détaillés dans la Politique du risque qui peut être consultée sur le site Internet à l'adresse [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et est susceptible de modifications, surtout en cas de circonstances exceptionnelles du marché.

Tout actif reçu en garantie doit être en conformité avec les règles AEMF 2012/832 : liquidité, valorisation, qualité crédit de l'émetteur, corrélation et diversification, l'exposition maximale à un émetteur donné ne pouvant dépasser 20 % de l'actif net.

Les actifs reçus en garantie sont conservés par le dépositaire.

### **Valorisation de la garantie**

La garantie reçue fait l'objet d'une valorisation quotidienne au prix du marché. Une décote peut être appliquée à la garantie reçue (qui dépend du type et des sous-types de garanties), compte tenu de la qualité crédit, de la volatilité du cours et des résultats d'éventuels tests de stress. Les décotes sur titres de créance sont notamment basées sur le type d'émetteur et sur la durée de ces titres. Des décotes plus élevées sont utilisées pour les actions.

Les appels sur marge ont lieu chaque jour, sauf mention contraire dans le contrat global régissant ces opérations s'il est convenu avec la contrepartie de mettre en place un seuil de déclenchement.

L'investisseur peut consulter la politique de garantie de la SICAV sur le site Internet à l'adresse [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

### **Réinvestissement des actifs donnés en garantie**

Toute somme en espèces donnée en garantie ne peut être réinvestie que conformément aux dispositions de la circulaire CSSF 08/356.

Tout autre actif donné en garantie ne doit pas être réutilisé.

## Coûts opérationnels

Les revenus nets (qui représentent les revenus bruts minorés des coûts et charges d'exploitation directs et indirects) générés par les opérations de gestion efficace de portefeuille sont toujours pris en charge par le compartiment concerné. Les coûts opérationnels directs et indirects peuvent être déduits des revenus obtenus par le compartiment. Ces coûts représentent 35 % du chiffre d'affaires et sont versés à Amundi Intermediation au titre de son rôle d'agent de prêt de titres. Sur les 35 % qu'elle reçoit, Amundi Intermediation couvre ses propres frais et charges et paie tous frais et charges indirects pertinents (y compris à CACEIS agissant en qualité d'agent de garantie). Ces frais et charges indirects sont fixés en tenant compte des pratiques du marché et des cours actuels.

À la date du prospectus, Amundi Intermediation agit en qualité d'agent de prêt de titres. Il est chargé de la sélection des contreparties et de la bonne exécution. Le Dépositaire, CACEIS Bank, succursale de Luxembourg, agit en qualité de gestionnaire des garanties et assure le règlement des opérations de prêt de titres. Amundi Intermediation et CACEIS Bank, succursale de Luxembourg, sont des parties liées à la société de gestion Amundi Luxembourg S.A. Ces opérations peuvent être exécutées avec des parties liées appartenant au groupe Crédit Agricole telles que Crédit Agricole CIB et CACEIS. Les contreparties avec lesquelles des opérations de prêt de titres sont réalisées seront détaillées dans le rapport annuel de la SICAV.

## DESCRIPTION RÉSUMÉE DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Un processus de sélection rigoureux est appliqué aux courtiers et intermédiaires financiers.

La sélection :

- concerne uniquement les établissements financiers des pays de l'OCDE dont les fourchettes de notations minimales se situent entre AAA et BBB-selon Standard & Poor's, à la date de la transaction, ou que la Société de gestion considère comme étant de qualité équivalente selon ses propres critères et
- porte sur des intermédiaires financiers réputés sur la base de critères multiples liés à l'offre de services d'analyse (analyse financière fondamentale, informations sur les sociétés, valeur ajoutée par les partenaires, base solide de recommandations, etc.) ou aux services d'exécution (accès aux informations sur le marché, coûts des transactions, prix d'exécution, bonnes pratiques de règlement des transactions, etc.).

De plus, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base des critères du Département de risque, tels que le pays, la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les performances passées, etc.

La procédure de sélection, suivie une fois par an, implique les différentes parties du front office ainsi que les départements de support. Les courtiers et intermédiaires financiers sélectionnés dans le cadre de cette procédure seront régulièrement surveillés conformément à la Politique d'exécution de la Société de gestion.

Concernant la sélection des contreparties dans le cadre des TRS conclus par les compartiments au moyen d'une méthode de réplique indirecte, une Request For Proposal (« RFP ») détaillée a été émise pour les compartiments indiciels en actions d'une part et pour les compartiments indiciels obligataires d'autre part. Une contrepartie a été sélectionnée au titre des swaps sur rendement total et des services de tenue de marché pour chaque gamme de compartiments. À la date du présent Prospectus, BNP Paribas SA ou toute autre société du groupe BNP Paribas SA a été choisie pour les compartiments indiciels en actions, tandis que Société Générale Corporate and Investment Banking ou toute autre société du groupe Société Générale en tant que contreparties ou intermédiaires a été désignée pour les compartiments indiciels obligataires.

## RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Les compartiments ne recourent pas à des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat ni à des transactions de prêt de marge au sens du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (OFTR).

### COMPARTIMENTS EN RÉPLICATION DIRECTE

COMPARTIMENTS	Mise en pension – escompté (en %)	Mise en pension – max. (en %)	Prise en pension – escompté (en %)	Prise en pension – max. (en %)	Prêt de titres – escompté (en %)	Prêt de titres – max. (en %)	Emprunt de titres – escompté (en %)	Emprunt de titres – max. (en %)	TRS – escompté (en %)	TRS – max. (en %)
AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI CAC 40	0	0	0	0	20	25	0	0	0	0
AMUNDI DAX 50 ESG	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0
AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI EURO CORPORATES	0	0	0	0	20	45	0	0	0	0
AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI EURO ISTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0
AMUNDI EURO STOXX 50	0	0	0	0	20	25	0	0	0	0
AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKET IBOXX	0	0	0	0	40	45	0	0	0	0
AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND	0	0	0	0	25	45	0	0	0	0
AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI ICPR EURO CORP CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5	0	0	0	0	5	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M	0	0	0	0	30	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y	0	0	0	0	41	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX EURO AGG SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL	0	0	0	0	25	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG	0	0	0	0	40	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES	0	0	0	0	6	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN	0	0	0	0	10	35	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EM ASIA SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS	0	0	0	0	2	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE	0	0	0	0	14	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN	0	0	0	0	45	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI USA SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI WORLD	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI INDEX US CORP SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANSITION CTB	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI EUROPE EX UK	0	0	0	0	20	25	0	0	0	0
AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI UK IMI SRI	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE TRANSITION CTB	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME EMERGING MARKETS	0	0	0	0	2	45	0	0	0	0

AMUNDI PRIME EURO CORPORATES	0	0	0	0	4	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME EURO GOV BONDS 0-1Y	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME EURO GOVIES	0	0	0	0	27	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME EUROPE	0	0	0	0	14	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME EUROZONE	0	0	0	0	20	25	0	0	0	0
AMUNDI PRIME GLOBAL	0	0	0	0	15	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES	0	0	0	0	15	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME JAPAN	0	0	0	0	10	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL CAP	0	0	0	0	7	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME US CORPORATES	0	0	0	0	20	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME US TREASURY	0	0	0	0	22	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME US TREASURY BOND 0-1 Y	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI PRIME USA	0	0	0	0	16	45	0	0	0	0
AMUNDI S&P 500 ESG	0	0	0	0	0	45	0	0	0	0
AMUNDI US TREASURY 1-3	0	0	0	0	2	45	0	0	0	0
AMUNDI US TREASURY 3-7	0	0	0	0	2	45	0	0	0	0
AMUNDI US TREASURY 7-10	0	0	0	0	2	45	0	0	0	0



## COMPARTIMENTS EN RÉPLICATION INDIRECTE

COMPARTIMENTS	Mise en pension – escompté (en %)	Mise en pension – max. (en %)	Prise en pension – escompté (en %)	Prise en pension – max. (en %)	Prêt de titres – escompté (en %)	Prêt de titres – max. (en %)	Emprunt de titres – escompté (en %)	Emprunt de titres – max. (en %)	TRS – escompté (en %)	TRS – max. (en %)
AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI FTSE MIB	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI JAPAN TOPIX	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI JPX-NIKKEI 400	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI BRAZIL	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI CHINA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EM ASIA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI INDIA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI NORDIC	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI SWITZERLAND	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI USA	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI WORLD	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI WORLD ENERGY	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI NASDAQ-100	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI RUSSELL 2000	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI S&P 500	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI S&P 500 BUYBACK	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI SMART CITY	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI SMART FACTORY	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI STOXX EUROPE 600	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100

## RÉGLEMENTATION SUR LES INDICES DE RÉFÉRENCE

Les indices énumérés ci-après sont, à la date du prospectus, fournis par les administrateurs d'indices de référence qui se prévalent des dispositions transitoires prévues par le Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 sur les indices utilisés comme indices de référence dans les instruments et contrat financiers ou pour évaluer la performance des fonds de placement (le « Règlement sur les indices de référence ») et ne figurent donc pas dans le registre des administrateurs et des indices de référence gérés par l'AMF conformément à l'Article 36 du Règlement sur les indices de référence.

Administrateur d'indices	Dénomination juridique de l'agent administratif de l'indice de référence	Indice	Compartment
MSCI	MSCI Limited	MSCI USA	AMUNDI MSCI USA
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI EM (Emerging Markets) SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Growth	AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI World Climate Change CTB Select	AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE TRANSITION CTB
MSCI	MSCI Limited	MSCI China ESG Leaders Select 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI CHINA ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI Japan	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI Europe Climate Change CTB Select	AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE TRANSITION CTB
MSCI	MSCI Limited	MSCI EM ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI EMERGING ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Value	AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI AC Far East Ex Japan	AMUNDI INDEX MSCI AC FAR EAST EX JAPAN
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Quality	AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Momentum	AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI UK IMI SRI Filtered Ex Fossil Fuels	AMUNDI MSCI UK IMI SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI Brazil	AMUNDI MSCI BRAZIL
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe ex Switzerland	AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe	AMUNDI MSCI EUROPE
MSCI	MSCI Limited	MSCI North America	AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA
MSCI	MSCI Limited	MSCI USA Minimum Volatility	AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI USA ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI USA ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI World Climate Change Paris Aligned Select Index	AMUNDI MSCI WORLD CLIMATE PARIS ALIGNED PAB
MSCI	MSCI Limited	MSCI WORLD	AMUNDI MSCI WORLD
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe High Dividend Yield	AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Mid Cap	AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Climate Change Paris Aligned Select Index	AMUNDI MSCI EUROPE CLIMATE PARIS ALIGNED PAB
MSCI	MSCI Limited	MSCI Eastern Europe ex Russia	AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA
MSCI	MSCI Limited	MSCI China H	AMUNDI MSCI CHINA
MSCI	MSCI Limited	MSCI EMU ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe ex UK	AMUNDI MSCI EUROPE EX UK
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI EM ESG Leaders 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI EMERGING ESG LEADERS
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI USA SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI USA SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI EM ex China Region ESG Leaders Select 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI EMERGING EX CHINA ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI World Energy	AMUNDI MSCI WORLD ENERGY
MSCI	MSCI Limited	MSCI Emerging Markets Latam	AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA
MSCI	MSCI Limited	MSCI Emerging Markets	AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS
MSCI	MSCI Limited	MSCI World Financials	AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS
MSCI	MSCI Limited	MSCI Emerging Markets Asia	AMUNDI MSCI EM ASIA
MSCI	MSCI Limited	MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI USA ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT 5% Issuer Capped	AMUNDI MSCI WORLD ESG LEADERS SELECT
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI JAPAN SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI WORLD ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI Pacific ex Japan SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe	AMUNDI INDEX MSCI EUROPE
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI Europe SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI EMU ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI Nordic Countries	AMUNDI MSCI NORDIC
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI World SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI Switzerland	AMUNDI MSCI SWITZERLAND
MSCI	MSCI Limited	MSCI Europe Minimum Volatility	AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR
MSCI	MSCI Limited	MSCI World	AMUNDI INDEX MSCI WORLD
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI EMU SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI EMU SRI
MSCI	MSCI Limited	MSCI Emerging Markets	AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS
MSCI	MSCI Limited	MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI EUROPE ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	MSCI India	AMUNDI MSCI INDIA
MSCI	MSCI Limited	MSCI World ex Europe	AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE
Topix	Tokyo Stock Exchange, Inc.	AMUNDI JAPAN TOPIX	AMUNDI JAPAN TOPIX

Les Indices énumérés ci-dessous sont à la date du prospectus fourni par les administrateurs d'indices de référence mentionnés dans le registre visé à l'article 36 du Règlement sur les indices de référence en tant qu'administrateur autorisé en vertu de l'article 34 du Règlement sur les indices de référence.

Administrateur d'indices	Dénomination juridique de l'agent administratif de l'indice de référence	Indice	Compartment
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate ESG Sustainability SRI	AMUNDI INDEX US CORP SRI
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year	AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond	AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million)	AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG BBB+ Sustainability SRI 0-3 Year	AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI 0-3 Y

Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI	AMUNDI INDEX EURO CORPORATE SRI
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Indice Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Year (Series-L)	AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays MSCI Euro Aggregate Sustainable SRI Sector Neutral	AMUNDI INDEX EURO AGG SRI
Bloomberg Barclays	Bloomberg Index Services Limited (« BISL »)	Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year	AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5
Euronext	Euronext Paris SA	CAC 40	AMUNDI CAC 40
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE MTS Eurozone Government Broad IG	AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe	AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE MIB	AMUNDI FTSE MIB
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond	AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE EPRA/NAREIT Developed	AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y	AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3
FTSE	FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »)	FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG	AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE
J.P. Morgan	J.P. Morgan Securities LLC	J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade	AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG
J.P. Morgan	J.P. Morgan Securities LLC	J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global)	AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx MSCI ESG EUR Corporates BBB TCA	AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ESG
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx MSCI ESG EUR FRN Investment Grade Corporates TCA	AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE ESG
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y	AMUNDI US TREASURY 7-10
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Indice iBoxx MSCI ESG EUR Corporates 0-1 TCA	AMUNDI EURO CORP 0-1Y ESG
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx MSCI ESG EUR Financials TCA	AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS ESG
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y	AMUNDI US TREASURY 1-3
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx MSCI ESG USD FRN Investment Grade Corporates TCA	AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ESG
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns	AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI	AMUNDI EURO CORPORATES
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y	AMUNDI US TREASURY 3-7
Markit	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx MSCI ESG EUR High Yield Corporates TCA	AMUNDI EURO HIGH YIELD BOND ESG
Markit iBoxx	IHS Markit Benchmark Administration Limited	iBoxx USD 10-Year Breakeven Inflation (Futures)	AMUNDI INDEX BREAKEVEN INFLATION USD 10Y
MSCI	MSCI Limited	MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT	AMUNDI MSCI JAPAN ESG UNIVERSAL SELECT
MSCI	MSCI Limited	Indice MSCI EM Asia SRI Filtered ex Fossil Fuels	AMUNDI INDEX MSCI EM ASIA SRI
Nasdaq	Nasdaq Copenhagen A/S	NASDAQ-100	AMUNDI NASDAQ-100
Nikkei	Tokyo Stock Exchange, Inc.	JPX-Nikkei 400	AMUNDI JPX-NIKKEI 400
Russell	FRANK RUSSELL COMPANY (« Russell »)	Russell 2000	AMUNDI RUSSELL 2000
S&P	S&P Dow Jones Indices LLC	S&P 500 Buyback	AMUNDI S&P 500 BUYBACK
S&P	S&P Dow Jones Indices LLC	S&P 500	AMUNDI S&P 500
S&P	S&P Dow Jones Indices LLC	S&P 500 ESG	AMUNDI S&P 500 ESG
S&P	S&P Dow Jones Indices LLC	S&P Global Luxury	AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY
Scientific Beta	ERI Scientific Beta	Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC	AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA
Scientific Beta	ERI Scientific Beta	Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC	AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA
Solactive	Solactive AG	Solactive Euro IG Corporate	AMUNDI PRIME EURO CORPORATES
Solactive	Solactive AG	Solactive Global Developed Government Bond	AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES
Solactive	Solactive AG	Solactive United Kingdom Mid and Small Cap ex Investment Trust	AMUNDI PRIME UK MID AND SMALL CAP
Solactive	Solactive AG	Solactive Smart Factory	AMUNDI SMART FACTORY
Solactive	Solactive AG	Solactive Smart City	AMUNDI SMART CITY
Solactive	Solactive AG	Solactive GBS Emerging Markets Large & Mid Cap USD	AMUNDI PRIME EMERGING MARKETS
Solactive	Solactive AG	Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR	AMUNDI PRIME EUROPE
Solactive	Solactive AG	Indice Solactive GBS Developed Markets Eurozone Large & Mid Cap	AMUNDI PRIME EUROZONE
Solactive	Solactive AG	Solactive Eurozone Government Bond	AMUNDI PRIME EURO GOVIES
Solactive	Solactive AG	Solactive US Treasury 0-1 Year Bond Index	AMUNDI PRIME US TREASURY BOND 0-1 Y
Solactive	Solactive AG	Solactive US Treasury Bond	AMUNDI PRIME US TREASURY
Solactive	Solactive AG	Solactive iCPR Climate Credit PAB	AMUNDI iCPR EURO CORP CLIMATE PARIS ALIGNED PAB
Solactive	Solactive AG	Solactive USD Investment Grade Corporate Index	AMUNDI PRIME US CORPORATES
Solactive	Solactive AG	Indice Solactive Eurozone Government Bond 0-1 Year	AMUNDI PRIME EURO GOV BONDS 0-1Y
Solactive	Solactive AG	Solactive GBS Japan Large & Mid Cap	AMUNDI PRIME JAPAN
Solactive	Solactive AG	Solactive GBS United States Large & Mid Cap	AMUNDI PRIME USA
Solactive	Solactive AG	Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD	AMUNDI PRIME GLOBAL
Solactive	Solactive AG	Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility	AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE
STOXX	STOXX Limited	DAX 50 ESG Index	AMUNDI DAX 50 ESG
Stoxx	STOXX Limited	STOXX Europe 600	AMUNDI STOXX EUROPE 600
Stoxx	STOXX Limited	STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5	AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE
Stoxx	STOXX Limited	EURO iSTOXX Ambition Climat PAB Index	AMUNDI EURO iSTOXX CLIMATE PARIS ALIGNED PAB
Stoxx	STOXX Limited	EURO STOXX 50	AMUNDI EURO STOXX 50

La Société de gestion a adopté un plan écrit décrivant les mesures qu'elle prendra à l'égard des compartiments au cas où l'Indice serait considérablement modifié ou qu'il ne serait plus disponible (le « Plan d'urgence »), comme l'exige l'Article 28(2) du Règlement sur les indices de référence. Un exemplaire du Plan d'urgence peut être obtenu gratuitement et sur demande au siège social de la Société et de la Société de gestion.

# INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS

Les informations pratiques (par exemple la dernière valeur liquidative, la politique de transparence et les informations sur la composition des actifs du Compartiment) peuvent être obtenues sur le site internet [amundi.com](http://amundi.com) ou [amundiief.com](http://amundiief.com).

## Classes d'actions

Pour chaque compartiment, la SICAV peut créer et émettre des classes d'actions aux caractéristiques et critères d'admissibilité différents. Chaque classe d'actions est identifiée d'abord par l'un des préfixes décrits dans le tableau ci-dessous, puis par l'un des suffixes décrits à la suite du tableau. Ainsi, la classe « AE-MD » désigne des actions de classe A libellées en euro qui donnent droit à un dividende mensuel.

### INTITULÉS DE BASE DES CLASSES D' ACTIONS

*Veillez noter que si l'autorisation préalable du conseil d'administration n'est pas nécessaire pour détenir une classe d'actions données, cette autorisation est obligatoire pour agir en tant que distributeur. Si tous les investissements initiaux minimums sont donnés en dollar US, le minimum pour toute classe d'actions non libellée en USD est le montant correspondant dans sa devise. Concernant les droits d'entrée, l'investisseur peut se voir facturer des droits inférieurs aux montants indiqués, qui sont des maximums. Consulter un conseiller financier. On trouvera sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions) la liste complète des compartiments et classes d'actions actualisée.*

Préfixe de la classe	Classe proposée	Accord du conseil requis ?	Investissement initial minimum*	FRAIS MAXIMUM					
				OPÉRATIONS SUR ACTIONS			FRAIS ANNUELS		
				Souscription**	Conversion	Rachat**	Gestion	Administration	Distribution
A	à tous les investisseurs	Non	Néant	5,50 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %	0,50 %	Néant
A avec des conditions précises	Veillez consulter le site Internet <a href="http://www.amundi.lu/amundi-index-solutions">www.amundi.lu/amundi-index-solutions</a>	Oui***	Néant	5,50 %	1,00 %	1,00 %	2,00 %****	0,50 %	Néant
I	aux Investisseurs institutionnels	Non	500 000 USD	3,50 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,40 %	Néant
I avec des conditions précises	Veillez consulter le site Internet <a href="http://www.amundi.lu/amundi-index-solutions">www.amundi.lu/amundi-index-solutions</a>	Oui	Veillez consulter le site Internet <a href="http://www.amundi.lu/amundi-index-solutions">www.amundi.lu/amundi-index-solutions</a>	3,50 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %****	0,40 %	Néant
M	GPF, OPCVM, OPC, mandats ou régimes de retrait (Italie)	Oui	Néant	3,50 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,50 %	Néant
O	aux Investisseurs institutionnels ou fonds nourriciers passant par une société du Groupe Amundi	Oui	500 000 USD	6,00 %	1,00 %	1,00 %	Néant	0,50 %	Néant
R	Réservé aux intermédiaires ou aux prestataires de services de gestion de portefeuilles individuels qui, en vertu de la loi ou des dispositions contractuelles ne sont pas autorisés à retenir des avantages incitatifs	Non	Néant	5,50 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	0,50 %	Néant
X	aux Investisseurs institutionnels	Non	5 000 000 USD	5,00 %	1,00 %	Néant	0,80 %	0,40 %	Néant
UCITS ETF	aux participants admissibles sur le marché primaire à tous les investisseurs sur le marché secondaire	Non	1 000 000 USD Néant	3,00 %	1,00 %	3,00 %	1,00 %	0,40 %	Néant
UCITS ETF 2	Participant admissible sur le marché primaire Tous les investisseurs sur le marché secondaire	Non	1 000 000 USD Néant	3,00 %	2,00 %	3,00 %	1,00 %	0,40 %	Néant

Les classes d'actions assorties de Conditions spécifiques portent un numéro.

\* Concernant l'investissement initial minimum, nous totalisons les investissements d'un investisseur donné (ou d'un groupe d'entités entièrement détenues par la même société mère) sur l'ensemble de la SICAV (toutes classes d'actions, tous compartiments). Les investissements minimums sont donnés en USD ou montant équivalent dans une autre devise.

\*\*Les commissions maximales comprennent (i) les commissions maximales d'achat ou de rachat et (ii) les droits d'entrée ou de sortie fixes (de 0,40 à 1 %) pouvant être facturés pour les classes d'actions EXF et UCITS ETF.

\*\*\*À l'exception des classes d'actions A3 et A4 pour lesquelles aucune approbation de conseil n'est requise avant tout investissement.

\*\*\* Concernant ce maximum, les frais de gestion effectivement facturés pour certaines classes d'actions I et A assorties de conditions spécifiques peuvent varier selon les actifs sous gestion concernés.

## CLASSES D' ACTIONS – SUFFIXES

Le cas échéant, un ou plusieurs suffixes peuvent s'ajouter au préfixe pour indiquer certaines caractéristiques de la classe d'actions.

**Suffixes de devise pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes UCITS ETF** Ils sont de deux types. Le type principal se compose d'une ou de deux lettres faisant partie du préfixe de la classe d'actions concernée et indiquant la devise principale dans laquelle sont libellées les actions. Voici les suffixes « devise » (une ou deux lettres) actuellement en usage, ainsi que la devise correspondante (la légende des symboles des devises est en page 4) :

A : AUD	CA : CAD	G : GBP	K : CZK	S : SGD
C : CHF	E : EUR	J : JPY	P : PLN	U : USD
SK : SEK	R : RON	F : HUF	N : NOK	MX : MXN
TB : THB				

Si la devise n'est pas indiquée, cela veut dire que la devise de la classe d'actions est la devise de référence du compartiment.

**Suffixes de devise des classes d'actions UCITS ETF** Ces suffixes indiquent la principale devise dans laquelle sont libellées les actions UCITS ETF. Il s'agit du symbole international, en trois lettres.

Si la devise n'est pas indiquée, cela veut dire que la devise de la classe d'actions est la devise de référence du compartiment.

**EXF** indique, pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes UCITS ETF, que des frais visant à prévenir la dilution peuvent être prélevés sous la forme de frais d'entrée/de sortie facturés sur la classe concernée correspondant aux coûts globaux d'achat et/ou de vente des investissements sous-jacents à ces souscriptions ou rachats.

Concernant les classes d'actions UCITS ETF, même si le suffixe EXF est absent, ces droits d'entrée/de sortie s'appliquent sur le marché primaire.

**(C), (D)** Indiquent que les actions sont du type capitalisation (C) ou distribution (D) (voir « Politique de dividendes » ci-après). Ces lettres sont entre parenthèses.

**MD, QD, YD** Concernant les actions de distribution, ces suffixes indiquent la nature et la fréquence des versements de dividendes. Voir « Politique de dividendes » ci-après.

**H pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes d'actions UCITS ETF, ou HEDGED pour ces dernières** Indique que les actions font l'objet d'une couverture de change. La couverture de change vise à éliminer les effets des fluctuations des taux de change de la devise de la classe d'actions et de l'exposition en devise(s) du portefeuille concerné.

**H1 pour toutes les classes d'actions** : Indique que les actions sont couvertes contre le risque de change. Pour les classes d'actions H1, la couverture de change vise à éliminer les effets des fluctuations des taux de change de la devise de la classe d'actions et de la devise de référence du portefeuille concerné.

En pratique, cette couverture permet rarement d'éliminer l'intégralité de ces effets car les flux de trésorerie, les taux de change et les cours boursiers évoluent en permanence. Pour plus d'informations sur la couverture de change, voir la section « Informations supplémentaires sur les instruments dérivés et techniques – techniques et instruments ».

**Un chiffre** indique que les actions sont réservées à des investisseurs, distributeurs ou pays donnés.

**(C), (D)** Indiquent que les actions sont du type capitalisation (C) ou distribution (D) (voir « Politique de dividendes » ci-après). Ces lettres sont entre parenthèses.

**DR** Dans le cas d'une classe d'actions UCITS ETF, indique que la gestion du compartiment est de type réplique directe.

## CLASSES DISPONIBLES

Toutes les classes et catégories d'actions ne sont pas disponibles pour chaque compartiment, et des classes d'actions (et compartiments) proposés dans certains pays ne le sont pas dans d'autres. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les classes d'actions disponibles, rendez-vous sur [amundi.lu/amundi-index-solutions](http://amundi.lu/amundi-index-solutions) et/ou [amundi.ef.com](http://amundi.ef.com) ou demander une liste sans frais auprès du siège social. Voir la section « La SICAV ».

## Politiques relatives aux classes d'actions

### ÉMISSION ET DÉTENTION

**Actions nominatives** À l'heure actuelle, nous émettons uniquement des actions de type nominatif, ce qui veut dire que le nom du porteur est inscrit au registre des actionnaires de la SICAV. Vous pouvez enregistrer vos actions au nom de porteurs multiples (maximum quatre), mais sous une adresse unique. Tout titulaire d'un compte joint peut agir seul sur ledit compte, droits de vote exceptés.

**Certificats au porteur** Nous n'émettons pas de certificats au porteur sur support papier.

**Investir par le biais d'un mandataire ou investir directement via la SICAV** Si vous investissez par le biais d'une organisation qui détient vos actions sous son propre nom (compte mandataire), cette organisation est habilitée à exercer certains droits associés à vos actions, par exemple un droit de vote. Si vous désirez jouir vous-même de tous les droits garantis aux actionnaires, vous pouvez investir directement dans la SICAV. Il faut toutefois savoir que dans certains pays, l'investissement via un compte mandataire peut être la seule possibilité.

### POLITIQUE DE DIVIDENDES

**Actions de distribution** Ces actions donnent droit à tout ou partie des revenus d'investissement nets du compartiment concerné, ainsi que, éventuellement, à des plus-values de capital (réalisées et latentes) et à des remboursements de capital. Quand une classe d'actions déclare un dividende, sa valeur liquidative est réduite du montant de ce dividende.

Les actions ayant le suffixe (D) ainsi que le suffixe MD, QD ou YD annoncent un dividende cible et versent leurs dividendes mensuellement (MD), trimestriellement (QD) ou annuellement (YD). Un dividende cible est un dividende d'un montant que le compartiment entend verser, sans le garantir. Les dividendes cibles peuvent être exprimés dans une devise quelconque, ou en pourcentage de la valeur liquidative. Veuillez noter que pour tenir un engagement sur un dividende cible, le compartiment peut décaisser plus d'argent qu'il n'en a gagné, ce qui revient à vous reverser une partie de votre capital.

Les classes d'actions ayant le suffixe (D) et aucun autre suffixe relatif aux dividendes déclarent un dividende annuel sur décision du conseil d'administration. Les compartiments concernés ne se fixent pas de dividende cible.

Le conseil d'administration peut décider de déclarer des dividendes supplémentaires.

Pour plus d'information sur les calendriers et objectifs en matière de dividendes, rendez-vous sur [amundi.com](http://amundi.com) et/ou [amundi.etf.com](http://amundi.etf.com).

Les dividendes des actions de distribution sont versés sur la base des coordonnées bancaires que vous nous avez communiquées. Pour chaque catégorie d'actions, les dividendes sont payés dans la devise de la catégorie d'actions ou dans la devise définie par le Conseil. Vous pouvez demander à ce que vos dividendes vous soient versés dans une autre devise. Si la devise en question figure parmi celles qu'utilise couramment le compartiment, il n'y a en principe pas de frais de conversion. Dans d'autres cas, les coûts liés à la conversion vous sont facturés. L'agent de transfert vous indiquera les conditions et commissions, et mettra en place ce service (voir section « La SICAV »).

Les dividendes non réclamés sont réintégrés dans le compartiment au bout de cinq ans. Les dividendes sont versés uniquement sur les actions détenues à la date de versement.

Aucun compartiment ne verse de dividende si les actifs de la SICAV sont inférieurs aux exigences minimales du capital, ou si un versement de dividendes devait se traduire par une telle situation.

**Actions de capitalisation** Ces classes d'actions conservent tous les produits d'investissement nets au lieu de les distribuer.

### AUTRES POLITIQUES

Un compartiment peut émettre des fractions de parts pouvant atteindre un millième d'action (trois décimales). Les fractions de parts donnent droit à la proportion correspondante de tous dividendes, réinvestissements et produits de liquidation.

Les actions ne sont assorties d'aucun droit préférentiel ou droit de préemption. Aucun compartiment n'est tenu d'accorder aux actionnaires actuels des droits particuliers ou des modalités de souscription particulières.

## Achat, conversion, rachat et transfert d'actions

Les instructions figurant dans cette section sont plutôt destinées aux intermédiaires financiers et aux investisseurs traitant directement avec la SICAV. Si vous investissez par le biais d'un conseiller financier ou autre intermédiaire, ces instructions pourront vous être utiles, mais d'une manière générale, et sauf raison spécifique, nous vous recommandons de placer vos ordres via votre intermédiaire.

### SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE

Le marché primaire est le marché sur lequel la SICAV émet et rachète ses parts.

Pour ce qui est des actions/compartiments libellés « UCITS ETF », le marché primaire concerne principalement les participants autorisés des ETF en question.

### INFORMATION RELATIVE À TOUTES LES OPÉRATIONS À L'EXCEPTION DES TRANSFERTS ET DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE

**Placement des ordres** Vous pouvez placer des ordres d'achat, de conversion et de rachat (revente à la SICAV) à tout moment via un canal électronique admissible, ainsi que par fax ou courrier classique, à un distributeur ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Les ordres placés par fax sont par nature sujets à des erreurs de transmission, et nous déclinons toute responsabilité concernant des ordres faxés qui ne nous parviendraient pas ou seraient illisibles ou incorrects.

Lorsque vous placez un ordre, ne manquez pas de fournir toutes vos coordonnées, ainsi que vos instructions concernant le compartiment, la classe d'actions, le compte, et l'importance et le type de transaction (achat, conversion ou rachat). Vous pouvez indiquer la valeur de l'ordre en devise ou en nombre d'actions.

Veillez noter que tout ordre nous parvenant à un moment où les transactions sur les actions du compartiment sont suspendues sera rejeté.

Pour chaque transaction, une confirmation est envoyée au titulaire enregistré. Ces confirmations indiquent la proportion du cours qui représente un revenu, les plus-values ou un remboursement de capital.

**Heure limite d'acceptation et traitement des ordres** Voir la Description du compartiment concerné.

Les règles de traitement des ordres décrites dans le présent prospectus, y compris pour ce qui est de la date et de la valeur liquidative concernant l'exécution d'un ordre quelconque, l'emportent sur toute autre communication écrite ou orale. Une confirmation vous est en principe adressée.

Toute demande d'achat, d'échange, de rachat ou de transfert d'actions doit être reçue et acceptée (c'est-à-dire qui sont parvenues à l'agent de transfert et considérées comme complètes et authentiques) avant l'heure limite définie dans les « Descriptions du compartiment » pour le compartiment concerné. Tous les ordres non considérés comme reçus avant l'heure limite seront traités le jour de transaction suivant du compartiment concerné. Le calcul de la VL et ses dates de publication figurent également dans la description de chaque compartiment.

**Prix** Le prix des actions correspond à la valeur liquidative de la classe d'actions concernée. Il est donné dans la devise de cette dernière. Ce prix est donc la valeur liquidative calculée le jour du traitement (et non pas de la réception) de l'ordre. Le calcul de cette valeur liquidative intervient au plus tôt un jour ouvrable après acceptation de l'ordre, de sorte qu'il est impossible de connaître le prix de l'action à l'avance.

**Frais anti-dilution** La SICAV peut facturer un droit d'entrée/de sortie supplémentaire aux investisseurs souscrivant ou revendant des actions UCITS ETF ou EXF, compte tenu du coût global de l'achat et/ou de la vente des investissements sous-jacents liés aux souscriptions ou rachats concernés (voir « Classes d'actions »). Le taux des frais anti-dilution est fixé et révisé de temps à autre par le conseil d'administration, de manière à ce qu'il soit représentatif de l'écart estimatif demande-offre sur les actifs dans lesquels le compartiment investit, ainsi que les autres frais estimatifs (fiscaux, de négociation et associés) pouvant être supportés par le compartiment dans le cadre de l'achat et/ou de la vente des investissements sous-jacents.

**Conversions de devises** Nous acceptons les paiements dans la plupart des devises librement convertibles, et effectuons des versements de même. Si la devise demandée figure parmi celles qu'utilise couramment le compartiment, il n'y a en principe pas de frais de conversion. Dans d'autres cas, les coûts liés à la conversion vous sont facturés. Par ailleurs, des retards de mise en œuvre de votre investissement ou de versement des produits de rachat sont possibles. L'agent de transfert convertit les devises au taux de change du moment de la conversion.

Merci de consulter l'agent de transfert (voir la section « La SICAV ») avant de demander une transaction dans une devise autre que celle de la classe d'actions. Dans certains cas, on vous demandera d'effectuer votre règlement plus tôt qu'en temps normal.

**Frais** Toute opération de souscription, conversion ou rachat peut donner lieu à la facturation de frais destinés aux agents commerciaux. La section « Classes d'actions » indique le montant maximum des frais facturés pour chaque classe d'actions de base. Pour connaître le montant exact, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). D'autres parties prenantes de la transaction (comme des banques, des intermédiaires financiers, des places boursières, des agents payeurs) peuvent facturer des commissions spécifiques. Certaines opérations peuvent générer un passif d'impôts. Tous les frais et prélèvements fiscaux liés à chacun de vos ordres sont à votre charge.

**Modifications de vos coordonnées** Veillez à nous signaler rapidement toute modification de vos coordonnées personnelles ou bancaires. Nous exigeons une preuve d'authenticité à l'appui de toute demande de modification du compte en banque associé à vos investissements.

### ACHAT D' ACTIONS

*Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur le marché secondaire ».*

Pour procéder à un investissement initial, déposer un formulaire de souscription rempli ainsi que toutes les données nécessaires à l'ouverture d'un compte (y compris toute information fiscale et information relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux) auprès d'un distributeur ou de l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Si vous faites votre demande par fax, vous devez l'adresser également sur papier à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Une fois le compte ouvert, vous pouvez placer vos ordres par fax ou courrier classique.

Veillez noter que tout ordre nous parvenant avant l'ouverture définitive de votre compte reste en principe en suspens le temps nécessaire.

Si nous ne recevons pas l'intégralité du règlement de vos actions dans les délais susmentionnés, nous pourrions procéder à leur rachat ou annuler leur émission et vous rembourser les sommes versées, déduction faite de toute perte d'investissement et des frais accessoires occasionnés par l'annulation des actions émises.

Pour un traitement optimal des investissements, veuillez régler par virement bancaire dans la devise des actions à souscrire.

**Régimes d'investissement pluriannuels** Avec l'accord du conseil d'administration, certains distributeurs peuvent proposer des régimes dans le cadre desquels l'investisseur s'engage à placer un montant spécifique dans un ou plusieurs compartiments sur une période donnée. En retour, l'investisseur peut se voir facturer une commission de souscription moindre par rapport à un même investissement effectué hors d'un tel régime.

Le distributeur qui exploite ce régime peut facturer des commissions spécifiques. Toutefois, le montant total de ces commissions réglées par l'investisseur sur toute la durée de son affiliation au régime ne doit pas être supérieur au tiers des sommes investies par lui lors de la première année. Les conditions générales de chaque régime sont décrites dans une brochure (qui doit être accompagnée du présent prospectus, ou indiquer comment se le procurer). Pour savoir quels distributeurs proposent de tels régimes, et dans quels pays, veuillez vous adresser à la SICAV (voir la section « La SICAV »).

Dans le cadre d'un régime d'investissement pluriannuel, vous conservez vos droits normaux de revente de vos actions.

## CONVERSION D'ACTIONS

*Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur les marchés secondaires ».*

Classes d'actions UCITS ETF exceptées, vous pouvez convertir les actions de la plupart des compartiments et classes d'actions contre des actions d'un même compartiment/d'une même classe, ou d'autres compartiments/classes d'actions. Pour vous assurer qu'une conversion est possible, voir la section « Classes d'actions » ou veuillez vous adresser à un distributeur ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »).

Concernant les classes d'actions UCITS ETF, la conversion n'est possible qu'entre des classes d'actions UCITS ETF d'un même compartiment.

Toutes les conversions sont soumises aux conditions suivantes : satisfaire à tous les critères d'admissibilité à la classe d'actions visée ; viser uniquement un compartiment ou une classe d'actions proposés dans votre pays de résidence ; respecter les conditions particulières de conversion des deux compartiments concernés (énoncées dans les descriptions correspondantes).

Nous traitons les conversions d'actions à valeurs égales, sur la base des valeurs liquidatives des deux investissements (et de tout taux de change éventuellement concerné) actifs lors du traitement de la conversion.

Une fois placé un ordre de conversion d'actions, il n'est possible de le retirer qu'en cas de suspension de la négociation des actions concernées.

## RACHAT D'ACTIONS

*Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur les marchés secondaires ».*

Si vous demandez un rachat d'actions, nous vous adressons le paiement (dans la devise de référence de la classe d'actions) suivant les modalités indiquées dans la Description du compartiment concerné. Si vous désirez un versement dans une autre devise, adressez-vous à un distributeur ou à l'agent de transfert avant de placer votre ordre (voir la section « La SICAV »).

Nous ne versons des produits de rachat qu'à l'actionnaire ou aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires. Les produits sont versés sur la base des coordonnées bancaires que vous nous avez communiquées. La SICAV ne verse pas d'intérêts sur les produits de rachat dont le virement ou la réception sont retardés pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Une fois placé un ordre de rachat, il n'est possible de le retirer qu'en cas de suspension de la négociation des actions concernées.

Veillez noter que nous ne versons de produits de rachat qu'après réception de toutes les coordonnées vous concernant qui nous sont nécessaires.

## TRANSFERT D'ACTIONS

Plutôt que de demander une conversion ou un rachat, vous pouvez céder la propriété de vos actions à un autre investisseur par le biais de l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »).

Veillez noter que tout transfert doit satisfaire à des exigences d'admissibilité, et des restrictions relatives à la détention de parts peuvent s'appliquer. Par exemple, il n'est pas possible de céder des actions institutionnelles à des investisseurs non institutionnels, ni de céder quelque type d'action que ce soit à un investisseur de nationalité américaine. En cas de transfert à un investisseur non admissible, le conseil d'administration annule le transfert, exige un nouveau transfert à un investisseur admissible, ou liquide les actions.



## MARCHÉ SECONDAIRE POUR LES CLASSES D' ACTIONS UCITS ETF

Pour chacune de ses actions libellées « UCITS ETF », la SICAV entend assurer une négociation tout au long de la journée dans le cadre d'au moins un marché réglementé ou système multilatéral de négociation avec au moins un teneur de marché veillant à ce que la valeur boursière de sa classe d'actions ne dévie pas de manière importante de sa valeur liquidative ou VLi.

Elle prévoit de déposer des demandes de cotation de ces actions sur une ou plusieurs places boursières.

Le conseil d'administration peut à tout moment décider d'inscrire les actions à la cote de plusieurs Bourses dans le cadre d'une demande déposée par la SICAV. Cette demande devrait porter sur des classes d'actions spécifiques pour ce qui est des Bourses de Luxembourg, de Francfort et/ou autres. La liste complète des places boursières où acheter et vendre ces actions est à demander au siège social de la SICAV.

Le principal teneur de marché concernant toutes les actions libellées « UCITS ETF » est indiqué dans la Description du compartiment concerné. Pour dissiper toute ambiguïté, il est précisé que la SICAV peut nommer de temps à autre d'autres teneurs de marché concernant une ou plusieurs places boursières sur lesquelles sont cotées certaines classes d'actions. La SICAV peut remplacer à tout moment le teneur de marché principal. Le teneur de marché principal nommé par la SICAV pour un compartiment quelconque est indiqué en permanence sur le site Internet amundiETF.com.

**Achats et ventes sur le marché secondaire** Par marché secondaire, on entend le marché sur lequel il est possible d'acheter et/ou de vendre directement les actions en Bourse.

Pour tout achat et/ou toute vente d'actions sur le marché secondaire, il n'y a pas de montant minimum exigé en sus d'un éventuel minimum imposé par la place boursière concernée.

La SICAV ne facture pas directement des commissions d'achat ou de vente dans le cadre de l'achat ou de la vente d'actions ETF sur une place boursière où elles sont cotées. Par contre, les intermédiaires facturent des commissions de courtage ou autres. La SICAV n'en bénéficie aucunement.

Il n'est en principe pas possible de faire racheter par la SICAV des actions achetées sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, l'investisseur doit acheter et vendre par le biais d'un intermédiaire (par exemple un courtier) qui peut lui facturer des frais. En outre, l'investisseur peut payer un prix d'achat supérieur à la valeur liquidative et bénéficier d'un prix de vente inférieur à celle-ci.

En cas de suspension du marché secondaire qui ne serait pas attribuable à un événement de liquidité de l'indice, la SICAV peut autoriser le rachat des actions de l'actionnaire sur le marché primaire à un prix basé sur la valeur liquidative par action, pour autant que cette dernière n'ait pas elle-même été suspendue en vertu de la réglementation, des dispositions du prospectus et/ou des Statuts.

Par « suspension du marché secondaire », on entend toute situation dans laquelle il est impossible pour les actionnaires de revendre leurs actions sur toutes les Bourses où elles sont cotées, et ce, pendant au moins 3 jours ouvrables à compter de (i) la suspension de la cote par la place boursière ou (ii) la date de constatation par tous les actionnaires du blocage de la négociation sur la Bourse concernée, et attribuable soit

- à une variation importante de la valeur boursière des actions cotées en question par rapport à sa Valeur liquidative indicative ;
- à un manque de participants autorisés, ou à l'incapacité de ces derniers de s'acquitter de leurs engagements professionnels en assurant une présence permanente sur le marché, rendant impossible la négociation des actions en question sur la place de cotation de la classe d'actions ;
- par « événement de liquidité de l'indice », on entend toute perturbation des marchés et/ou problème de liquidité touchant tout ou partie des composants de l'indice et débouchant sur la suspension de la cotation.

Dans de tels cas d'ouverture exceptionnelle du marché primaire, la société de gestion indiquera sur les sites Internet amundi.com et amundiETF.com la marche à suivre pour les investisseurs désireux de revendre leurs parts sur le marché primaire. La société de gestion indiquera également cette marche à suivre à la place boursière où sont cotées ces parts du compartiment. Selon les mesures en place entre l'intermédiaire concerné et les autres sociétés d'investissement faisant partie de la chaîne de rachat, des contraintes, retards ou frais d'intermédiation supplémentaires peuvent être prélevés, et les actionnaires seront invités à demander à leur intermédiaire des renseignements complémentaires concernant ces contraintes et/ou frais éventuels (étant entendu que lesdits frais d'intermédiation ne reviendront pas à la société de gestion).

Les ordres de rachat traités dans de telles circonstances conformément à la procédure de rachat ne sont pas concernés par d'éventuels seuils de rachat, et les frais de rachat devraient se limiter aux frais de sortie indiqués dans les descriptions de chaque compartiment ainsi qu'à la section « Investir dans les compartiments – Classes d'actions – Intitulés des classes d'actions ».

## Méthode de calcul de la valeur liquidative

**Calendrier et formule** Nous calculons la VL de chaque classe d'actions de chaque compartiment à la fin de chaque jour qui est un jour ouvrable pour le compartiment (voire description dans « Descriptions des compartiments »). Le calcul de la VL a lieu le jour ouvrable suivant le jour de transaction (comme décrit dans les « Descriptions du compartiment »)

En outre, les valeurs liquidatives techniques (« T-VL ») peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un Jour ouvré ni un Jour de transaction. Ces T-VL n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions.

Chaque VL est exprimée dans la devise de référence de la classe d'actions (ainsi que, pour certaines classes d'actions, dans d'autres devises) et est calculée à au moins deux décimales. Toutes les VL dont le calcul nécessite une conversion de devise d'une VL sous-jacente sont calculées au taux de change en vigueur au moment du calcul de la valeur liquidative.

Le calcul de la valeur liquidative de chaque classe d'actions de chaque compartiment repose sur cette formule :

$$\frac{\text{(actifs - passifs)}}{\text{nombre d'actions en circulation}} = \text{valeur liquidative}$$

Des provisions adaptées sont faites compte tenu des frais, charges et commissions attribuables à chaque compartiment et classe, ainsi que des revenus d'investissement à recevoir. Pour en savoir plus sur nos formules de calcul, voir les Statuts.

**Swing pricing** Si, lors d'un jour ouvrable, la négociation des actions du compartiment lui semble devoir nécessiter des achats ou ventes importants, le conseil d'administration peut ajuster la valeur liquidative du compartiment de manière à mieux refléter les prix réels des transactions sous-jacentes, sur la base d'estimations des spreads sur les transactions, des frais et d'autres considérations relatives aux marchés et à la négociation. D'une manière générale, il révisé la valeur liquidative à la hausse quand la demande de parts du compartiment est élevée, et à la baisse quand les demandes de rachat sont nombreuses. D'une manière générale, pour un jour ouvrable quelconque, la révision ne dépasse pas les 2 % de la valeur liquidative, mais le conseil d'administration peut aller au-delà si la protection des intérêts des actionnaires l'exige.

Le swing pricing concerne les actions de tous les compartiments, à l'exception :

- des actions UCITS ETF
- des actions EXF.

(Voir la section « Classes d'actions »)

**Valorisation des actifs** D'une manière générale, nous nous y prenons comme suit pour déterminer la valeur des actifs de chaque compartiment :

- **liquidités disponibles ou en dépôt, effets et traites payables à vue, créances clients, charges payées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou courus mais non encore perçus.** Valorisés à la valeur totale moins toute décote appliquée en fonction de notre évaluation de tous facteurs rendant improbable un règlement complet.
- **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments dérivés cotés ou négociés sur une place boursière ou se négociant sur un autre marché réglementé.** Valorisés en principe au prix de marché le plus récent à la date de la valeur liquidative.
- **Titres non cotés ou titres cotés dont le cours déterminé par le biais des méthodes ci-dessus n'est pas représentatif de la juste valeur de marché.** Estimation de bonne foi de leur prix de vente.
- **Instruments dérivés non cotés sur une place boursière ou négociés de gré à gré.** Valorisation quotidienne suivant une méthode fiable et vérifiable, conforme aux pratiques boursières.

- **Actions d'OPCVM ou d'OPC.** Valorisation à la dernière valeur liquidative déclarée par l'OPCVM/OPC au moment du calcul de la valeur liquidative du compartiment.
- **Swaps.** Valorisation à la valeur actuelle nette de leurs flux de trésorerie.
- **Devises.** Valorisation au taux de change correspondant (devises détenues en tant qu'actifs, et conversion dans la devise de référence du compartiment de la valeur de titres libellés dans d'autres devises).

Quel que soit l'actif, le conseil d'administration peut opter pour un mode de valorisation différent s'il le considère comme adapté à une valorisation plus juste.

Les négociations portant sur un portefeuille d'un compartiment sont comptabilisées le jour même (jour ouvrable) dans toute la mesure du possible.

Pour la description complète de nos démarches de valorisation des investissements, voir les Statuts.

**VLi** La SICAV, à son entière discrétion, peut publier ou charger d'autres personnes de publier pour son compte, chaque jour ouvrable, une valeur liquidative intrajournalière (VLi) concernant un ou plusieurs compartiments/actions de type UCITS ETF. Si la SICAV ou son mandataire publie cette information un jour ouvrable quelconque, le calcul de la VLi repose sur l'information disponible ce jour-là, ainsi que, en principe, sur la valeur actuelle des actifs/expositions, corrigée via le taux de change, le cas échéant, concernant l'action/le compartiment et/ou l'indice financier du jour, ainsi que toute somme en numéraire liée à l'action/au compartiment pour le jour ouvrable précédent. La SICAV ou son mandataire publie une VLi si une place boursière l'exige.

La VLi n'est pas et ne doit pas être considérée comme la valeur d'une action ou le prix auquel les actions peuvent être souscrites, rachetées, achetées ou vendues sur une Bourse quelconque. En particulier, toute VLi publiée pour une action/un compartiment à un moment où les composants de l'indice financier ne font pas l'objet d'une négociation active ne reflète pas nécessairement la valeur réelle d'une action et ne doit pas être prise pour argent comptant.

L'investisseur doit savoir que le calcul et le reporting de toute VLi peut refléter des retards dans la réception des prix des composants concernés et présenter par conséquent des écarts par rapport à d'autres valeurs calculées sur la base des mêmes composants, y compris l'indice financier concerné la VLi d'autres ETF reposant sur cet indice. L'investisseur désireux d'acheter ou de vendre des actions sur une place boursière ne doit pas se fier uniquement à la VLi fournie : il lui faut aussi tenir compte d'autres données boursières, économiques et autres (y compris, le cas échéant, des données relatives à l'indice financier, à ses composants, et aux instruments financiers reposant sur l'indice financier qui correspond à l'action concernée/au compartiment concerné).

## Fiscalité

### IMPÔTS PAYÉS SUR LES ACTIFS DU COMPARTIMENT

**Taxe d'abonnement** La SICAV doit en principe acquitter une « taxe d'abonnement ». Dans le cas des compartiments indiciaires (comprenant des actions cotées), la SICAV est exonérée de la taxe d'abonnement en vertu de l'article 175 (e) de la Loi de 2010.

S'agissant des compartiments faisant l'objet d'une gestion active, la SICAV est redevable au Luxembourg d'une taxe d'abonnement de 0,05 % par an. Cette taxe annuelle est toutefois réduite à 0,01 % l'an eu égard aux compartiments et actions réservés aux actionnaires institutionnels.

Ladite taxe est calculée et payable trimestriellement, sur l'actif net cumulé du Compartiment concerné, tel que valorisé le dernier jour de chaque trimestre.

À la connaissance du conseil d'administration, les informations fiscales ci-dessus sont exactes. Il est toutefois possible qu'une autorité fiscale donnée puisse imposer de nouveaux impôts (y compris de manière rétroactive) ou que les autorités fiscales du Luxembourg puissent déterminer, par exemple, que toute catégorie actuellement identifiée comme étant assujettie à la taxe d'abonnement de 0,01 % devrait être reclassée comme étant assujettie au taux de 0,05 %. Ce dernier cas pourrait s'appliquer à la catégorie d'actions institutionnelle d'un quelconque compartiment pendant toute période au cours de laquelle un investisseur n'ayant pas le droit de détenir des actions institutionnelles a été identifié comme ayant détenu de telles actions.

La SICAV n'est actuellement assujettie à aucun autre impôt luxembourgeois sur le revenu ou les plus-values de capital.

À la connaissance du conseil d'administration, l'information fiscale ci-dessus est exacte. Il est toutefois possible qu'une autorité fiscale impose de nouveaux prélèvements (y compris de manière rétroactive).

### IMPÔTS QUE VOUS DEVEZ PAYER

**Contribuables au Luxembourg** Les actionnaires que le Luxembourg considère comme résidents actuels ou passés ou comme disposant ou ayant disposé d'un établissement permanent au Grand-Duché peuvent être assujettis à la fiscalité luxembourgeoise.

**Contribuables hors Luxembourg** Les actionnaires qui ne sont pas des contribuables luxembourgeois ne sont pas assujettis à la fiscalité du Grand-Duché (plus-values, revenu, retenue à la source, dons, patrimoine immobilier, successions, etc.), à l'exception peu fréquente de certains anciens résidents luxembourgeois, et de tout investisseur qui détient plus de 10 % de la valeur totale de la SICAV. Toutefois, l'investissement dans un compartiment peut avoir une incidence fiscale dans tout pays qui vous considère comme contribuable.

### Directive européenne sur la fiscalité des revenus de l'épargne – retenue à la source

Nous inscrivons automatiquement les comptes de nos compartiments au régime d'échange d'information issu de la directive sur l'épargne de l'UE. En conséquence, nous déclarons les distributions et rachats relatifs à certains compartiments aux autorités luxembourgeoises, qui les communiquent au fisc de l'État membre de résidence de l'actionnaire.

**FATCA** La loi américaine « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA) impose une retenue à la source de 30 % sur certaines sommes versées à des personnes étrangères à partir des États-Unis, à moins qu'une exonération ne soit en place. À compter du 1er janvier 2017, tout actionnaire qui ne fournirait pas toute l'information demandée en lien avec FATCA, ou qui nous semble être un investisseur américain, pourra faire l'objet de cette retenue à la source sur tout ou partie de tous produits de rachat ou dividendes versés par le compartiment. À partir de la même date, nous sommes susceptibles de refuser toute vente ou détention d'actions dont serait partie prenante un NPFFI (« Non-Participating FFI » = établissement financier étranger sans droit de participation) ou tout autre investisseur qui, de notre point de vue, doit faire l'objet de la retenue à la source en question, afin d'éviter les problèmes au niveau du mécanisme « Foreign Passthru Payment », et la nécessité de retenir le montant de la taxe.

Amundi Luxembourg et la SICAV ont tous deux le statut de « Reporting FFI Model 1 » au titre de FATCA, et l'un comme l'autre entendent se conformer aux dispositions de l'accord intergouvernemental (AIG) « Model 1 Intergovernmental Agreement » liant le Luxembourg et les États-Unis. Ni la SICAV, ni les compartiments ne s'attendent à faire l'objet d'une retenue à la source FATCA.

FATCA exige de la SICAV et des compartiments qu'ils recueillent certaines données (coordonnées des porteurs, participations, distribution, etc.) concernant certains investisseurs américains, investisseurs contrôlés des USA et investisseurs hors USA qui ne respectent pas les règles FATCA ou ne communiquent pas l'information voulue en vertu de l'AIG. En conséquence, chaque actionnaire s'engage, via le formulaire de souscription, à fournir toute information pertinente demandée par la SICAV, un compartiment, ou son agent.

En vertu de l'AIG, cette information doit être communiquée au fisc luxembourgeois, qui pourra la transmettre à l'Internal Revenue Service américain ou à d'autres autorités fiscales.

Le dispositif FATCA est relativement récent et sa mise en œuvre toujours en cours. L'information ci-dessus résume le point de vue actuel du conseil d'administration sur la question, point de vue qui pourrait s'avérer incorrect. Par ailleurs, la mise en œuvre de FATCA pourrait changer et rendre la retenue à la source de 30 % obligatoire pour une partie des actionnaires des compartiments, voire pour tous sans exception.

### Norme commune de déclaration

En vertu de la loi relative à la norme commune de déclaration, il est probable que la SICAV soit traitée en tant qu'établissement financier déclarant au Luxembourg. En conséquence, à compter du 30 juin 2017, la SICAV sera tenue de communiquer au fisc luxembourgeois les coordonnées personnelles et financières (identification, participations, sommes encaissées) de certains investisseurs et personnes exerçant un contrôle sur certaines organisations non financières qui sont elles-mêmes des personnes à déclarer. Certaines opérations exécutées par des personnes à déclarer seront signalées au fisc luxembourgeois par le biais de communications qui formeront la base d'une déclaration annuelle à ce dernier.

Tout actionnaire ne tenant pas compte des demandes d'information ou de documentation de la SICAV pourra se voir facturer les pénalités imposées à cette dernière par son fait.

## Droits que nous nous réservons

Nous nous réservons le droit d'agir comme suit à tout moment :

- **Rejet ou annulation de toute demande de souscription**, initiale ou supplémentaire, pour n'importe quelle raison. Nous pouvons rejeter tout ou partie de la demande.
- Rejet de votre demande de souscription en l'absence de la documentation nécessaire à l'ouverture de votre compte. Sous réserve d'autres règles spécifiques (voir « Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme »), nous vous remboursions alors votre investissement initial, intérêts non compris.
- **Rachat de vos actions et versement à votre crédit des produits de rachat, ou conversion de votre participation en actions d'une autre classe si vous n'êtes plus admissible à la classe d'actions actuelle**. Nous vous donnerons un préavis de 30 jours civils pour vous permettre de basculer sur une autre classe ou de faire racheter vos actions.
- **Demande d'une preuve d'admissibilité à la détention d'action, obligation faite à un actionnaire non admissible de renoncer à sa participation**. Si nous considérons que des actions sont détenues par une personne non admissible, ou que la situation de cette dernière peut se traduire pour la SICAV par des prélèvements fiscaux autres que luxembourgeois, nous pourrions procéder au rachat de ses parts sans son accord. Nous pouvons demander certaines informations au porteur à des fins de contrôle de son admissibilité, mais sommes en droit de procéder à un rachat forcé à tout moment. La SICAV ne saurait être tenue pour responsable de toutes plus-values/moins-values liées à ces rachats.
- **Suspension temporaire du calcul de la valeur liquidative ou des opérations sur les actions d'un compartiment** dans l'un des cas suivants :
  - les principaux marchés ou places boursières associés à une proportion importante des investissements du compartiment sont fermés à un moment où ils devraient en principe être ouverts, ou la négociation y est restreinte ou suspendue ;
  - un fonds maître pour lequel le compartiment est un fonds nourricier a suspendu ses calculs de valeur liquidative ou ses opérations sur actions ;
  - le conseil d'administration considère qu'une situation d'urgence (politique, militaire, économique, monétaire, fiscale, infrastructurelle, etc.) rend impossible de valoriser de manière fiable ou de négocier les actifs du compartiment ;
  - les opérations du portefeuille sont gênées ou interrompues du fait de restrictions sur les virements ou conversions monétaires, ne peuvent se faire au taux de change normal, ou souffrent de problèmes de règlement ;
  - une décision de fusion concernant la SICAV ou le compartiment a été annoncée, ou une assemblée des actionnaires a été convoquée pour décider s'il convient de liquider le compartiment ou la SICAV ;

- toute autre circonstance justifiant une suspension dans l'intérêt des actionnaires ;
- une suspension peut concerner n'importe quelle classe d'actions, n'importe quel compartiment, ou pour tous sans exception, et n'importe quel type de demande (souscription, conversion, rachat). Nous pouvons aussi rejeter les demandes de souscription, de conversion ou de rachat d'actions ;
- en cas de suspension, tout ordre de souscription non traité est annulé, et tout ordre de conversion/rachat est suspendu, à moins que vous ne le retiriez ;
- si le traitement de votre ordre est retardé du fait d'une suspension, cette dernière et l'annulation de votre ordre vous sont signalées dans les 7 jours après réception de l'ordre. Si une suspension dure plus longtemps qu'à l'ordinaire, tous les investisseurs en sont informés.
- **Limitation du nombre d'actions rachetées sur un court laps de temps**. Quel que soit le jour ouvrable, aucun compartiment n'est tenu de traiter des ordres de rachat portant globalement sur plus de 5 % de ses actions en circulation ou de son actif net. Compte tenu de ces limites, le compartiment peut traiter les ordres sur une base proratisée. En pareil cas, tous les ordres devant être traités seront exécutés comme des rachats partiels assortis du même pourcentage au prorata pour chaque ordre. L'exécution des parties desdits rachats non satisfaites sera reportée au jour ouvrable suivant sans priorité sur les nouveaux ordres de rachat. Le compartiment ne limite le traitement des rachats que si nécessaire pour éviter des problèmes de liquidité qui nuiraient aux actionnaires restants.
- **Traitement d'ordres de souscription ou de rachat représentant un volume inhabituellement grand, à un prix différent de la VL**. Si un ordre représente un volume important au point que les achats ou liquidations nécessaires pour le traiter sont susceptibles d'influer sur le cours du titre, nous pouvons calculer sur la base des cours vendeurs ou acheteurs le montant des produits de rachat exigibles ou le nombre d'actions rachetées.
- **Acceptation d'ordres de souscription ne correspondant pas au niveau d'investissement minimum** à notre entière discrétion.

**Valorisation au juste prix de marché** Si, alors qu'un compartiment a calculé sa valeur liquidative, les cours de ses investissements changent de manière importante, le conseil d'administration peut lui demander d'annuler cette valeur liquidative et d'en émettre une nouvelle qui corresponde à la juste valeur de marché de ses positions. Toute transaction traitée sur la base de la valeur liquidative annulée peut être retraitée en fonction de la nouvelle valeur liquidative. Le conseil d'administration ne prend de telles mesures que s'il les considère justifiées du fait de circonstances particulières (volatilité des marchés inhabituelle, etc.).

Toute modification de la juste valeur est appliquée également à toutes les classes d'actions d'un compartiment.

## Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément au cadre législatif et réglementaire luxembourgeois visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous pouvons, ainsi que tout distributeur, exiger certains types de documentations nous permettant d'identifier correctement les investisseurs et les bénéficiaires effectifs.

### IDENTIFICATION CLIENT

La demande d'un client en vue de l'ouverture d'un compte nécessite que ce dernier fournisse au minimum les pièces d'identité suivantes :

- **Personne physique** Carte d'identité ou passeport dûment certifié conforme par une autorité publique (notaire, officier de police ou ambassadeur) de son pays de résidence.
- **Société ou autre organisation investissant pour son propre compte** Copie certifiée conforme des Statuts ou autre document légal, ainsi que, concernant les propriétaires de la société ou autres bénéficiaires économiques, les pièces d'identité ci-dessus.
- **Intermédiaires financiers** Copie certifiée des Statuts de l'intermédiaire, ou autre document légal, et document certifiant que le titulaire du compte s'est procuré la documentation nécessaire pour tous les investisseurs finaux.

Il vous sera enfin demandé de fournir à intervalles réguliers une documentation à jour. Nous pourrions, ainsi que tout distributeur, vous demander une documentation complémentaire (avant l'ouverture du compte comme ultérieurement). Si la documentation demandée ne nous parvient pas ou si elle nous parvient de manière tardive, nous pourrions retarder ou annuler le traitement de certains ordres, ou retenir certains produits.

### PRATIQUES DE TRANSACTIONS EXCESSIVES ET DE SYNCHRONISATION DES MARCHÉS

Les compartiments sont en principe conçus comme des investissements à long terme et non pas comme des véhicules de négociation intensive/« frequent trading » ou de synchronisation des marchés/« market timing » (pratique qui consiste à exploiter les opportunités d'arbitrage liées aux heures d'ouverture des différentes places boursières et aux heures de calcul des valeurs liquidatives).

Ces types de trading sont inacceptables, car ils peuvent perturber la gestion des portefeuilles et accroître les frais des compartiments, aux dépens des autres actionnaires. Nous pourrions donc prendre diverses mesures dans l'intérêt de nos actionnaires, y compris rejet, suspension ou annulation de tout ordre qui relève d'une négociation intensive ou d'une tentative de synchronisation des marchés. Nous pouvons aussi procéder au rachat forcé de votre investissement sans votre accord, à vos frais et risques, si nous considérons que vous vous livrez à des pratiques de négociation intensive ou de synchronisation des marchés.

Pour déterminer la mesure dans laquelle certaines opérations sont le fait de démarches de négociation à court terme ou de synchronisation des marchés et pourraient donc tomber sous le coup de la politique de limitation des ordres, la SICAV prend en compte divers critères comme les volumes et fréquences des ordres de l'intermédiaire, les normes de marché, les tendances historiques et les niveaux d'actifs de l'intermédiaire.

### OPÉRATIONS HORS DÉLAIS

Nous avons des mesures en place qui évitent que tout ordre de souscription, de conversion ou de rachat nous parvenant après l'heure limite d'acceptation des ordres pour une valeur liquidative donnée ne soit traité sur la base de celle-ci.

## Confidentialité des données à caractère personnel

Conformément à la Loi sur la protection des données, la SICAV, agissant en qualité de responsable du traitement des données, informe par la présente les actionnaires (ou le contact et/ou le bénéficiaire effectif, si l'actionnaire est une personne morale) que certaines données à caractère personnel (« Données à caractère personnel ») envoyées à la SICAV ou à ses délégués peuvent être recueillies, enregistrées, stockées, adaptées, transférées ou traitées aux fins énoncées ci-après.

Les Données à caractère personnel incluent : (i) le nom, l'adresse (postale et/ou électronique), les coordonnées bancaires, le montant investi et les participations d'un actionnaire ; (ii) pour les actionnaires ayant une personnalité morale : le nom et l'adresse (postale et/ou électronique) des contacts des actionnaires, des signataires et des bénéficiaires effectifs ; et (iii) toute autre donnée à caractère personnel dont le traitement est nécessaire afin de se conformer aux exigences réglementaires, notamment la législation fiscale et les lois étrangères.

Les Données à caractère personnel fournies par les actionnaires sont traitées afin de conclure et d'exécuter des transactions d'Actions de la SICAV et dans les intérêts légitimes de la SICAV. Les intérêts légitimes incluent notamment : (a) le respect des obligations réglementaires, légales et de reddition des comptes de la SICAV ; ainsi que pour la soumission des preuves d'une transaction ou de toute communication commerciale ; (b) l'exercice des fonctions de la SICAV, conformément aux normes raisonnables du marché ; et (c) le traitement des Données à caractère personnel aux fins suivantes : (i) la tenue du registre des actionnaires ; (ii) le traitement des transactions d'Actions et le paiement de dividendes ; (iii) le maintien des contrôles sur les opérations hors délais et les pratiques de synchronisation des marchés ; (iv) le respect des règles en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux ; (v) le marketing et les services axés sur le client ; (vi) l'administration des frais ; et (vii) l'identification fiscale en vertu de la Directive de l'UE sur la fiscalité de l'épargne, de la Norme commune de déclaration de l'OCDE (la « NCD ») et de la FATCA.

La SICAV peut, sous réserve des lois et réglementations en vigueur, déléguer le traitement des Données à caractère personnel à d'autres bénéficiaires tels que, notamment, la Société de gestion, les Gestionnaires de placements, les Sous-gestionnaires de placements, l'Agent administratif, l'Agent de registre et de transfert, le Dépositaire et l'Agent payeur, le commissaire aux comptes et les conseillers juridiques de la SICAV, ainsi que leurs prestataires de services et leurs délégués (les « Bénéficiaires »).

Les Bénéficiaires peuvent, de leur propre initiative, divulguer des Données à caractère personnel à leurs agents et/ou délégués, dans l'unique but d'aider les Bénéficiaires à fournir des services à la SICAV et/ou à remplir leurs propres obligations légales. En tant que sous-traitants des données (lors du traitement conformément aux instructions de la SICAV) ou en tant que responsables du traitement des données (lors du traitement pour servir leur propre fin ou pour remplir leurs propres obligations légales), les Bénéficiaires, leurs agents ou leurs délégués peuvent traiter des Données à caractère personnel. Les Données à caractère personnel peuvent également être transmises à des tiers tels que des organismes gouvernementaux ou de réglementation, y compris les autorités fiscales, conformément à la loi et à la réglementation en vigueur. Les Données à caractère personnel peuvent notamment être divulguées aux autorités fiscales luxembourgeoises qui, à leur tour, peuvent les divulguer, en tant que responsable du traitement des données, aux autorités fiscales étrangères.

Le traitement des données peut inclure toute entité appartenant au groupe de sociétés du Crédit Agricole ou de la Société Générale (y compris hors de l'UE) dans le but d'exécuter des tâches de soutien opérationnel relatives aux transactions d'Actions, de remplir les obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, d'éviter toute fraude liée aux investissements et de respecter les obligations de la NCD.

Conformément aux conditions prévues par la Loi sur la protection des données, les actionnaires ont le droit de :

- demander l'accès à leurs Données à caractère personnel ;
- demander la correction de leurs Données à caractère personnel lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- s'opposer au traitement de leurs Données à caractère personnel ;
- demander la suppression de leurs Données à caractère personnel ;
- demander la limitation de l'utilisation de leurs Données à caractère personnel ; et
- demander la portabilité des Données à caractère personnel.

Les actionnaires peuvent exercer les droits susmentionnés en écrivant à la SICAV à l'adresse suivante : 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires ont également le droit de déposer une plainte auprès de la Commission nationale de protection des données (la « CNPD ») à l'adresse suivante : 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, ou auprès de toute autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Un actionnaire peut, à sa discrétion, refuser de communiquer ses Données à caractère personnel à la SICAV. Toutefois, la SICAV peut, dans ce cas, rejeter la demande de souscription d'Actions et bloquer un compte au titre d'autres transactions. Les Données à caractère personnel ne sont conservées que durant la durée nécessaire à leur traitement, sous réserve des délais de prescription imposés par la loi en vigueur.

## Information destinée aux investisseurs de certains pays

### ITALIE

Si, dans le cadre du régime d'investissement pluriannuel proposé en Italie, vous résiliez votre participation avant la date d'expiration convenue, il se peut que vous versiez des droits d'entrée supérieurs à ce que vous auriez payé pour une même participation hors régime.

# LA SICAV

## Activités et structure commerciale

### Nom de la SICAV

AMUNDI INDEX SOLUTIONS

### Siège social

5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Autres coordonnées

amundi.com et/ou amundielf.com  
Tél. : +352 26 86 80 80

### Forme juridique

Fonds d'investissement constitué en société anonyme en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

**Juridiction** Luxembourg

### Durée

Indéterminée

### Statuts

Établi le 9 juin 2016 et publié au Recueil électronique des sociétés et associations, le 17 juin 2016. Dernière modification le 31 janvier 2020 et publiée dans le RESA le 5 mars 2020.

### Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)  
283, route d'Arion  
L-1150 Luxembourg

**Numéro d'enregistrement au registre du commerce** RCS Luxembourg B 206.810

### Exercice comptable

Du 1er octobre au 30 septembre

### Capital

Somme des actifs nets des compartiments

### Capital social minimum (en vertu du droit luxembourgeois)

1 250 000 EUR ou montant équivalent dans une autre devise.

### Valeur nominale des actions

Néant

### Devise de référence

EUR

### Premier rapport annuel vérifié

30 septembre 2017

### Premiers rapports semestriels non vérifiés

30 septembre 2016

31 mars 2017

## Structure et législation applicable

La SICAV est un fonds à compartiments multiples. Les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments (les créanciers tiers d'un compartiment donné ne pouvant revendiquer que les actifs de ce dernier).

La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la Partie I de la loi de 2010. Elle est enregistrée sur la liste officielle des organismes de placement collectif en valeurs mobilières de la CSSF.

Tout litige concernant la SICAV, le dépositaire ou tout actionnaire relève de la compétence des tribunaux luxembourgeois, étant entendu que la SICAV ou le dépositaire peut faire appel à un tribunal compétent d'un autre pays quand la réglementation locale l'exige. L'actionnaire peut déposer un recours dans les cinq ans suivant l'événement fondant ce recours (30 ans dans le cas d'un recours portant sur des droits aux produits d'une liquidation).

## Conseil d'administration de la SICAV

Mme Fannie Wurtz (Présidente)  
CEO d'ETF, Indexing & Smart Beta  
Amundi Asset Management  
90 boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

Madame Jeanne Duvoux (Directrice)  
Directrice générale  
Amundi Luxembourg  
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

Nicolas Vauléon  
Président-directeur général  
Amundi Global Servicing  
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

M. Christophe Lemarié  
Directeur de la plateforme transfrontalière et directeur adjoint de la division  
Vente au détail  
Amundi Ireland Ltd  
George's Quay Plaza Dublin, Irlande

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gestion et de l'administration de la SICAV et dispose d'une grande latitude d'action la concernant, y compris :

- choix de la société de gestion et contrôle de son action ;
- définition de la politique d'investissement et ratification de la nomination de tout gestionnaire de placements ou gestionnaire de placements délégué ;
- toutes décisions concernant le lancement, la modification, la fusion ou la liquidation des compartiments et classes d'actions, y compris calendrier, valorisation, frais, politique de dividendes et versement/montant des dividendes, liquidation de la SICAV et autres conditions déterminant l'admission à la cote des actions d'un compartiment sur une place boursière quelconque ;
- décision de publier ou non les valeurs liquidatives et notifications de distribution de dividende, y compris lieu de publication ;
- décision d'exercice éventuel des droits réservés décrits dans le présent prospectus ou de tous droits légaux, et choix des modalités, et publication de communications à l'intention des actionnaires ;

- veille à ce que la société de gestion et le dépositaire présentent une capitalisation suffisante et que leur nomination est conforme aux dispositions de la Loi de 2010 et de tout contrat signé par la SICAV ;
- détermination de l'admissibilité d'un investisseur ou distributeur concernant toute classe d'actions, quel que soit le pays ;
- ratification de tous régimes d'investissement pluriannuels, modifications des modalités, des frais et de la structure générale, étendue des possibilités ouvertes aux actionnaires.

Le conseil d'administration assume la responsabilité de l'information figurant dans le présent prospectus et a tout mis en œuvre pour en assurer l'exactitude et l'exhaustivité.

Les administrateurs restent en poste jusqu'à expiration de leur mandat ou jusqu'à une éventuelle démission ou révocation, conformément aux Statuts. La nomination éventuelle d'administrateurs supplémentaires se fait conformément aux Statuts et au droit luxembourgeois. Les administrateurs peuvent toucher des jetons de présence. Toute rémunération de ce type est divulguée conformément à la législation et à la réglementation.



## Prestataires de services de la SICAV

### DÉPOSITAIRE

CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg  
Caceis.com

Le dépositaire conserve tous les actifs de la SICAV, y compris liquidités et valeurs mobilières, directement ou par le biais d'autres établissements financiers (comme des correspondants bancaires, filiales ou sociétés affiliées), selon les modalités décrites dans la convention de dépositaire.

Les droits et devoirs du dépositaire sont définis par la convention de dépositaire signée le 9 juin 2016 pour une durée indéterminée.

Le dépositaire assure la garde et/ou, le cas échéant, la tenue des registres des actifs de la SICAV pour le compte et dans l'intérêt exclusif des actionnaires. Tous les actifs pouvant être conservés en dépôt sont enregistrés dans les livres du dépositaire sur des comptes ségrégués, ouverts au nom de la SICAV, et ce pour chaque compartiment. Le dépositaire doit s'assurer que lesdits actifs, pour chaque compartiment, sont bien la propriété de la SICAV, et veille à un suivi correct des flux de trésorerie de cette dernière.

Par ailleurs, le dépositaire a la responsabilité des aspects suivants :

- vente, émission, rachat, annulation et valorisation des actions conformément à la loi et aux Statuts ;
- affectation correcte de tous les revenus générés par la SICAV (selon les Statuts) ;
- versement de toutes sommes à la SICAV dans les délais boursiers habituels ;
- exécution par la SICAV des instructions du conseil d'administration (à moins qu'elles ne soient contraires à la loi ou aux Statuts) ;
- calcul de la valeur liquidative des actions conformément à la loi et aux Statuts.

Le dépositaire doit prendre toutes les mesures raisonnables pour exercer ses fonctions et est responsable du vol ou de la perte de tout instrument financier dont il a la garde. Dans de tels cas, le dépositaire doit restituer un instrument financier de type identique ou le montant correspondant à la SICAV sans aucun retard, sauf s'il prouve que la perte résulte d'un événement extérieur échappant raisonnablement à sa volonté. Conformément à la loi luxembourgeoise, le dépositaire est aussi responsable à l'égard de la SICAV et de ses actionnaires de toute perte subie par lui ou résultant de la négligence ou de la mauvaise exécution de ses tâches. Le dépositaire peut confier les actifs à des banques, institutions financières ou chambres de compensation tierces, sans que cela n'affecte sa responsabilité. La liste de ces délégataires ou des conflits d'intérêts potentiels pouvant résulter de ces délégations est disponible sur le site Internet du dépositaire, caceis.com, section « veille réglementaire ». Cette liste peut être modifiée en tant que de besoin.

Une liste complète de tous les correspondants/dépositaires tiers peut être obtenue gratuitement et sur demande auprès du Dépositaire. Des informations actualisées concernant l'identité du Dépositaire, la description de ses tâches et des conflits d'intérêts potentiels, des fonctions de conservation déléguées par le Dépositaire et de tout conflit d'intérêts pouvant découler d'une telle délégation sont également mises à la disposition des investisseurs sur le site Internet du Dépositaire, mentionné ci-avant, et sur demande. Les situations dans lesquelles un conflit d'intérêts peut se manifester sont légion, surtout lorsque le Dépositaire délègue ses fonctions de garde ou lorsque le Dépositaire exerce également d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM comme des services d'agent administratif et des services de registre. Ces situations et les conflits d'intérêts inhérents ont été identifiés par le Dépositaire. Afin de protéger les intérêts de l'OPCVM et de ses actionnaires et de se conformer aux réglementations en vigueur, une politique et des procédures conçues pour prévenir l'apparition de conflits d'intérêts et les contrôler lorsqu'ils se présentent ont été mises en place au sein du Dépositaire, dans le but principal :

- d'identifier et d'analyser les potentielles situations de conflits d'intérêts
- d'enregistrer, de gérer et de contrôler les situations de conflits d'intérêts soit :

en se basant sur les mesures permanentes instaurées pour régler les conflits d'intérêts comme le maintien d'entités juridiques séparées, la séparation des tâches, la séparation des voies hiérarchiques, des listes d'initiés pour les membres du personnel ; ou

en mettant en place une gestion au cas par cas pour (i) adopter les mesures préventives adéquates comme l'élaboration d'une nouvelle liste de surveillance, l'instauration d'une nouvelle muraille de Chine, l'assurance que les opérations sont effectuées aux conditions du marché et/ou l'information aux actionnaires concernés de l'OPCVM ou pour (ii) refuser d'exécuter l'activité donnant lieu au conflit d'intérêts.

Le Dépositaire a établi une séparation fonctionnelle, hiérarchique et/ou contractuelle entre l'exécution de ses fonctions de dépositaire de l'OPCVM et l'exécution d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM, comme des services d'agent administratif et services de registre.

Lorsque la législation d'un pays tiers exige que certains instruments financiers soient conservés par une entité locale et qu'aucune entité locale ne satisfait aux exigences relatives à la délégation, le dépositaire peut déléguer ses fonctions à une telle entité locale à condition que les investisseurs en aient été dûment informés et que les instructions de délégation à l'entité locale concernée aient été données par ou pour la SICAV.

CACEIS et Amundi font partie du groupe Crédit Agricole.

### RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Ernst & Young, S.A. 35E,  
avenue J.F. Kennedy  
L - 1855 Luxembourg

Le réviseur d'entreprises nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires assure sur une base annuelle une vérification indépendante des états financiers de la SICAV et de tous les compartiments. Il contrôle également tous les calculs des commissions de performance.

### AGENTS LOCAUX

La SICAV peut faire appel aux services d'agents locaux dans certains pays ou sur certains marchés, et les charger entre autres choses de diffuser la documentation voulue (comme le prospectus, le DICI ou les rapports aux actionnaires), dans la langue locale si nécessaire. Dans certains pays, le recours à un agent est obligatoire, ce dernier ne se contentant pas nécessairement de faciliter les transactions : il peut également détenir des actions en son nom pour le compte des investisseurs. La liste des agents locaux en place dans divers pays est à consulter sur [amundi.com](http://amundi.com) et/ou [amundi.etf.com](http://amundi.etf.com).

### Assemblée des actionnaires et vote

L'assemblée générale annuelle a généralement lieu au Luxembourg à 11 h 00 (HEC) le dernier vendredi de janvier, ou le jour ouvrable suivant si cette date n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, le conseil d'administration peut organiser l'assemblée générale annuelle ailleurs qu'au Luxembourg. Par dérogation, la première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le premier lundi du mois de décembre 2017. Les autres assemblées des actionnaires peuvent avoir lieu en d'autres lieux et à d'autres dates. Toute assemblée prévue est annoncée par le biais d'une notification qui vous est envoyée et qui est rendue publique, comme le veut la loi ou la réglementation.

D'une manière générale, les résolutions concernant les intérêts de tous les actionnaires sont prises aux assemblées générales. Celles qui portent sur les droits des actionnaires d'un compartiment, d'une classe d'actions ou d'une catégorie de classes d'actions en particulier doivent être discutées lors d'une assemblée des seuls actionnaires concernés.

La convocation à l'assemblée indique tout quorum éventuel. Comme l'exige la loi, en l'absence de quorum, les décisions sont prises à la majorité simple ou des deux tiers des votants (vote en personne ou par procuration).

Pour toute question examinée par l'assemblée générale des actionnaires, une action est égale à une voix. Les fractions d'action ne donnent pas de droit de vote. Les mandataires votent selon leur idée pour l'ensemble des actions qu'ils détiennent. La règle est la même lors des assemblées des compartiments, classes d'actions ou catégories de classes d'actions.

Pour en savoir plus sur l'admission et le vote à une assemblée, veuillez consulter la convocation correspondante.

## Dépenses

La SICAV prélève les frais suivants sur l'actif des actionnaires :

Dépenses comprises dans les frais présentés à la section « Descriptions des compartiments » :

dans les frais de gestion :

- commissions de la société de gestion et des prestataires de services, y compris distributeurs.

dans les frais administratifs :

- honoraires des cabinets spécialisés tels que les réviseurs d'entreprise et conseils juridiques ;
- redevances gouvernementales, frais réglementaires, droits d'enregistrement, frais de représentants locaux et frais de commercialisation transfrontalière ;
- coûts liés à l'information des actionnaires (élaboration, traduction, impression et diffusion des rapports aux actionnaires, prospectus et DICI) ;
- dépenses exceptionnelles (conseils juridiques ou autres nécessaires à la défense des intérêts des actionnaires, etc.) ;
- tous autres frais liés à l'exploitation et à la distribution, y compris dépenses engagées par la société de gestion, le dépositaire et les prestataires de services dans le cadre de leurs attributions pour le compte de la SICAV.

Dépenses non comprises dans les frais présentés à la section « Descriptions des compartiments » :

- impôts sur les actifs et revenus ;
- frais de courtage et bancaires liés aux transactions commerciales et à la négociation de titres ;
- tous jetons de présence que le conseil d'administration convient de verser aux administrateurs indépendants pour leurs services (actuellement, aucun jeton de présence n'est payé) ;
- tous frais et coûts engagés par les agents d'Amundi Asset Management chargés de la centralisation des ordres et de l'optimisation de leur exécution (certains de ces agents peuvent être des sociétés affiliées d'Amundi).

Toutes les charges prélevées sur les actifs des actionnaires sont prises en compte dans le calcul de la valeur liquidative, et les sommes versées indiquées au rapport annuel.

Les dépenses récurrentes sont d'abord déduites des revenus courants, puis des plus-values réalisées, et enfin du capital.

Chaque compartiment et/ou classe paie toutes les dépenses qu'il/elle engage directement, ainsi qu'une part proportionnelle (sur la base de la valeur liquidative) des dépenses non attribuables à un compartiment ou à une classe spécifique. Pour toute classe d'actions dont la devise n'est pas la devise de référence du compartiment, toutes les dépenses concernant spécifiquement sa devise (comme la couverture ou les frais de change) lui sont facturées.

## Meilleure exécution

Chaque gestionnaire de placements et gestionnaire de placements délégué a adopté une politique axée sur la mise en œuvre de toutes mesures raisonnables assurant un résultat optimal pour la SICAV dans le cadre de l'exécution des ordres. Pour définir ce qui constitue une meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou gestionnaire de placements délégué examine une série de facteurs (notamment le prix, la liquidité, la vitesse et le coût), compte tenu de leur importance relative au vu des différents types d'ordres ou d'instruments financiers. Les transactions se font principalement par le biais de courtiers sélectionnés et suivis sur la base des critères de cette politique. Il est également tenu compte des contreparties qui sont des sociétés affiliées d'Amundi. Pour atteindre son objectif de meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou le gestionnaire de placements délégué délègue à des agents (qu'il s'agisse ou non de sociétés affiliées à Amundi) ses activités de transmission et d'exécution des ordres.

Le gestionnaire de placements et le gestionnaire de placements par délégation peuvent avoir recours à des commissions indirectes (« soft commission arrangements ») pour pouvoir bénéficier de biens, de services ou d'autres avantages (comme de la recherche) qui les aident dans la gestion de la SICAV, dans l'intérêt des actionnaires. Toutes les transactions entreprises dans le cadre de la SICAV par le biais de commissions indirectes seront soumises à la règle fondamentale de la meilleure exécution et seront aussi communiquées dans les rapports financiers.

## Notifications et publications

### PUBLICATION DES NOTIFICATIONS

Toute information concernant votre investissement dans la SICAV ou ses compartiments, à moins que d'autres moyens de communication ne soient spécifiés dans le Prospectus ou requis conformément aux lois et règlements applicables, sera notifiée par le biais du site Internet <https://www.amundi.lu/retail/Shareholder-Notices/Amundi-Index-Solutions> ou de ses successeurs. Par conséquent, vous êtes invité à consulter régulièrement ce site Internet.

Les valeurs liquidatives et les notifications relatives aux dividendes concernant toutes les classes d'actions existantes sont disponibles au siège social, par le biais des médias financiers et autres déterminés par le conseil d'administration. On peut également consulter les valeurs liquidatives sur [finesti.com](https://www.finesti.com).

Les performances passées figurent dans le DICI de chaque compartiment/classe d'actions, ainsi que dans les rapports aux actionnaires. Les rapports annuels vérifiés sont publiés dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable. Les rapports semestriels non vérifiés sont publiés dans les deux mois qui suivent la fin du semestre. Les comptes de la SICAV sont présentés en euros. Les comptes des compartiments le sont dans la devise de référence du compartiment concerné.

### COPIES DE LA DOCUMENTATION

On peut consulter en ligne ([amundi.com](https://www.amundi.com) et/ou [amundi.tff.com](https://www.amundi.tff.com)), chez un agent local (s'il y en a un pour votre pays) ou au siège social divers documents relatifs à la SICAV, dont les suivants :

- DICI
- rapports aux actionnaires (derniers rapports annuel et semestriel)
- notification aux actionnaires
- prospectus
- politiques de la SICAV : meilleure exécution, décote, garanties financières, traitement des réclamations, gestion des conflits d'intérêts, droits de vote associés aux titres en portefeuille
- politique de rémunération de la société de gestion

On peut consulter et se procurer au siège social des exemplaires de tous les documents ci-dessus, ainsi que d'autres documents, tels que les suivants : Statuts, politique de gestion des conflits d'intérêts, certains contrats clés liant la SICAV et la société de gestion, les gestionnaires de placements et les prestataires de services.

## Liquidation ou fusion

### LIQUIDATION

Le conseil d'administration peut décider de liquider tout compartiment ou toute classe d'actions dans l'un des cas suivants :

- la valeur de tous les actifs du compartiment ou de la classe d'actions descend en dessous d'un niveau considéré comme étant le minimum nécessaire à un fonctionnement rentable ;
- l'évolution de la conjoncture économique ou politique exerçant une influence déterminante sur les investissements du compartiment ou de la classe d'actions ;
- la liquidation envisagée dans le cadre d'une rationalisation (comme la refonte globale de l'offre d'un compartiment).

Si aucun de ces cas de figure ne se vérifie, toute liquidation d'un compartiment ou d'une classe d'actions doit être validée par ses actionnaires. La validation peut se faire à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés lors d'une assemblée tenue dans les règles (pas de quorum requis).

D'une manière générale, les actionnaires du compartiment ou de la classe d'actions concernés peuvent continuer à racheter et à convertir leurs parts sans acquitter de commission de rachat ou de conversion jusqu'à la date de liquidation. Les prix de ces rachats et conversion intègrent toutes les dépenses liées à la liquidation. Le conseil d'administration peut suspendre ou refuser les rachats et les conversions s'il considère qu'il en va de l'intérêt des actionnaires.

Seule la liquidation du dernier compartiment restant entraîne la liquidation de la SICAV. Dans un tel cas, une fois la décision de la liquidation prise, la SICAV et tous les compartiments doivent cesser toute émission d'actions n'entrant pas dans le cadre de la liquidation.

La SICAV peut être dissoute à tout moment par le biais d'une résolution des actionnaires (exigences relatives au quorum et au vote : voir les Statuts). En outre, s'il est acquis que le capital de la SICAV est tombé en deçà des deux tiers du capital social minimum, un vote portant sur la dissolution doit être organisé à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires convoquée dans les 40 jours. La dissolution a lieu si elle est approuvée par une majorité des actionnaires présents et représentés à l'assemblée, ou par 25 % des actionnaires présents et représentés si le capital de la SICAV est inférieur à 25 % du niveau minimum (pas de quorum requis).

Si la dissolution de la SICAV est actée, un ou plusieurs liquidateurs nommés par les actionnaires liquident ses actifs dans l'intérêt des actionnaires et répartissent entre ces derniers les produits nets (déduction faite de toutes les dépenses liées à la liquidation), en proportion de leurs participations.

Tous les produits de la liquidation non réclamés rapidement par des actionnaires sont déposés auprès de la Caisse de consignation. Le droit luxembourgeois considère comme ayant fait l'objet d'une renonciation toutes sommes non réclamées au bout de 30 ans.

### FUSION

Dans les limites posées par la Loi de 2010, tout compartiment peut fusionner avec un autre, quelle qu'en soit la domiciliation (qu'il appartienne à la SICAV ou à un autre OPCVM). Le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver ce type de fusion. Si la fusion concerne un autre OPCVM, le conseil d'administration peut également fixer la date de la fusion.

La SICAV peut par ailleurs fusionner avec un autre OPCVM, conformément aux dispositions de la Loi de 2010. Le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver les fusions d'autres OPCVM avec la SICAV et d'en fixer les dates. Toutefois, toute fusion de la SICAV dans un autre OPCVM doit être approuvée par une majorité des actionnaires présents ou représentés à une assemblée générale.

Les actionnaires dont les investissements sont concernés par une fusion en reçoivent notification au moins un mois à l'avance. Dans l'intervalle, ils peuvent faire racheter ou convertir leurs parts sans acquitter de frais de rachat ou de conversion.

# LA SOCIÉTÉ DE GESTION

## Activités et structure commerciale

### Nom de la société de gestion

Amundi Luxembourg S.A

### Siège social et centre opérationnel

5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Tél. : +352 26 86 80 80  
Fax : +352 26 86 80 99

### Forme juridique

Société anonyme

### Constituée le

20 décembre 1996

### Statuts

Date initiale d'entrée en vigueur : 20 décembre 1996 ; publiés au Mémorial le 28 janvier 1997. Date de dernière révision : 1er janvier 2018 ; publiés au RESA le 8 janvier 2018.

### Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)  
283, route d'Arlon  
L-1150 Luxembourg

### Numéro d'enregistrement au registre du commerce

B 57.255

### Capital

17 785 525 EUR

### Autres FCP gérés

Amundi S.F.  
Amundi SIF  
Amundi Total Return  
Investissement du capital  
Amundi Unicredit Premium Portfolio

### RESPONSABILITÉS

La société de gestion est responsable de la gestion des investissements, des services administratifs, des services de commercialisation et des services de distribution. La société de gestion peut également assurer la fonction d'agent domiciliataire. En cette qualité, elle sera responsable du travail administratif requis par la loi et les statuts ainsi que de la tenue des livres et registres des compartiments et de la SICAV. La société de gestion est soumise au chapitre 15 de la Loi de 2010.

La société de gestion a la possibilité de déléguer à des tiers tout ou partie de ses responsabilités. Par exemple, tant qu'elle conserve le contrôle et la surveillance, la société de gestion peut nommer un ou plusieurs gestionnaires de placements pour se charger de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers pour fournir des informations, des recommandations et des recherches en matière d'investissement au sujet d'investissements existants et potentiels. La société de gestion peut aussi nommer différents prestataires de services, y compris ceux énumérés ci-dessous, et peut nommer des distributeurs pour commercialiser et distribuer les actions des compartiments dans toute juridiction où les actions sont autorisées à la vente.

### COMMISSIONS

La société de gestion est en droit de percevoir une commission de gestion, selon les modalités indiquées dans les « Descriptions des compartiments ». Cette commission est calculée sur la base de l'actif net journalier de chaque compartiment et est versée trimestriellement à terme échu. La société de gestion rémunère tous les gestionnaires de placements, prestataires de services et distributeurs par le biais de sa commission de gestion. Elle peut décider de renoncer à tout ou partie de sa commission afin d'en réduire l'incidence sur les performances. Une telle renonciation peut porter sur tout compartiment ou toute classe d'actions, pour une durée et dans une mesure quelconque, au gré de la société de gestion.

### CONTRATS CONCLUS AVEC LES GESTIONNAIRES ET AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES

Les gestionnaires de placements, gestionnaires de placements délégués et tous les autres prestataires de services ont conclu des contrats avec la société de gestion pour une durée indéterminée. En cas de violation patente du contrat par le gestionnaire de placements, ledit contrat peut immédiatement être résilié. Autrement, les gestionnaires de placements et autres prestataires de services peuvent démissionner ou être remplacés moyennant un préavis de 90 jours.

### POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La société de gestion a conçu et mis en œuvre une politique de rémunération qui est compatible avec, et promeut, une gestion saine et efficace des risques par le recours à un business modèle qui, par nature, n'encourage pas la prise de risques excessifs, notamment des risques non compatibles avec le profil de risque des compartiments. La société de gestion a identifié les membres de son personnel dont l'activité professionnelle a un impact substantiel sur les profils de risque des compartiments et veillera à ce que la politique de rémunération leur soit appliquée. La politique de rémunération intègre la gouvernance, une structure équilibrée entre les parts fixes et variables des salaires ainsi que les règles concernant les risques et l'alignement des performances à long terme qui sont conçues de manière à être compatibles avec la stratégie, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion, de la SICAV et des actionnaires, et comprennent des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La société de gestion veille à ce que le calcul de toute rémunération basée sur les performances repose sur les performances à long terme de la SICAV et que le paiement effectif de ce type de rémunération s'échelonne sur la même période. Les détails de la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, notamment la description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur la page relative aux informations réglementaires du site <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi>. Une version papier est également disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la société de gestion.

## Conseil d'administration

### *Administrateurs de la société de gestion employés par Amundi*

Mme Jeanne Duvoux  
Directrice générale  
Amundi Luxembourg S.A

M. Christian Pellis  
Global Head of Distribution  
Amundi Asset Management S.A.S.

M. David Joseph Harte  
Directeur adjoint de la division Opérations, Services & Technologie  
Amundi Ireland Ltd

M. Enrico Turchi  
Directeur général  
Amundi Luxembourg S.A.

### *Administrateur de la société de gestion non employée par Amundi*

M. Claude Kremer  
Associé chez Arendt & Medernach

M. François Veverka  
Administrateur indépendant

## Dirigeants

Mme Jeanne Duvoux  
Directrice générale / Présidente-directrice générale  
Amundi Luxembourg S.A

M. Enrico Turchi  
Directeur général/président-directeur général adjoint  
Amundi Luxembourg S.A.

M. Pierre Bosio  
Directeur de l'exploitation  
Amundi Luxembourg S.A.

M. Charles Giraldez  
Président-directeur général adjoint  
Amundi Luxembourg S.A.

M. Benjamin Launay  
Real Estate Portfolio Manager  
Amundi Luxembourg S.A

## Fournisseurs de services engagés par la Société de gestion

### **GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS**

Amundi Asset Management S.A.S.  
Siège social : 90 boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

Amundi Japan Ltd  
Hibiya Dai Building, 1-2-2, Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku TOKYO  
#100-0011, Japon

### **SOUS-GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS**

Amundi Japan Ltd (adresse ci-dessus)

Le gestionnaire de placements se charge de la gestion au jour le jour des compartiments.

À la demande du conseil d'administration, il peut conseiller et aider ce dernier à élaborer une politique d'investissement et à définir divers aspects s'y rapportant pour la SICAV ou un compartiment quelconque.

Le gestionnaire de placements peut, à ses frais et sous sa responsabilité, avec l'accord du conseil d'administration, de la société de gestion et de la CSSF, confier à des gestionnaires de placements délégués tout ou partie de ses fonctions de gestion d'investissements et de conseil.

Ainsi, et pour autant qu'elle en conserve la supervision, la société de gestion peut charger un ou plusieurs gestionnaires de placements délégués de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers de lui fournir l'information nécessaire pour investir, ainsi que des recommandations et des résultats de recherche concernant les investissements actuels et à venir.

### **AGENT ADMINISTRATIF**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.  
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

L'agent administratif est responsable de certains services administratifs et de secrétariat qui lui sont délégués, y compris le calcul de la valeur liquidative ainsi que l'aide à la préparation et à la rédaction des rapports financiers.

### **AGENT DE REGISTRE, AGENT DE TRANSFERT ET AGENT PAYEUR**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.  
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

L'agent de registre et de transfert se charge de la tenue du registre des actionnaires de la SICAV, ainsi que du traitement des ordres d'émission, de souscription, de vente, de rachat, de conversion ou de transfert des actions des compartiments.